

Année universitaire : 2019 - 2020

Spécialité : Paysage

Spécialisation (et option éventuelle) :

Paysage, Opérationnalité et Projet

Mémoire de Fin d'Études

d'Ingénieur de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage

de Master de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage

d'un autre établissement (étudiant arrivé en M2)

Peut-on combattre les stéréotypes de genre par l'aménagement de l'espace public ?

Par : Loïc Jacob



Soutenu en visio-conférence le 13/11/2020

Devant le jury composé de :

Président : David Montebault

Maître de stage : Jeanne Souvent

Enseignant référent : Fanny Romain

Autres membres du jury : Birgit Schmidt

Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent que la responsabilité de son auteur et non celle d'AGROCAMPUS OUEST



Ce document est soumis aux conditions d'utilisation
«Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France» disponible en ligne
<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr>

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier mes parents, qui m'ont permis de réaliser les études de mon choix dans les meilleures conditions possibles. Merci d'avoir été à mes côtés dans les moments difficiles pour m'aider, ainsi que dans les réussites pour célébrer. Merci aussi pour votre patience lorsque je ne donnais pas de nouvelles du doux climat angevin pendant plusieurs semaines.

Je remercie ensuite ma sœur qui fut toujours présente pour moi, et dont je suis fier d'être le frère.

Je ne pourrai en rien oublier de remercier mon amie Léa pour m'avoir supporté pendant de longues semaines de rédaction et de m'avoir épaulé pour les rendus graphiques de ce mémoire. Je lui serai redevable de nombreux clics et de repas sur un coin de bureau.

Une pensée me vient aussi pour toutes les personnes qui dans un premier temps ont pu m'aiguiller de près ou de loin vers le sujet de ce mémoire, par des conversations, des suggestions de publications, des partages d'expériences... Et dans un second temps qui m'ont soutenu par leurs encouragements, leurs attentions et même leurs livraisons de médicaments ou leurs musiques motivantes.

Merci également à l'agence Base de m'avoir fait confiance pour ce stage. Je pense tout particulièrement à Jeanne, Dewi, et Romain et Bertrand. Ils ont toujours su partager avec moi leur passion pour le paysage et les nombreuses thématiques qu'il aborde de manière attentionnée. J'ai beaucoup appris et j'ai hâte de pouvoir un jour remettre en pratique ces nouvelles compétences pour façonner les paysages de demain.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	III
TABLE DES MATIERES	IV
TABLE DES FIGURES	VI
TABLE DES TABLEAUX.....	VII
LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	VIII
GLOSSAIRE	VIII
AVANT PROPOS.....	IX
INTRODUCTION	1
I. DE LA FABRIQUE DE L'ESPACE PUBLIC A LA PRISE EN COMPTE DU GENRE.....	3
1. DEFINITION, HISTORIQUE, ET SITUATION ACTUELLE DE L'ESPACE PUBLIC.....	3
a. <i>Définition de l'espace public</i>	3
b. <i>Historique de l'espace public en Occident</i>	4
c. <i>La fabrique de l'espace public, facteurs d'inégalités entre les femmes et les hommes</i>	6
i. Un contexte sociétal favorisant les inégalités	6
ii. L'usage de la ville par le genre	7
iii. Genre et loisirs sportifs dans la ville.....	8
iv. La question de la sécurité	8
2. ENTRE FEMINISME ET STRATEGIES D'AMENAGEMENT SELON LE GENRE	10
a. <i>Un contexte lié au développement du féminisme</i>	10
b. <i>Des femmes au genre</i>	12
c. <i>Les stratégies d'aménagement avec vocation égalitaire aujourd'hui</i>	13
i. La situation en Europe	13
ii. La situation en France	13
II. ÉTUDES ET REFLEXIONS SUR LES COMPORTEMENTS STEREOTYPES OBSERVES DANS L'ESPACE PUBLIC .	15
1. PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE ET DES CAS D'ETUDE	15
a. <i>Méthodologie de l'étude</i>	15
b. <i>Le parc du Clos Layat</i>	15
c. <i>Le parc du sergent Blandan</i>	17
2. LES AIRES DE JEUX POUR ENFANTS	19
a. <i>Les populations rencontrées</i>	19
b. <i>Les activités pratiquées</i>	20
3. LES ESPACES LIBRES DES PARCS.....	21
c. <i>Les populations rencontrées</i>	21
d. <i>Les activités pratiquées</i>	21
i. Les activités de détente	21
ii. Les activités sportives	22
e. <i>Les mobiliers mis en place</i>	26
4. SYNTHÈSE.....	27
III. L'EXEMPLE DE LA PLACE JEAN JAURES (LYON 7^{EME}).....	28
1. LE CONTEXTE DU PROJET.....	28
a. <i>Le quartier de la place Jean Jaurès</i>	28
b. <i>La place Jean Jaurès</i>	29
c. <i>Le diagnostic genré du site</i>	30
2. LA PLACE JEAN JAURES, PASSE INDUSTRIEL ET FUTUR INCLUSIF ?	32
a. <i>Des espaces à investir</i>	33

i.	La place centrale, « le polygone »	33
ii.	« Les montagnes des possibles »	34
iii.	La plaine des sport / jeux libres.....	34
iv.	La piste	35
v.	Le parvis de l'école.....	36
b.	<i>L'accompagnement associatif de la place</i>	37
i.	Le café associatif	37
ii.	Les jardins participatifs et ses murs d'expression	37
c.	<i>Marquages au sol, mobiliers et éclairage</i>	38
	CONCLUSION	40
	BIBLIOGRAPHIE / SITOGRAFIE	41

TABLE DES FIGURES

Figure 1: Graphique présentant l'écart de salaire net horaire moyen entre les femmes et les hommes selon la catégorie socioprofessionnelle (Données : Insee 2017, Production graphique : Loïc Jacob).....	7
Figure 2 : Cartes exposant le ressenti des usagers de jour et de nuit de la métropole bordelaise, en vert les ressentis positifs, en rouge les ressentis négatifs (Source : A-Urba, 2011)	9
Figure 3 : Carte représentant les initiatives dédiées à l'émancipation des femmes, ainsi que leur diffusion à l'échelle globale (Source : Biarrotte 2016).....	11
Figure 4 : Pages de couverture des guides à vocation informatives développés par des villes françaises (Villiers-le-Bel / Paris / Rennes)	14
Figure 5 : Photo de la place du Panthéon rénovée par le collectif « Les MonumentalEs » (Source : PR)	14
Figure 6 : Schéma du parc du Clos Layat présentant les espaces étudiés (Source : Loïc Jacob)	15
Figure 7 : Photo d'un banc en bois sur la « Grande pelouse » du parc du Clos Layat (Source : Jeanne Souvent) .	16
Figure 8 : Photo d'une plateforme en bois sur la « Grande pelouse » du parc du Clos Layat (Source : Loïc Jacob)	16
Figure 9 : Photo de la « Grande pelouse » du parc du Clos Layat (Source : Loïc Jacob)	16
Figure 10 : Photo de L' «espace boisé » (Source : Loïc Jacob)	16
Figure 11 : Photo de la piscine de brouillard de L' « aire de jeux du Clos Layat » (Source : Jeanne Souvent)..	16
Figure 12 : Photo de la forêt des troncs de L' «aire de jeux du Clos Layat » (Source : Jeanne Souvent)....	16
Figure 13 : Schéma du parc Blandan présentant les espaces étudiés (Source : Loïc Jacob)	17
Figure 14 : Photo de l'aire de jeu de la « Vague des remparts » au parc Blandan (Source : Base)	18
Figure 15 : Exemple de jeux à ressorts de la « vague des remparts » au parc Blandan (Source : Loïc Jacob)	18
Figure 16 : Photo de la pelouse centrale l'« espace plein air » du parc Blandan (Source : Base).....	18
Figure 17 : Photo de l'espace avec les assises et les plateformes de l'« espace plein air » du parc Blandan (Source : Base).....	18
Figure 18 : Photo de la « plaine des douves » du parc Blandan (Source : Base).....	18
Figure 19 : Photo des « dalles sportives » de basket et volley du parc Blandan (Source : Base).....	18
Figure 20 : Photo du terrain de foot des « dalles sportives » du parc Blandan (Source : Base)	18
Figure 21 : Photo de l'aire de musculation des « dalles sportives » du parc Blandan (Source : Base)	18
Figure 22 : Photo du skate-park des « dalles sportives » du parc Blandan (Source : Loïc Jacob)	18
Figure 23 : Graphique présentant les populations présentes en pourcentage sur les aires de jeux des deux parcs (Source : Loïc Jacob)	19
Figure 24 : Graphique présentant le pourcentage de femmes et d'hommes en fonction de leurs catégories d'âge sur les aires de jeu (Source : Loïc Jacob).....	19
Figure 25 : Graphique présentant le nombre d'enfants et adolescents en fonction de leurs sexes et des activités pratiquées sur les aires de jeux (Source : Loïc Jacob)	20
Figure 26 : Graphique présentant le pourcentages des femmes et des hommes sur les espaces libres (Source : Loïc Jacob)	21
Figure 27 : Graphique présentant le pourcentage de femmes et d'hommes en fonction des activités ordinaires pratiquées sur les espaces libres des deux parcs (Source : Loïc Jacob)	22
Figure 28 : Graphique présentant le pourcentage de femmes et d'hommes en fonction des activités pratiquées sur les espaces libres des deux parcs (Source : Loïc Jacob)	22
Figure 29 : Graphique présentant les espaces utilisés pour les activités selon le sexe pour les deux parcs (Source : Loïc Jacob)	24
Figure 30 : Photo d'une femme ayant apporté des sangles TRX sur l'aire de musculation des « dalles sportives » (Source : Loïc Jacob)	25
Figure 31 : Photo du terrain de foot investi par des hommes sur l'espace des dalles sportives (Source : Loïc Jacob)	25
Figure 32 : Photo d'une fille ayant investi la « grande pelouse » du parc du Clos Layat (Source : Loïc Jacob)	25
Figure 33 : Photo d'une fille faisant du skateboard à l'écart du skate-park (Source : Loïc Jacob).....	26
Figure 34 : Photo du skate-park principalement utilisé par les garçons (Source : Loïc Jacob)	26

<i>Figure 35 : Photo présentant un homme assis sur une « chaise » sur l'espace de plein air du parc Blandan (Source : Loïc Jacob)</i>	<i>26</i>
<i>Figure 36 : Graphique présentant le pourcentage de femmes et d'hommes en fonction des mobiliers proposés sur les différents espaces libres des deux parcs (Source : Loïc Jacob)</i>	<i>26</i>
<i>Figure 37 : Graphique présentant le pourcentage des postures adoptées par les femmes et par les hommes sur les différents mobiliers des espaces libres des deux parcs (Source : Loïc Jacob)</i>	<i>26</i>
<i>Figure 38 : Plan de situation de la place au sein de la ville de Lyon (Source : Loïc Jacob)</i>	<i>29</i>
<i>Figure 39: Coupe orientée Ouest-Est sur le secteur de la place Jean Jaurès (Source : Loïc Jacob)</i>	<i>30</i>
<i>Figure 40 : Photo de l'espace central de la place Jean Jaurès (Source : Cercle de Zaha).....</i>	<i>30</i>
<i>Figure 41 : Photo de l'école de la place Jean Jaurès (Source : Cercle de Zaha)</i>	<i>30</i>
<i>Figure 42 : Photo de l'aire de jeu de la place Jean Jaurès (Source : Cercle de Zaha).....</i>	<i>30</i>
<i>Figure 43 : Schéma temporel des présences femmes-hommes et des activités sur la place Jean Jaurès (Source : Loïc Jacob)</i>	<i>31</i>
<i>Figure 44 : Schéma de la place Jean Jaurès illustrant les différents espaces, les présences femmes-hommes, ainsi que les circulations sur la place Jean Jaurès (Source : Loïc Jacob)</i>	<i>32</i>
<i>Figure 45 : Plan masse de l'hypothèse de projection de la place Jean Jaurès (Source : Loïc Jacob).....</i>	<i>33</i>
<i>Figure 46 : Illustration présentant l'espace du « polygone » (Source : Loïc Jacob)</i>	<i>33</i>
<i>Figure 47 : Illustration présentant « les montagnes des possibles » (Source : Loïc Jacob).....</i>	<i>34</i>
<i>Figure 48 : Illustration présentant « la plaine des sports » (Source : Loïc Jacob).....</i>	<i>35</i>
<i>Figure 49 : Illustration présentant « la piste » (Source : Loïc Jacob)</i>	<i>36</i>
<i>Figure 50 : Illustration présentant le parvis de l'école (Source : Loïc Jacob)</i>	<i>36</i>
<i>Figure 51 : Illustration présentant « le café associatif » (Source : Loïc Jacob)</i>	<i>37</i>
<i>Figure 52 : Illustration présentant « l'espace de jardinage participatif et ses murs d'expression » (Source : Loïc Jacob)</i>	<i>38</i>
<i>Figure 53 : Illustration présentant le premier type de mobilier (Source : Loïc Jacob).....</i>	<i>39</i>
<i>Figure 54 : Illustration présentant le type de mobilier 2 et 3 (Source : Loïc Jacob)</i>	<i>39</i>

TABLE DES TABLEAUX

<i>Tableau 1 : Informations relatives au parc du Clos Layat (Source : Loïc Jacob)</i>	<i>16</i>
<i>Tableau 2 : Informations relatives au parc Blandan (Source : Loïc Jacob)</i>	<i>17</i>

LISTE DES ABRÉVIATIONS

PLU : Plan Local d'Urbanisme

HCE : Haut Conseil à l'Égalité

LGBTQI : Lesbienne, Gay, Bisexuel, Transgenre, Queer, Intersexe

GLOSSAIRE

Espace public : l'espace politique, l'opinion privée

Espaces publics : aménagements publics (places, rue, squares...)

Genre : construction sociale de l'identité sexuelle

Maitrise d'œuvre : personne morale ou physique assurant la conformité architecturale et technique d'un projet

Maîtrise d'ouvrage : personne morale ou physique pour qui est réalisée un projet

Parc urbain : parc présent dans un ville ayant pour but de proposer des espaces verts de loisirs

Sexe : conformité distinguant la femme de l'homme

Séréotypes de genre : opinion préfabriquée vis-à-vis de rôles sociaux

AVANT PROPOS

Ce mémoire de fin d'étude a été réalisé durant mon stage de fin d'étude au sein de l'agence Base, située à Lyon. Lors de ce stage, j'ai notamment épaulé des chefs de projets sur diverses phases de conception de projets paysagers aux échelles variées. J'ai de ce fait pu perfectionner mes compétences en termes de réflexion, d'analyse, et de production graphique. Les nombreuses sorties et visites sur le terrain m'ont également permises de me familiariser avec les différents acteurs de la filière.

La participation au concours organisé par le cercle de Zaha m'a permis de réfléchir quant aux questions de l'intégration du genre dans la pratique de l'aménagement, et c'est ce qui m'a orienté dans le choix du thème de ce mémoire.

D'une façon globale, les réflexions évoquées visent à comprendre comment les espaces publics reflètent une société hétéronormée et quelles pourraient être les pistes pour changer ces normes de genre.

En vous souhaitant une agréable lecture.

INTRODUCTION

Les espaces publics « désignent les endroits accessibles au(x) public(s), arpentés par les habitants, qu'ils résident ou non à proximité » (Paquot 2009). Or ils ne sont pas accessibles à tous, ou du moins pas de la même manière. Cela provient principalement des rôles qui sont attribués à chacun en fonction de leur sexe de naissance. Les croyances religieuses, la domination des hommes sur les femmes, ainsi que la transmission des stéréotypes de genre cloisonnent encore aujourd'hui les femmes au « domestique et au familial » (Navarre et Ubbiali 2018). Séparant les femmes des hommes sur la sphère publique, puisque les travaux liés au « care » renvoient majoritairement à son opposé, la sphère privée.

Les violences et agressions subies par les femmes dans l'espace public renforcent bien évidemment ces inégalités, en contraignant les femmes, en leur évitant de sortir et d'occuper l'espace public de manière autonome. Le non-droit des femmes à la rue, aux places, aux squares etc. est d'autant plus symbolisé par l'invisibilité des femmes dans la toponymie masculine de la ville, en France « 2% des rues portent un nom de femme » (Navarre et Ubbiali 2018).

On observe également que l'offre des services publics est majoritairement masculine, et qu'ainsi 75% du budget public serait destiné aux hommes. Ils seraient ainsi poussés à sortir, à faire du sport, et à rester entre eux et ils continuent donc de s'approprier les espaces qui leur sont dédiés (Mosconi, Paoletti, et Raibaud 2015).

Deux mondes parallèles se créent finalement, retranchant chacun dans les stéréotypes de genre qui lui sont dédiés (Maruéjols 2015). Les stéréotypes de genre sont normaux, ils traduisent « des croyances, ou représentations rigides et simplificatrices, généralement partagées par un groupe plus ou moins large et éventuellement par les membres d'une société entière comme on suppose être le cas pour les stéréotypes masculins et féminins » (Deswarte 2019). Ce qui les rend néfastes c'est la difficulté pour les individus d'en sortir, et ainsi de perdre la légitimité de l'accès à des pratiques, métiers, sports, sexualités, ou encore à une certaine éducation.

Les inégalités femmes-hommes ne se répartissent cependant pas équitablement sur le globe. De fortes inégalités sont ressenties sur les continents sud-américain, africain, mais également en Asie (voir annexe I). Les autres continents présentent moins d'inégalités, et les pays les plus avancés sont des pays d'Europe, avec selon Baptiste Lambert (2020), l'Islande, la Norvège et la Finlande comme les trois premiers pays égalitaires.

Afin de promouvoir l'égalité dans le renouvellement de la ville, les collectivités, en collaboration avec des spécialistes du genre ont pu rédiger de nombreux guides expliquant de quelle manière cela était possible. Dans ces guides des méthodologies et des outils sont avancés, certains proposent des pistes quant à l'aménagement de l'espace, d'autres précisent qu'il est « prématuré de s'engager sur des prescriptions en termes de réalisation » (Ville de Lyon 2020).

Des réponses précises ne sont donc pas en vigueur aujourd'hui, et c'est pour cela qu'on peut se demander si l'on peut combattre les stéréotypes de genre par l'aménagement des espaces publics ?

Afin de comprendre comment les stéréotypes de genre s'exprimaient dans l'espace public, et de réfléchir aux manières de les combattre, j'ai pu mener différentes démarches analytiques.

J'ai tout d'abord réalisé des recherches bibliographiques, qui m'ont permises de comprendre le contexte et les perspectives d'évolutions possibles de l'approche du genre dans la manière de concevoir les espaces publics. Les travaux sur le genre du collectif « Genre et ville » m'ont beaucoup inspiré, ainsi que les recherches d'Yves Raibaud et Edith Maruéjols, tous les deux des spécialistes de la géographie du genre.

Dans un même temps, j'ai pu réaliser un entretien avec une architecte-urbaniste et maître de conférences à Paris Nanterre, Anne Labroille, qui est engagée dans l'égalité femme-homme depuis maintenant 5 ans. Elle est également fondatrice du collectif « Mémo » (Mouvement pour l'équité dans la maîtrise d'œuvre). Notre entretien avait pour but d'échanger vis-à-vis des évolutions des pratiques publiques concernant le genre et l'espace public, ainsi que de recueillir une expérience professionnelle sur le sujet.

Le suivi en ligne du colloque sur l'Espace public du 16 octobre 2020 issu de la collaboration entre l'Ordre des architectes de Nouvelle-Aquitaine et des avocats du Barreau de Bordeaux m'a également permis de compléter ma vision sur l'espace public de manière plus globale.

J'ai également mené une étude sur deux parcs de la ville de Lyon, le parc Blandan et le parc du Clos Layat. J'ai choisi de réaliser cette étude en utilisant une méthode de comptage selon une grille établie par mes soins se focalisant sur les activités pratiquées, mais également les situations spatiales, temporelles et sociales. Ces relevés quantitatifs ont été complétés par des dialogues ouverts avec les usagers des parcs sur leurs pratiques des espaces afin d'obtenir plus de précision, et de compléter les observations quantitatives. J'ai choisi cette méthode car elle s'inspire d'études sur le genre déjà réalisées par le passé, et ayant permis des pistes d'aménagement comme celle de Corinne Luxembourg (2020) sur la ville de Gennevilliers par exemple. Cette procédure tient également compte du processus d'un paysagiste, qui se focalise sur les usages d'un espace, afin mieux orienter ses choix d'aménagement. J'ai choisi d'étudier des parcs car ils se différencient largement des rues et des places, où moins d'activités sont pratiquées (principalement des déplacements et des attentes). Les parcs permettent de cerner les limites de liberté que les personnes s'octroient sur les espaces publics. Ces deux parcs ont précisément été choisis car ils sont récents, et mettent donc en valeur des politiques publics, mais également des méthodes de conception récentes. Ces parcs ont été réalisés par l'agence Base, structure dans laquelle j'ai effectué mon stage et j'ai donc eu l'opportunité d'échanger sur les méthodes de conception des parcs et de mieux comprendre le contexte des projets avec les architectes paysagistes ayant conçu les parcs.

Dans une première partie nous verrons donc quelle est la définition de l'espace public, et en quoi celui-ci a progressé vers la reproduction de stéréotypes de genre à travers l'espace et le temps.

Une seconde partie se recentrera sur les observations de terrains, réalisées dans deux parcs lyonnais, avec des analyses des données collectées, et permettra d'émettre des pistes de réflexion quant à de nouvelles pratiques d'aménagements plus égalitaires.

Une troisième partie montrera comment les idées recueillies par les recherches bibliographiques et les études de terrains peuvent être mises en application. Les éléments apportés seront repris de la réponse au concours d'idées du « Cercle de Zaha » sur le thème « La Ville ensemble, toutes et tous », concernant l'aménagement de la place Jean Jaurès (Lyon 7^{ème}) en tant qu'« espace non-genré exemplaire ».

I. De la fabrique de l'espace public à la prise en compte du genre

1. Définition, historique, et situation actuelle de l'espace public

a. Définition de l'espace public

Lorsque l'on parle d'espace public, Thierry Paquot propose une approche intéressante, d'un côté celle de l'espace public, de l'autre celle des espaces publics. Il les considère comme deux choses différentes mais liées. L'espace public renvoie d'un côté au « *débat politique, de la confrontation des opinions privées* », alors que les espaces publics renvoient à des lieux qui permettent le « *libre mouvement de chacun, dans le double respect de l'accessibilité et de la gratuité* ». Il propose ainsi de les traiter ensemble mais également séparément. « *Ensemble, car ils ont en commun l'idée du partage, de la liaison, de la relation, de l'échange, de la circulation. Séparément, car ils possèdent également certaines spécificités qui empêchent de les assimiler l'un à l'autre. L'espace public n'est pas géographique ou territorial, tandis que les espaces publics sont dans leur grande majorité physiques, localisés, délimités géographiquement* » (Paquot 2009).

Bien que délimité géographiquement de manière juridique, la limite n'est pas toujours claire, notamment pour des espaces privés accueillant du public, comme les centres commerciaux, ou bien les gares par exemple. On peut également se poser la question quant aux différentes structures de la voie publique, dédiées d'une part aux voitures, d'une autre aux cyclistes, et d'une dernière aux piétons. Il s'agit en fait là d'une négociation entre les usagers des espaces publics. Mais comme il est mentionné dans le compte rendu du projet USER de 2015 : « *Un espace public n'exclue pas certaines catégories d'usagers. Les places, les berges, les parcs, les friches, les rues... sont en théorie ouverts à tous. Cependant il existe une tendance à la privatisation de ces espaces publics, en termes d'usage ou de droit de propriété [...]. Ces lieux restent extérieurs, mais ne sont plus publics. Il y a les espaces publics en centre-ville, mais ceux situés dans les zones résidentielles, notamment en pieds d'immeubles, jouent un rôle important dans le quotidien des usagers. Nous les avons abordés comme des lieux qui permettent aux individus, aux familles, d'élargir leur territoire d'habitation* » (Bareiro 2015).

L'espace public est donc le prolongement de l'habitat, puisque chacun peut normalement se l'approprier de manière équitable, et sociabiliser ainsi avec le monde extérieur. Francis Beaucire dit même que l'espace public est en fait un espace social, où la diversité est importante, car « *la diversité sociale ne peut être vécue sans la possibilité de la rencontre. L'espace public est un lieu qui rend possible la mixité et l'urbanité* » (Beaucire 2014).

Finalement, l'espace public rend compte de la société de son époque, et il ne doit pas « *être étudié seulement dans son processus de fabrication et de développement, il doit être envisagé aussi au point de vue de son fonctionnement. [...] Chaque ville s'affirme comme foyer d'animation de rayonnement et d'attraction sur les zones rurales ou semi-rurales environnantes. En même temps elle réfléchit les attitudes et les besoins de la société globale. Dès lors les espaces collectifs doivent être considérés comme des sortes d'équipements collectifs, des lieux d'action et de consommations collectives, à la disposition d'un public très vaste et très composite* » (Bédarida 2003).

L'espace public a donc beaucoup évolué dans le temps, faisant face aux besoins des populations qui l'ont vécu. Il est donc intéressant de voir comment celui-ci a évolué au cours des siècles.

b. Historique de l'espace public en Occident

Les espaces publics tels que décrits lors de l'Antiquité, étaient notamment traduit par l'agora grecque et le forum romain. Ceux-ci étaient désignés comme les lieux de rassemblements sociaux et politiques, où se retrouvaient les différentes manifestations de la vie quotidienne. On pouvait cependant noter que ces espaces n'étaient en fait pas accessibles par tous, puisqu'ils étaient uniquement ouverts aux citoyens libres, et donc majoritairement aux hommes.

Au moyen âge, la segmentation des rôles de l'espace public, « *la spécialisation des fonctions (place marchande, place religieuse, place civique) et l'insertion au sein de tissus urbains non planifiés* » (Fusco 2010) permettent plus d'accessibilité à ses usagers puisqu'elles scindent les groupes sociaux. Les espaces publics étaient majoritairement symbolisés par des places, situées à différents endroits dans la ville, en fonction de leurs spécialisations. Les places marchandes étaient majoritairement situées en périphérie du centre-ville, contrairement aux places civiques, et religieuses, situées dans le centre, accolées aux bâtiments religieux et politiques. Elles sont en fait principalement utilitaires, et ne recherchent en aucun cas un certain esthétisme.

La renaissance marque une réelle transition dans la construction de la ville, et donc du lien entre l'espace privé et public. Les villes sont reconstruites et cherchent à mettre en avant le beau, en le créant pour le public. On voit à ce moment-là se créer des allées, des promenades, ou encore des parcs et des jardins publics dans les villes, au détriment des espaces libres privés. « *Les espaces libres privés tendent à se réduire au minimum. Il faut y suppléer par la création d'espaces libres publics qui ont un caractère artificiel entièrement différents du caractère spontané qu'ils présentaient dans les villes précédentes* » (Lavedan 1936). Les boulevards et avenues deviennent de ce fait des lieux de rencontre et de partage. On observe cependant une séparation des classes sociales, puisque la route est attribuée aux riches, et les trottoirs aux plus modestes. Finalement, « *des quartiers ségrégués se forment progressivement et la mixité disparaît de l'espace public. De façon générale, la séparation privé/public émerge* (Stein 2003). A cette époque les hommes sont accompagnés de leurs femmes pour circuler sur les espaces publics, lorsqu'elles sortent de l'espace privé

Les temps modernes ont renforcé ces structures de l'espace public. Mais « *le rôle de la place dans l'espace urbain a cependant évolué dans le temps, donnant naissance à des morphologies et à des arrangements fonctionnels fort différents. Les places n'ont ainsi pas cessé de se modifier, s'appropriant d'héritages anciens, réinterprétés par les nécessités urbaines d'époques successives. Des nouvelles places ont en même temps vu le jour, traduisant de façon plus directe les nouvelles conceptions urbanistiques* » (Fusco s. d.). On assiste également à une sectorisation des quartiers, celui des affaires, de l'industrie, des logements... qui sont reliés entre eux par un maillage désorganisé car les villes se construisent rapidement et il n'y a pas de réelle organisation stratégique. Les activités productives étant à majorité pratiquées par les hommes, la structure des villes s'est donc progressivement organisée selon celui-ci.

Le XIXème siècle fut marquant en termes de réorganisations des villes, car de nombreux travaux ont été entrepris, non seulement pour des raisons sanitaires, mais également pour laisser place aux véhicules tractés. A cette époque, de nombreuses lois sont également

proclamées pour réguler l'accès à la voie publique. Cela nuit en partie à tous « *les saltimbanques, chanteurs, avec ou sans instruments, bateleurs, escamoteurs baladins, joueurs d'orgue, musiciens ambulants, et faiseurs de tours sur la voie publique* » (Barles 2016), *puisqu'elle devient « spécialement affectée à la circulation »* (« Ordonnance de police » 1832).

A Paris, c'est Haussmann, sous Napoléon III, qui va complètement transformer la ville, en détruisant de nombreux quartiers, pour créer les axes principaux que l'on connaît aujourd'hui tels que le boulevard du Sébastopol, le Boulevard St Germain, la rue de Rivoli etc. C'est à cette même époque que sont retravaillés les parcs et les jardins de Paris, inspirés de la capitale britannique, on voit naître de plus en plus de squares de proximité, et les places deviennent monnaie courante sur les grands boulevards. Les travaux du baron étaient également les pionniers des travaux des ingénieurs (ponts, routes), et des paysagistes (parcs, jardins).

Bien qu'Haussmann ait mis en avant les besoins de changement dans les pratiques de construction de la ville, c'est Cerda qui « *signe en quelque sorte l'acte de naissance de l'urbanisme* » (Beaudet 2007), un peu plus tôt en faisant ses preuves lors de la reconstruction de Barcelone, et de l'écriture en parallèle de *la théorie générale de l'urbanisation*. « *Cet ouvrage propose une approche critique qui prend appui sur une analyse rigoureuse des problèmes et des besoins des populations de la ville et qui lie les préoccupations pour l'habitat et celles concernant les réseaux. Avec Cerda, l'art urbain cède le devant de la scène à l'urbanisme* » (Beaudet 2007).

Les méthodes de construction de la ville de Cerda et d'Haussmann s'opposent sur certains points. Haussmann met en avant des reconstructions lourdes, qui vont vite être critiquées, ses méthodes vont se répandre en Europe mais vont être limitées car elles impliquent de hauts budgets. Cerda se base en revanche sur une extension de la ville, plus périphérique, et pensera à une manière de retravailler les centres historiques plus tard.

De nombreuses théories apparaissent également vis-à-vis des enjeux futurs des villes, notamment en réaction à l'ère industrielle. On peut notamment entendre parler du concept de *citée-jardin (Garden city)*, développé par Howard, qui au contraire des quartiers urbains densément plantés d'aujourd'hui, représente plus une agglomération à l'extérieur de la ville, qui serait autonome, et composée de tout ce dont la population pourrait avoir besoin (Beaudet 2007).

En 1911, on peut voir que les notions d'urbanismes sont bien ancrées, c'est l'année de création de la Société Française des urbanistes. Ces années sont accompagnées de la montée du mouvement progressiste, aussi appelé fonctionnaliste car il divise la ville et ses bâtiments en fonctions (logement, travail, loisirs...), et compte sur le progrès pour s'adapter aux besoins de la société. C'est le début des travaux de Charles-Édouard Jeanneret-Gris, surnommé « *Le Corbusier* », qui prennent un large essor à la fin de la seconde guerre mondiale, pour des besoins de reconstruction rapide. Et « *pendant toute cette période, la notion d'espace public a été mise de côté, les urbanistes préférant se concentrer sur les fonctions de la ville, son rôle utilitaire. L'espace public était devenu un non-lieu, un résidu, peu digne d'intérêt* » (Champeau 2006).

La montée en puissance des paysagistes de l'époque tels que Ingrid et Michel Bourne, ou encore Jacques Sgard a permis de remettre l'espace public -celui des nouveaux grands ensembles créés, mais également celui composé par les rues, les parcs et les jardins- à une place importante, en convainquant les architectes de les intégrer en amont des opérations pour mieux gérer les espaces « résiduels » (Blanchon 1999).

Il s'agit en fait de créer une réelle continuité avec les éléments qui forment la ville. « *Vivre l'architecture comme un paysage, c'est ramener à sa juste place l'objet construit, comme élément d'un tout : l'immeuble et son parcours d'approche, son environnement, les parkings, les zones industrielles, les infrastructures routières et ferroviaires, les no man's land... (...) Les paysages "unidimensionnels" se heurtent toujours à des paysages plus complexes enrichis par l'imbrication de tous les éléments constitutifs qu'il s'agisse d'ailleurs de paysages agricoles ou de paysages urbains. (...) Le charme discret des constructions rurales ou des anciens paysages villageois tient à cette cohérence des différentes architectures entre elles et de l'interrelation entre le site et le bâti. (...) L'enjeu de l'architecture contemporaine, offrir à tous un cadre de vie agréable passe par la prise en compte de cette idée de "paysage construit" » (Bertholon 1987).*

Ces pensées vont être conservées jusqu'à aujourd'hui, et soutenues par de nombreuses lois qui protègent le paysage comme une approche esthétique, mais également une approche sociologique et géographique dans les documents d'urbanisme tels que le PLU, le SCoT ; ou plus globalement le code de l'urbanisme. Certaines structures urbaines conservent cependant des traces de cette époque d'urbanisation massive ou le relationnel entre les espaces publics et le bâti n'était pas réfléchi d'une pièce.

Lorsque l'on s'intéresse à l'histoire complexe de l'espace public et de sa construction, on s'aperçoit qu'il s'est adapté aux besoins de la société dans son contexte urbain. Au début avec la création de places fonctionnelles, puis par un travail des rues pour des raisons sanitaires et à cause de l'arrivée de l'automobile plus tard. Puis pour des raisons de réelle recherche de cadre de vie, avec un réel intérêt porté sur les parcs et les jardins, mais également le rapport au bâti, qui devient très imposant dans les villes. Il y a également l'aspect social qui est pris en compte dans la fabrique de la ville. Pendant cette longue période, nombreux ont été les hommes, qui ont proposé des idées, pour une construction de la ville répondant aux enjeux futurs. Ces hommes, pas forcément de manière volontaire mais tout de même, ont en fait écarté les femmes de leurs réflexions.

c. La fabrique de l'espace public, facteurs d'inégalités entre les femmes et les hommes

i. *Un contexte sociétal favorisant les inégalités*

Selon Jacques Lévy, l'urbanité représente en corrélation avec le contexte urbain, le « couplage de la densité et de la diversité des objets de société dans l'espace ». La société s'est construite sur les fondements d'une « *dualité entre les femmes et les hommes* » (Mosconi, Paoletti, et Raibaud 2015), pour de soi-disantes prédispositions, chez l'un comme chez l'autre, et l'on observe encore aujourd'hui des inégalités dues à ces fondements.

Les femmes sont encore majoritairement associées au « *care* », et dédient ainsi une grande partie de leur temps aux « *tâches domestiques et aux accompagnements* (enfants, personnes âgées) » (Raibaud 2016), mais elles sont également encore majoritaires au niveau des temps partiels à 30 % d'entre elles contre 7 % pour les hommes en France métropolitaine, (Insee 2018)). On note également qu'elles sont encore sous représentées politiquement, puisque les femmes ne composent que 9,9% des présidences des Conseils départementaux, sur lesquels ne s'applique aucune contraintes paritaire (Bousquet et al. 2017). Les inégalités salariales sont également encore de vigueur. Ces inégalités sont soulignées sur la figure 1, présentant les différences de salaires femmes-hommes en fonction de leurs catégories socio-professionnelles.

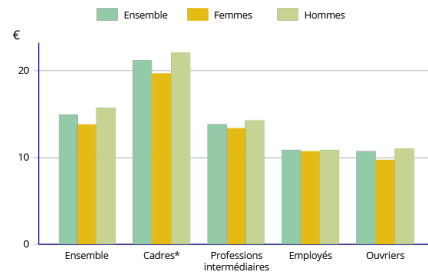


Figure 1: Graphique présentant l'écart de salaire net horaire moyen entre les femmes et les hommes selon la catégorie socioprofessionnelle (Données : Insee 2017, Production graphique : Loïc Jacob)

Le fait que les hommes aient pendant si longtemps été liés aux professions de la production, et les femmes à la reproduction, les villes se sont construites sur ce modèle, produisant des inégalités. On notera que ces schémas inégalitaires sont à nuancer, car les inégalités ne sont pas les mêmes en Europe et dans d'autres pays du Monde. Les propos tenus dans les parties suivantes, évoquant les différences et inégalités des femmes et des hommes dans la ville du XXème siècle, sont basés sur des analyses françaises ou européennes.

ii. L'usage de la ville par le genre

Lorsque l'on s'intéresse à la manière dont les femmes et les hommes investissent l'espace public, on observe des différences spatio-temporelles fortes. Le fait que « *les usages de l'espace public traduisent en fait les relations sociales qui se construisent dans l'espace privé* » amène les femmes à prolonger les tendances sociétales, en participant à la plus grande partie « *du travail non rémunéré du cadre domestique et familial* » (Navarre et Ubbiali 2018). Les femmes mènent ainsi une double journée de travail, influençant de manière significative leurs schémas de déplacement dans la ville (Galvez, Rodríguez-Modroño, et Domínguez-Serrano 2011). Selon les études de Luxembourg et al. (2020), bien que le nombre de sorties journalières des femmes et des hommes soit quasiment identiques, respectivement 3,2 et 3,1, la distance qu'ils parcourent quotidiennement est nettement plus faible pour les femmes, avec 23 km contre 27,6 km. D'après les études, les femmes ont en fait des cercles spatiaux plus restreints, mais des trajectoires plus variées. Les femmes connaissent de ce fait souvent mieux leur quartier, et cela se reflète lors de la production de cartes sensibles dans les études de quartier.

Si l'on s'intéresse aux modes de transports, on peut voir que les hommes utilisent de manière plus fréquente la voiture, pour 67% de leurs déplacements, contre 62% pour les femmes. La marche à pied est en revanche plus pratiquée chez les femmes, avec 26,2% contre 18,2%. Les transports collectifs sont également plus pratiqués chez les femmes, avec 8,5%, contre 8,1%. Concernant l'utilisation du vélo, les femmes ont encore énormément de mal à s'approprier « *la petite reine* ». Les chiffres sont très faibles, avec un pourcentage de femmes pratiquant régulièrement de 6% dans le Bas-Rhin, et jusqu'à 1,2% dans les Bouches-Du-Rhône (Luxembourg et al. 2020).

Les différences de pratiques de l'espace public entre les femmes et les hommes sont multiples, mais sont évidemment liées aux rôles qui leurs sont attribués, et auxquels s'ajoutent des pressions sociales.

Lorsque les femmes pratiquent l'espace public, elles sont souvent accompagnées, et modifient leurs trajectoires en fonction des personnes qu'elles accompagnent (emmener les enfants à l'école, s'occuper des personnes âgées de la famille...). Cela est également dû à leur milieu professionnel, le fait qu'elles soient encore nombreuses en temps partiel et dans

les métiers relevant du « care » les oblige à fonctionner de manières différentes, les horaires de transports en commun n'étant par exemple pas organisé autour des temps partiels mais bien sur des horaires tendanciuellement masculins.

Selon Marion Tillous, la différence de mobilité des femmes et des hommes dépend également du contrôle spatial qui s'exerce souvent de l'homme sur la femme au sein des couples. Marion Tillous propose ainsi quatre façons d'aborder le contrôle spatial : « *connaissance (les différents aspects de la mobilité des femmes sont connus du partenaire), redéfinition (le partenaire a son mot à dire sur ces différents aspects de la mobilité), encadrement (le partenaire accompagne ou fait accompagner sa conjointe lorsqu'elle se déplace), et limitation de cette mobilité (le partenaire refuse certains déplacements)* » (Luxembourg et al. 2020).

iii. Genre et loisirs sportifs dans la ville

La ville comme lieu d'émancipation passe par les espaces de loisirs qu'elle propose. A ce sujet, Edith Maruejols (2015) s'est emparée de la question sur les espaces de loisirs des jeunes. Ses études lui permettent de conclure que « *l'activité sportive « de loisir et/ou de découverte » dans l'offre municipale ne vient pas compenser un déséquilibre des pratiques sportives filles/garçons très fort dans les clubs. Dès l'école primaire les stéréotypes de sexes sont importants dans le choix d'une activité sportive. Un garçon sur 2 (52%) qui pratique un sport en club, le pratique dans l'entre soi, (entre garçons), c'est le cas d'une fille sur 3* ». Ces propos sont repris par Yves Raibaud (2016), qui souligne que « *les dispositifs publics de loisirs des jeunes ne font malheureusement que suivre cette loi d'airain assignant à chaque sexe un comportement normé, souvent en l'absence de conscience des enjeux de l'égalité chez les élu.e.s locaux.les et de formation chez les animatrices et les animateurs.* » Edith Maruejols a également montré que « *le rôle central du terrain de foot (matérialisé ou non) au centre de la cour de récréation : occupé de façon permanente par des groupes de garçons, [...] configure une centralité masculine et une périphérie féminine, la même que l'on observera plus tard sur des lieux de ville tels que places et placettes, cours d'immeuble* » (Raibaud 2016). Cette centralité masculine se retrouve de manière transparente dans des espaces comme les city-stades ou les skate-parks que l'on retrouve bien souvent dans les villes, et qui sont majoritairement pratiqués par les hommes (98%). La ville de Lyon compte par exemple sept skate-parks pour plus de 500 000 habitants.

D'une manière plus globale, Chris Blache soutient que les femmes doivent plus souvent payer pour leurs loisirs sportifs. Les espaces publics ne satisfaisant pas leurs attentes, elles vont payer pour s'inscrire dans des activités en club, ou bien si elles décident de pratiquer leurs activités en extérieur, elles vont les payer par des remarques, des insultes sexistes.

iv. La question de la sécurité

En 2015, le rapport HCE montre que 100% des femmes ont déjà vécu un harcèlement sexiste de rue. Ces chiffres traduisent un sentiment d'insécurité fort chez les femmes. La ville de Bordeaux a souhaité étudier ce phénomène en réalisant des études basées sur des « *focus-groupes* », des entretiens, ou encore la réalisation de marches observatoires.

Malgré le sentiment d'insécurité que peuvent ressentir les femmes dans l'espace public, il faut noter que « *paradoxalement, les enquêtes sur les violences montrent clairement que l'espace privé est un lieu bien plus dangereux pour les femmes que les espaces publics* » (Navarre et Ubbiali 2018). Cela serait principalement dû aux violences conjugales qui sont

majoritairement subies par la femme dans la sphère privée. Dans la sphère publique, les harcèlements moraux sont supérieurs aux violences physiques.

Selon Navarre et Ubbiali (2018), le harcèlement « recouvre des actes relevant du non verbal, du verbal, du physique, et du non physique (sifflements etc.), qui conduisent à discriminer les femmes dans l'espace public », à noter que ces propos sont ciblés sur les femmes, sujet de leur ouvrage, et que les hommes peuvent bien évidemment également subir du harcèlement. Leurs études ont également permis de montrer une corrélation forte entre les discriminations et les groupes de femmes « hors norme ». Ces groupes encadrent notamment les femmes en surpoids, les femmes trans, et les femmes racisées.

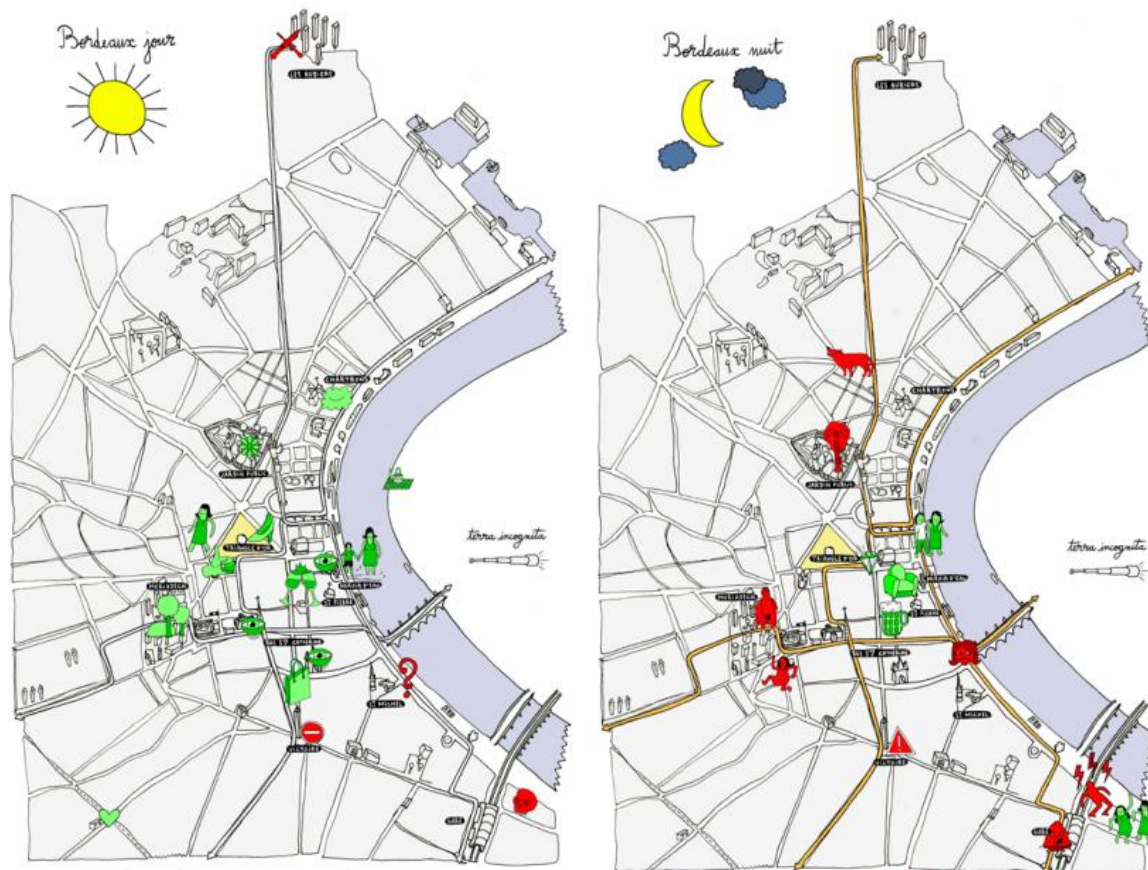


Figure 2 : Cartes exposant le ressenti des usagers de jour et de nuit de la métropole bordelaise, en vert les ressentis positifs, en rouge les ressentis négatifs (Source : A-Urba, 2011)

Bien que le problème du sentiment d'insécurité des femmes soit pour une grande partie social et dû à l'oppression masculine, le contexte spatio-temporel semble les renforcer. Spatial d'un premier temps au point de devoir éviter certaines rues, et temporel dans un second, renvoyant principalement à la dualité jour/nuit. Les études présentées dans le rapport d'étude A-Urba sur la métropole bordelaise montrent bien que la ville est perçue différemment le jour et la nuit (voir figure 2).

2. Entre féminisme et stratégies d'aménagement selon le genre

Les inégalités sociales se traduisent donc spatialement dans l'espace public et sont aujourd'hui fortement étudiées. On pourrait penser que ces études sont récentes, mais les premiers ouvrages datent en fait des années 70, et sont fortement liés aux premières pensées féministes. Cette partie propose de comprendre le développement de ce mouvement, intégrant le genre à la fabrique de la ville.

a. Un contexte lié au développement du féminisme

La première vague féministe en Occident fut celle des suffragettes de 1890 à 1918 en Angleterre, les femmes revendiquaient notamment le droit de vote pour elles-mêmes. Des mouvements proches de celui des suffragettes ont eu lieu dans d'autres pays d'Europe comme la France, où les femmes ont obtenu le droit de vote en 1944. Il faut noter qu'à ce niveau l'Europe était en retard, puisque les pays comme les Etats-Unis ou le Canada l'avaient déjà obtenu dans les années 1910. Mais d'autres pays étaient encore plus en retard, comme l'Arabie Saoudite par exemple qui donna le droit de vote aux femmes en 2011.

Une seconde vague notoire fut celle des années 1970, avec sa phrase culte « *le privé est politique* » d'Ulrike Meinhof, et de nombreuses actions MLF (Mouvement de Libération des femmes). Ces mouvements revendiquaient surtout une inégalité des lois, et une inégalité culturelle vis-à-vis des rôles des femmes dans la société de l'époque.

La troisième vague des années 1980 se prolonge jusqu'au début du XXI^{ème} siècle avec l'apparition des mouvements LGBTQI, qui mettent en avant la notion de genre, et réquisitionnent sa construction. La notion de genre mise en avant à cette période apporte une approche différente de celle des sexes. Le genre est en fait en sociologie une « *dimension identitaire et sociale* », dans laquelle les personnes de sexes différents, soit de « *caractères physiques reproducteurs* » différents, pourront se retrouver (Larousse s. d.). Le concept de genre « *peut être défini comme un ensemble de rôles fixés par la société et culturellement variables que les hommes et les femmes jouent dans leur vie quotidienne.* » (Almeida 2015).

C'est en parallèle de la seconde et de la troisième vague que des ouvrages et des projets ont commencé à voir le jour pour contrer les inégalités sociales que soulignait la ville. Ils ont d'abord été initiés à l'étranger, et sont arrivés en France, en se propageant notamment par les mouvements féministes de la troisième vague. « *Si les réflexions genrées en urbanisme et architecture furent initiées par des militantes et des chercheuses dès les années 1970 (Burnett, 1973 ; Hayden et Wright, 1976 ; Matrix Book Group, 1984), y compris en France (Hominal, 1974 ; Enjeu et Savé, 1975 ; Coutras et Fagnani, 1979), elles se sont concrétisées dans des projets étrangers à partir des années 1990 (Biarrotte, 2012 ; Hancock, 2012 ; Custodi, 2017), puis propagées via des réseaux féministes transnationaux composés d'opérationnel·le·s, de militant·e·s et de chercheur·e·s* » (Biarrotte 2020).

Les projets étrangers, dont parle Lucile Biarrotte, doctorante au Lab'Urba, Université Paris Est, sont en effet nombreux, et sont référencés en majorité au Canada dans les villes de Toronto ou Montréal. Ils ont pour but de replacer les femmes dans le processus de fabrication de la ville. Toronto a par exemple créé le collectif Women Plan Toronto en 1985, un groupe féministe « *qui cherche à améliorer la qualité de vie urbaine en aidant les Torontoises à faire entendre leurs revendications auprès des autorités municipales et en faisant connaître les besoins spécifiques des femmes* » (Piché 1989). Ce groupe s'est développé de différentes manières : animations, actions ou de publications... et a permis de toucher des sujets liés « *aux besoins* » des femmes. Par exemple, un plan de

développement de la ville a été construit et a permis de révéler les aspects positifs et négatifs de la ville pour les femmes ainsi que les changements à y apporter. Le groupe a pu agir sur la sécurité pour les femmes dans la ville en échangeant sur les quartiers sensibles, avec les services de transports... Malgré cela, « *les femmes sont très peu présentes dans les grands débats sur l'aménagement, peut-être parce que les enjeux y sont définis de telle sorte qu'elles ne s'y reconnaissent pas* » (Piché 1989).

C'est à la suite du début des démarches telles que Woman Plan Toronto (WPT), que d'autres groupes ont commencé à se former sur la scène canadienne et internationale. La conférence de l'habitat II de 1996 qui s'est tenue à Istanbul, et qui était la suite de l'Habitat I de 1976 à Vancouver, va également supporter l'égalité femme-homme dans les villes, puisqu'elle précise « *promouvoir et assurer la pleine participation des femmes dans la prise de décision au niveau municipal en prenant les dispositions nécessaires pour une répartition équitable du pouvoir et de l'autorité* » (Michaud 1997).

C'est un grand pas pour les études genrées. A la suite de cela, on assiste même à la création du « *Réseau international femme et ville* » (RIFV) par la ville de Montréal, qui va jouer un rôle de « *pont entre les réseaux* », notamment en diffusant ses idées en Europe. Les méthodes du RIFV étaient donc « *de gérer les réseaux, d'élaborer des programmes d'échanges, et de favoriser les bonnes pratiques en faveur du genre.* »

Les démarches pour le genre ont donc été initiées à l'international en majorité par les grandes villes canadiennes comme Montréal, Toronto, ou encore Vancouver dans les années 90. Puis se sont diffusées à travers le monde par le biais de groupes internationaux, relayant les approches et travaux innovants, et soutenant les initiatives. En Europe, les premiers groupes similaires naissent en Espagne (Colectivo de Mujeres urbanistas), ou en Finlande (EuroFEM) dans les années 90. Les travaux de Lucile Biarrotte (2017) ont notamment permis de rendre compte des différentes initiatives à travers le monde, ainsi que les potentielles influences entre celles-ci (voir figure 3).

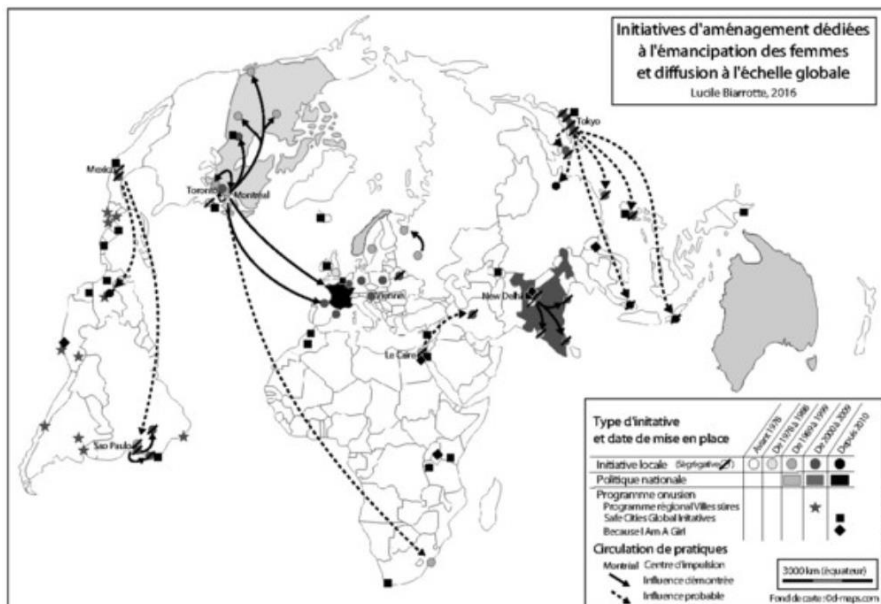


Figure 3 : Carte représentant les initiatives dédiées à l'émancipation des femmes, ainsi que leur diffusion à l'échelle globale (Source : Biarrotte 2016)

Le collectif EuroFem finlandais a notamment permis au système européen de s'enrichir en termes de stratégie de planification urbaine, en créant le « *Toolkit for the involvement of woman in regional planning* » (La boîte à outils pour l'implication des femmes dans

l'aménagement régional) en 2000. La création de cet outil a eu lieu juste après la signature du traité d'Amsterdam par les différents pays européens en 1999, qui mit en marche le processus de recherche d'égalité dans les pays d'Europe.

b. Des femmes au genre

Les travaux menés par les féministes mettant en avant les inégalités femmes-hommes dans leurs manières de pratiquer l'espace public ont donc mené à une nouvelle approche sur la conception urbaine. Selon Lucile Biarrotte (2017), on peut diviser les actions féministes actuelles en deux catégories.

La première catégorie est celle qui est « qualifiée parfois de discrimination positive », et qui cherche à étudier les femmes uniquement, par le biais de marches exploratoires réservées aux femmes, de conseils locaux de femmes, de moments ségrégués. La seconde apporte une vision plus large, car elle porte sur le concept de « *gender mainstreaming* », ou « *approche intégrée de l'égalité* » qui cherche à prendre en compte « *les inégalités femmes-hommes dans l'étude ou l'action de manière transversale* ».

Alors que les documents officiels européens stipulent aujourd'hui la prise en compte du genre dans les politiques publiques, les approches sont en fait encore majoritairement tournées vers les femmes, et vers une tentative de « *rattrapage* ». Selon Susan Fainstein et Lisa Servon (2005), étudier les femmes n'est en fait pas suffisant, étudier le genre permet de remettre les femmes et les hommes dans leur contexte, celui de suivre des comportements, des attentes, des normes. Les deux auteures expliquent également que la plupart des livres utilisant le terme de genre dans leur titre se focalisent essentiellement sur des femmes, car les femmes ont été sous étudiées dans le passé. (« *Gender is about roles and relationships, about differentials in power and access to resources. When we study gender, we are studying a system in which women, men, gays, lesbian, and the trans-gendered and implicated and entwined. One cannot exist without the other. Gender has to do with the behaviors, expectations, and norms, confronting each grouping in relation to the other. For this reason, it is critical that gender studies include men as subjects along with women. Still, most books and articles that use the word "gender" in their title focus almost exclusively on women. Why is this ? One reason is clearly that women have been understudied in the past.* » (Fainstein et Servon 2005))

Lucile Biarrotte rejoint les auteures anglaises dans leur discours, en disant que l'action des « *politiques publiques réalisées dans des espaces urbains selon une approche de genre, ce qui ne la réduit ni à des pratiques urbanistiques ni aux actions dédiées aux femmes* » (Biarrotte 2017).

Finalement, le texte de Yves Raibaud « *Care, genre et espaces publics. De la recherche à l'engagement.* » (2016) apporte une réflexion de la prise en compte du genre notamment pour des raisons d'acceptations sociales et humaines. « *Au-delà des questions d'égalités entre les femmes et les hommes et de mixité, le concept de genre a pour la géographie comme pour les autres sciences humaines et sociales une première utilité: il inclut l'homophobie (lesbo/gay/bi/trans/intersex-phobie) dans les questions d'inégalités et discriminations dans l'espace public (Alessandrin et Raibaud, 2013). Bicatégoriser les humains en une classe d'hommes et une classe de femmes est simplificateur et ne rend pas compte de la multiplicité des rapports sociaux qui se jouent à l'intérieur de chaque catégorie. Le mot genre, en tant que rapport social de sexe, permet une ouverture conceptuelle facilitée vers d'autres rapports de domination liés à l'orientation/identité sexuelle, mais aussi à l'âge, la couleur de la peau ou l'handicap, vécus comme des différences incorporées, justifiant trop souvent une mise à l'écart ou une infériorisation, la même que celles qui est vécue au*

quotidien par les femmes. » Selon Yves Raibaud, le genre serait également le prolongement du féminisme, et non une annulation de celui-ci.

c. Les stratégies d'aménagement avec vocation égalitaire aujourd'hui

i. *La situation en Europe*

L'approche par le genre a pris de l'ampleur depuis l'application du traité d'Amsterdam. Mais le débat reste toujours ouvert quant à la mise en action des solutions pour des villes plus égalitaires. On observe d'un côté des politiques remettant en question le fonctionnement économique et social de leur pays, comme en Suède ou en Angleterre, et d'un autre des actions plus locales, comme à Vienne, Barcelone, ou encore Berlin (Revue « Politique » 2012).

La Suède a en effet rejoint les attentes européennes, et créé son propre texte de loi disant que « *femmes et hommes ont un pouvoir égal de modeler la société et leur propre vie* ». De cela ont vu le jour des nouvelles procédures de participation citoyenne, plus adaptées aux femmes, avec un changement des horaires de consultation, des formes de communication, ou encore des langues pratiquées.

Dans la même optique, l'Angleterre se positionne et met en place des actions en tentant de recenser les différents projets déjà existant au sein du pays, et de promouvoir les pratiques plus globalement. « *The Duty required that public authorities have Gender Equality Schemes in place by April 2007 and that they report on their progress in April 2008* » (Burgess 2008).

Plus localement en Allemagne la ville de Berlin a su inclure ses citoyens et ses citoyennes aux méthodes de planification, en effectuant des changements au niveau administratif notamment. Cela a permis d'identifier les réels besoins des habitants des villes, et de modifier les programmes de rénovation urbaine prévus initialement, concernant les « *lieux de loisirs, sites industriels, lieux angoissants, services urbains, mobilités, etc.* » (Tummers 2015).

De la même manière, la capitale autrichienne a mis en place le concept de « *Fair Shared City* », avec un bureau spécialement dédié dans son département d'urbanisme pour réaliser des études urbaines de genre, et mener des projets avec de nouvelles perspectives. De nombreuses études de quartier ont pu voir le jour et proposer ainsi des solutions aux besoins des habitants.

A Barcelone, c'est le collectif « *Punt 6* » qui se détache, faisant référence au paragraphe sur l'égalité, en proposant une nouvelle approche « *l'urbanisme de proximité* ». Cette approche pluridisciplinaire, tente de faire participer les populations locales, et de planifier avec elles les quartiers en voie de rénovation. La grande innovation est non seulement dans leurs méthodes de travail avec les populations, mais également dans leurs capacités à former, et ainsi transmettre des pratiques.

ii. *La situation en France*

La mise en pratique d'approches genrées dans des projets en France n'a que quelques années (Biarrotte 2020). Comme pour les autres pays, les initiatives proviennent principalement de l'adhésion européenne à ces démarches. De nombreuses villes françaises ont décidé de prendre le train en marche en s'inspirant de leurs frontaliers et en proposant des guides référentiels (voir figure 4) pour aider les politiques et les professionnels à se projeter dans ces démarches égalitaires. Ces guides partagent globalement les mêmes

idées, mais restent bien souvent dans l'incitation à la participation de la population aux projets de la ville. Le guide référentiel de la ville de Lyon (2019) va même jusqu'à dire que « *même si certaines préconisations ont été formulées dans les différents travaux produits par la Ville de Lyon, il serait hasardeux, ou du moins prématuré de s'engager sur des prescriptions en terme de réalisation ou de conception de l'espace* ».

La ville de Bordeaux via l'Agence d'Urbanisme Bordeaux Métropole Aquitaine (A-Urba) mène depuis plusieurs années des études sur les usages de la ville par le genre, et tente de mettre en place des solutions dans son développement et son renouvellement urbain.



Figure 4 : Pages de couverture des guides à vocation informatives développés par des villes françaises (Villiers-le-Bel / Paris / Rennes)

A Paris, le projet de réaménagement des sept places (Place de la Bastille / Place de la Nation / Place Gambetta / Place des fêtes / Place de la Madeleine / Place d'Italie) a notamment permis d'intégrer les notions de genre dans la maîtrise d'œuvre des projets. Pour les appels à projet, la ville de Paris spécifiait qu'un « spécialiste du genre » devait faire partie des équipes de conception. On remarque quand même que ce processus n'est pas réellement intégré dans les politiques puisque selon Anne Labroille (Entretien réalisé par Loïc Jacob le 02/10/2020, voir annexe II) l'appel à projet réalisé par la ville peu de temps après pour la petite ceinture de Paris ne prenait pas du tout en compte le genre.



Figure 5 : Photo de la place du Panthéon rénovée par le collectif « Les MonumentalEs » (Source : PR)

De nombreux collectifs ont également vu le jour en France, on peut notamment citer Genre et Ville, qui a participé au réaménagement de la place du Panthéon à Paris (voir figure 5), et qui réalise aujourd'hui de nombreuses études de genre en France et à l'étranger. Leurs travaux ont également grandement participé à la réalisation des guides cités plus haut, en collaboration avec les villes et communes. Un autre collectif nommé « *Bruit du Frigo* » tente de son côté des méthodes participatives lors de projets urbains, et favorise la mixité des phases de conception à la réalisation.

Finalement, la prise en compte du genre dans la fabrique de la ville augmente, et de nombreux projets sont initiés et soutenus par des collectifs, organisations, bureaux d'études publics et privés, ou encore des associations militantes.

II. Études et réflexions sur les comportements stéréotypés observés dans l'espace public

1. Présentation de la méthodologie et des cas d'étude

a. Méthodologie de l'étude

Comme nous avons pu le voir dans la première partie de ce mémoire, les espaces publics tendent à reproduire des stéréotypes de genre. Lors de cette étude, l'objectif était de tisser des liens entre les espaces aménagés des parcs et les usages liés, le tout en intégrant le genre au centre de la recherche.

La procédure de la recherche consistait à réaliser des comptages et des observations dans deux parcs de la ville de Lyon, le parc Blandan et le parc du clos Layat respectivement dans le 7^{ème} et le 8^{ème} arrondissement de la métropole. Ce sont ces deux parcs urbains qui ont été choisis pour l'étude car étant faciles d'accès, ils sont souvent fréquentés et permettent des activités diversifiées. Les deux parcs ont également été conçus par l'agence BASE. Cela m'a donc permis d'échanger avec les concepteurs des parcs, quant aux processus de conception. Leur construction récente leur permet également de répondre aux dernières normes et ainsi d'être accessible de tous, cela offre aussi une mise en évidence des usages actuels des parcs urbains.

Afin de limiter les biais, des relevés ont été réalisés dans les deux parcs, le midi, l'après-midi et le soir, des zones ont été délimitées de manières stratégiques pour réaliser les comptages et les observations. Les relevés ont été réalisés selon une grille à compléter *in situ*, permettant pour chaque individu rencontré, de spécifier clairement son profil, l'environnement dans lequel il évolue, ainsi que les activités qu'il effectue. La grille est consultable en annexe III. Les points d'observations étaient également toujours les mêmes pour chaque relevé. Ce procédé a été choisi car des études similaires ont déjà été réalisées à l'échelle de quartiers et ont permis de nouvelles approches pour des espaces publics plus égalitaires.

Finalement, les relevés réalisés auront permis d'étudier 734 personnes sur les deux parcs, soit 339 femmes et 395 hommes. Chaque espace n'a pas forcément été étudié le même nombre de fois, c'est pour cela que les études statistiques seront par la suite données en pourcentages.

b. Le parc du Clos Layat

Le tableau 1 présente les informations relatives au parc du Clos Layat.

Les relevés réalisés sur le parc du Clos Layat ont porté sur trois grandes entités du parc, elles sont identifiées sur la figure 6. On distingue au Nord la « grande pelouse » qui est un espace très ouvert mettant à disposition des bancs et des plateformes en bois (voir figures 7, 8, et 9).



Figure 6 : Schéma du parc du Clos Layat présentant les espaces étudiés (Source : Loïc Jacob)

Maitrise d'ouvrage	Le Grand Lyon
Maitrise d'œuvre	BASE Paysagistes + ARCADIS
Surface	2,8 ha
Budget	2,4 M€
Année de livraison	2014
Localisation	8ème arrondissement
Moyenne d'âge du quartier	32 ans
Revenus moyens du quartier	23 400€
Pourcentage F/H du quartier	54% F / 46% H
Grandes entités paysagères étudiées	Grande pelouse
	Aire de jeu du Clos Layat
	Espace boisé

Tableau 1 : Informations relatives au parc du Clos Layat
(Source : Loïc Jacob)



Figure 7 : Photo d'un banc en bois sur la « Grande pelouse » du parc du Clos Layat
(Source : Jeanne Souvent)



Figure 8 : Photo d'une plateforme en bois sur la « Grande pelouse » du parc du Clos Layat
(Source : Loïc Jacob)



Figure 9 : Photo de la « Grande pelouse » du parc du Clos Layat
(Source : Loïc Jacob)

Au Sud « l'espace boisé » plus fermé, intègre une aire de pique-nique avec des tables en bois (voir figure 10).

A l'Ouest l'« aire de jeux du Clos Layat » se divise en deux espaces, la forêt des troncs (jeux d'escalade avec des systèmes de cordes et de jeux à ressorts sur sol souple) et la piscine de brouillard (sol ondulé en béton avec projection de vapeur d'eau) (voir figures 11 et 12).



Figure 10 : Photo de L' «espace boisé »
(Source : Loïc Jacob)



Figure 11 : Photo de la piscine de brouillard de L' « aire de jeux du Clos Layat »
(Source : Jeanne Souvent)



Figure 12 : Photo de la forêt des troncs de L' «aire de jeux du Clos Layat »
(Source : Jeanne Souvent)

c. Le parc du sergent Blandan

Maitrise d'ouvrage	Ville de Lyon
Maitrise d'œuvre	BASE Paysagistes + EXPLORATIONS Architectures + ON éclairagistes + ArchiPat + Nicolas Vrignaud + OGI BET + CSD Ingénieurs + RECREATION Urbaine + CM Economistes
Surface	17 ha
Budget	23 M€
Année de livraison	Tranche 1 : 2013
	Tranche 2 : 2019
Localisation	7ème arrondissement
Moyenne d'âge du quartier	36 ans
Revenus moyens du quartier	25 400 €
Pourcentage F/H du quartier	54% F / 46% H
Grandes entités paysagères étudiées	Aire de jeux de la vague des remparts
	Espace plein air
	Plaine des douves
	Espace sportif

Tableau 2 : Informations relatives au parc Blandan (Source : Loïc Jacob)

Les informations relatives au parc Blandan sont présentées dans le tableau 2.

Les relevés réalisés sur le parc Blandan ont portés sur quatre grandes entités du parc, présentées en figure 13.

L'aire de jeux de « La vague des remparts » est située au Nord du parc, elle est composée d'une grande structure en bois, avec des toboggans et des jeux à ressorts sur un sol souple (voir figures 14 et 15). Pour monter aux toboggans, les enfants doivent grimper dans la structure en bois par les côtés, ou bien par les systèmes d'ouvertures placés sur le mur incliné servant d'espace d'escalade.

L'« espace de plein air » est situé au centre du parc, il est composé d'une grande pelouse centrale, d'un espace ombragé avec des assises et des plateformes en bois ainsi que d'un espace proposant des chaises ponctuellement positionnées à proximité de cépées (voir figures 16, 17 et 33).

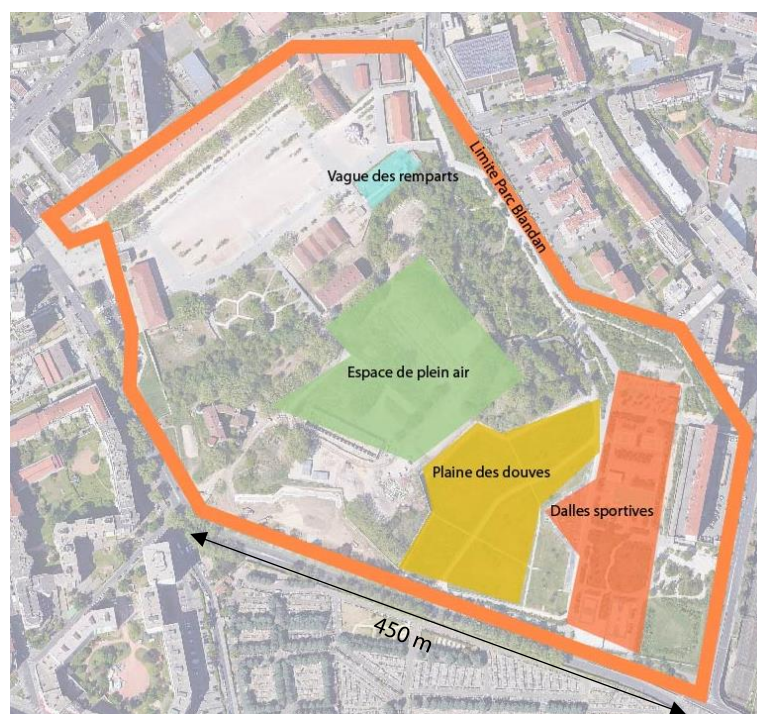


Figure 13 : Schéma du parc Blandan présentant les espaces étudiés (Source : Loïc Jacob)

La « plaine des douves » est une grande pelouse appuyée contre les anciennes fortifications du parc. Le mur de la plaine est longé d'une grande plateforme en bois (voir figure 18).

L'espace des « dalles sportives » regroupe de nombreux terrains de sport sur un sol en béton lisse : basket, volley, tennis de table, football, badminton, musculation. Un skate-park y est aussi aménagé (voir figures 17, 18, 19 et 20).



Figure 14 : Photo de l'aire de jeu de la « Vague des remparts » au parc Blandan (Source : Base)



Figure 15 : Exemple de jeux à ressorts de la « vague des remparts » au parc Blandan (Source : Loïc Jacob)



Figure 16 : Photo de la pelouse centrale l'« espace plein air » du parc Blandan (Source : Base)



Figure 17 : Photo de l'espace avec les assises et les plateformes de l'« espace plein air » du parc Blandan (Source : Base)



Figure 18 : Photo de la « plaine des douves » du parc Blandan (Source : Base)



Figure 19 : Photo des « dalles sportives » de basket et volley du parc Blandan (Source : Base)



Figure 20 : Photo du terrain de foot des « dalles sportives » du parc Blandan (Source : Base)



Figure 21 : Photo de l'aire de musculation des « dalles sportives » du parc Blandan (Source : Base)



Figure 22 : Photo du skate-park des « dalles sportives » du parc Blandan (Source : Loïc Jacob)

2. Les aires de jeux pour enfants

Cette partie porte uniquement sur l'étude des aires de jeux des deux parcs et des populations qui s'y retrouvent.

a. Les populations rencontrées

Les aires de jeux du Clos Layat et du parc Blandan présentent des similitudes au niveau des populations qu'ils y accueillent. On observe sur la figure 23 que ce sont les enfants qui sont majoritairement présents (68%), ensuite les adultes, puis viennent les adolescents et les seniors. Le pourcentage d'adolescents est plus grand sur la « vague des remparts », bien que la tranche d'âge visée soit la même pour les deux aires de jeux (4-12 ans). Les seniors sont en revanche uniquement présents sur l'aire de jeux de la « vague des remparts » (parc Blandan), ils représentent 8%. Avec les adultes, ils sont uniquement présents pour l'accompagnement des enfants.

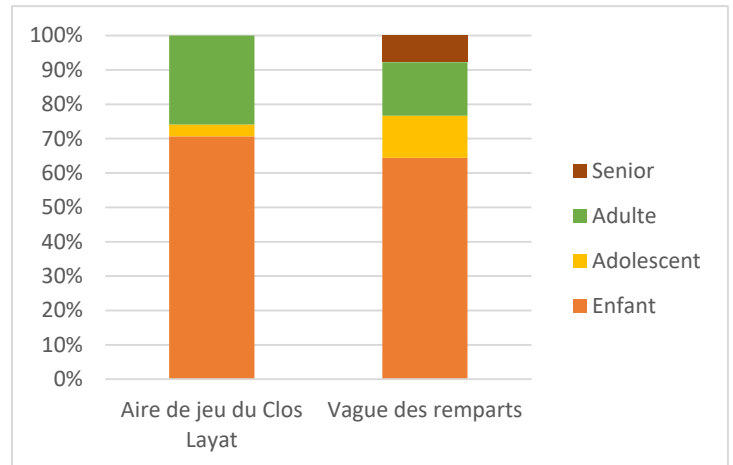


Figure 23 : Graphique présentant les populations présentes en pourcentage sur les aires de jeux des deux parcs (Source : Loïc Jacob)

Comme nous pouvons le voir sur la figure 24, une différence au niveau des personnes accompagnatrices est observable. En effet sur les deux aires de jeux, ce sont majoritairement les femmes qui accompagnent les enfants. Sur l'« aire de jeux du Clos Layat », on observe que les femmes représentent 60% des adultes et seniors et sur la « vague des remparts » elles représentent 76%.

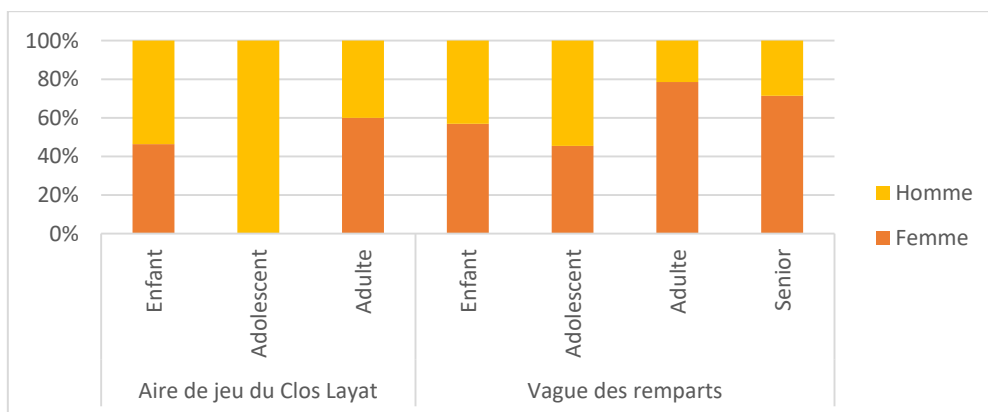


Figure 24 : Graphique présentant le pourcentage de femmes et d'hommes en fonction de leurs catégories d'âge sur les aires de jeux (Source : Loïc Jacob)

Alors que les accompagnatrices sont majoritairement des adultes et des seniors femmes pour les deux aires de jeux, la surreprésentation des femmes se ressent moins lorsqu'on se focalise sur les enfants et adolescents. Les pourcentages sont effectivement proches de 50% (voir figure 24) mise à part pour les adolescents de l'« aire de jeu du Clos Layat », où aucune fille n'était présente.

b. Les activités pratiquées

Lors de l'observation des enfants sur les aires de jeux, sur l'« aire de jeux du Clos Layat », ceux-là jouaient de manière plus statique, il y avait moins de mouvement. Cela peut-être dû à la typologie de ces espaces. Même si elle dispose de deux espaces distincts, la « forêt des troncs » était plus utilisée que la « piscine de brouillard ». Il faut noter que cette dernière ne disposait à aucun moment de la diffusion de brouillard (la situation Covid-19 ne permettant pas la mise en actions des fontaines et systèmes à eau). Sur la « forêt des troncs », les éléments de jeux sont placés de manière dense, et les enfants circulent lentement entre chaque élément. Sur la « vague des remparts », le circuit de montée-descente des toboggans et du mur d'escalade met en scène plus de mouvements de course, les enfants tournent en boucle, montent et descendent.

La figure 25 illustre les activités pratiquées sur les deux aires de jeux pour les enfants et les adolescents, en séparant les sexes. Les activités présentées sur le graphique sont affichées dans le même ordre que la légende. On peut voir que l'« aire de jeux du Clos Layat » laisse paraître plus d'activités pratiquées. Elles sont au nombre de 7, contre 3 pour l'aire de jeux de la « vague des remparts ». Les activités « skate », « vélo », et « trottinette » sont uniquement pratiquées sur l'« aire de jeux du Clos Layat » et principalement sur la « piscine de brouillard ». Plusieurs témoignages d'enfants ont justifié cela par le fait que le sol souple « n'avancait pas ». Ces dernières activités citées n'étaient pas réalisées sur la « vague des remparts », car ils les utilisaient uniquement comme moyens de déplacement jusqu'à l'aire de jeux.

Pour cette étude, les activités « cordes et escalade » et « escalade et toboggan » sont respectivement propres à l'« aire de jeux du Clos Layat » et à la « vague des remparts ». On observe que les activités les plus pratiquées sont pour l'« aire de jeux du Clos Layat », « cordes et escalade » et « jeux à ressorts » avec une égalité féminin masculin. Pour l'aire de jeux de la « vague des remparts » c'est « escalade et toboggan » qui est le plus pratiqué parmi les différentes activités. On peut remarquer que ce sont les filles qui pratiquent le plus cette activité. Elles sont plus nombreuses à passer dans la partie haute de la structure de l'aire de jeux et représente 62% selon les relevés effectués. A l'inverse on observe plus de garçons pratiquant les « jeux à ressorts » sur l'aire de jeux de la « vague des remparts ».

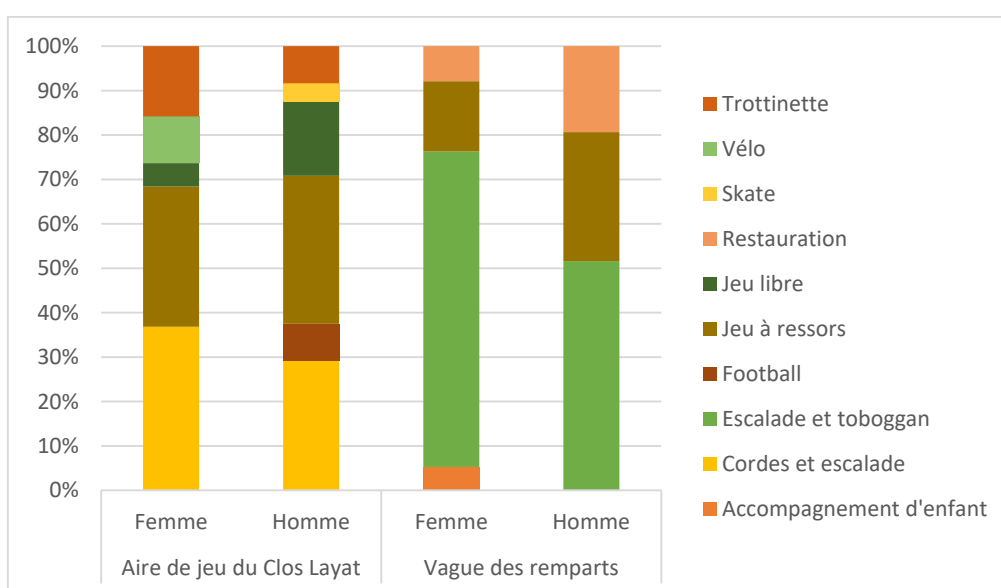


Figure 25 : Graphique présentant le nombre d'enfants et adolescents en fonction de leurs sexes et des activités pratiquées sur les aires de jeux (Source : Loïc Jacob)

3. Les espaces libres des parcs

Contrairement aux aires de jeux pour enfants étudiées précédemment, les parcs présentent des zones plus extensives dédiées au sport et à la détente. Ces éléments étant moins assignés à une unique activité, ils mettent en avant les envies de la population présente dans les parcs. Cette partie porte donc sur les espaces libres, les données relatives aux aires de jeux ont donc été retirées des analyses.

c. Les populations rencontrées

La proportion de femmes et d'hommes varie selon les espaces observés dans les parcs. On constate que la tendance est la même sur les « dalles sportives », l'« espace boisé » ou encore la « grande pelouse », les femmes sont en moyenne présentes à 38%, contre 62% pour les hommes. La tendance s'inverse en revanche sur la « plaine des douves » où les femmes sont présentes à 58%, et les hommes à 42% (voir figure 26).

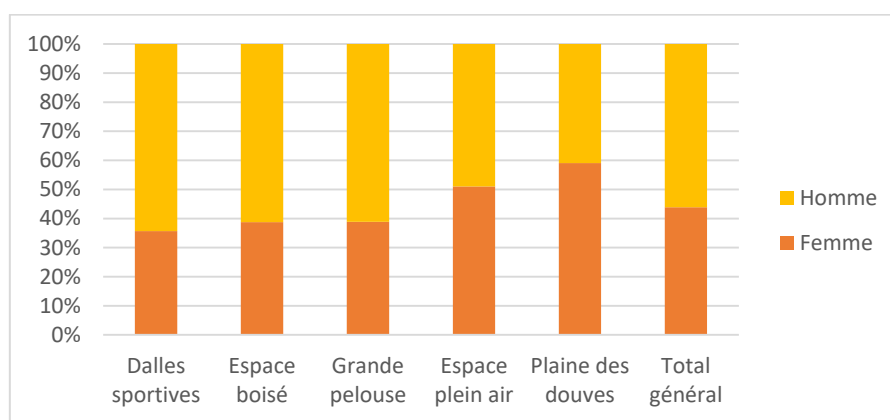


Figure 26 : Graphique présentant le pourcentages des femmes et des hommes sur les espaces libres
(Source : Loïc Jacob)

d. Les activités pratiquées

i. Les activités de détente

Les activités dédiées à la détente ne sont pas pratiquées selon les mêmes proportions par les femmes et les hommes. Dans les deux parcs étudiés, les hommes sont plus nombreux à s'arrêter pour manger, à accompagner les enfants et à s'adonner à la lecture. Les femmes sont en revanche plus présentes à écouter de la musique, à utiliser un ordinateur, à discuter, et à se promener avec un chien (voir figure 27). L'activité de détente la plus égalitaire est la marche.

On remarque que les données concernant l'accompagnement des enfants s'inversent pour les espaces libres des parcs, contrairement aux aires de jeux pour enfants où les femmes étaient plus présentes, ce sont ici les hommes qui accompagnent les enfants à 58%.

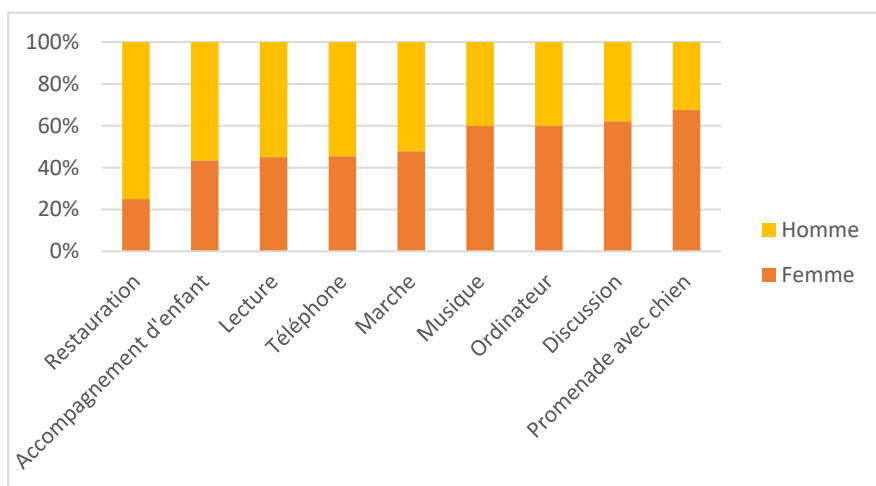


Figure 27 : Graphique présentant le pourcentage de femmes et d'hommes en fonction des activités ordinaires pratiquées sur les espaces libres des deux parcs (Source : Loïc Jacob)

ii. Les activités sportives

La différence femme-homme sur le parc se remarque également au niveau des activités sportives exercées, la figure 28 montre la prédominance des femmes pour certains sports, tout comme les hommes pour d'autres ; elle sont classées de gauche à droite, en partant des activités les plus effectuées par des hommes, vers celles les plus pratiquées par les femmes. Les activités les plus extrêmes en termes d'inégalités sont la « pétanque », le « skate », et le « football », qui sont pratiqués jusqu'à 85% par des hommes et le « roller » la « boxe » et le « yoga », exercées à 100% par des femmes. Les activités dites mixtes, se rapprochant de 50% de femmes et 50% d'hommes sont la « course à pied », le « molki » (jeu de quilles finlandais), ainsi que le « badminton ».

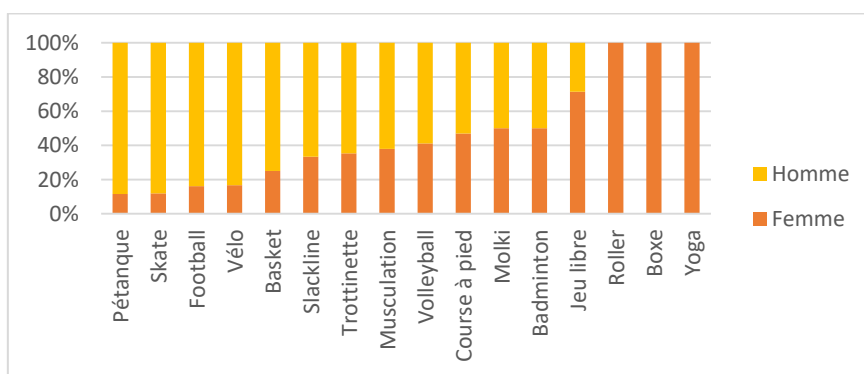


Figure 28 : Graphique présentant le pourcentage de femmes et d'hommes en fonction des activités pratiquées sur les espaces libres des deux parcs (Source : Loïc Jacob)

La figure 29 permet d'analyser les activités sportives en fonction du sexe des usagers et les espaces dans lesquelles ils les pratiquent. Les activités sont classées dans le même ordre que la figure 28 mais seulement celles dédiées au sport sont retenues. Les données sont réparties (du bas vers le haut) par activités, puis par sexe, puis par espace.

Pour les activités pratiquées dans la mixité, citées précédemment, on remarque qu'elles sont globalement exercées sur les mêmes espaces, la course à pied par exemple, est recensée de manière presque similaire sur les « dalles sportives », 56% des femmes qui courent passent par les dalles sportives, contre 52% pour les hommes. Il en est de même pour l'« espace boisé », l'espace plein air, et la plaine des douves, même si ces espaces sont moins fréquentés.

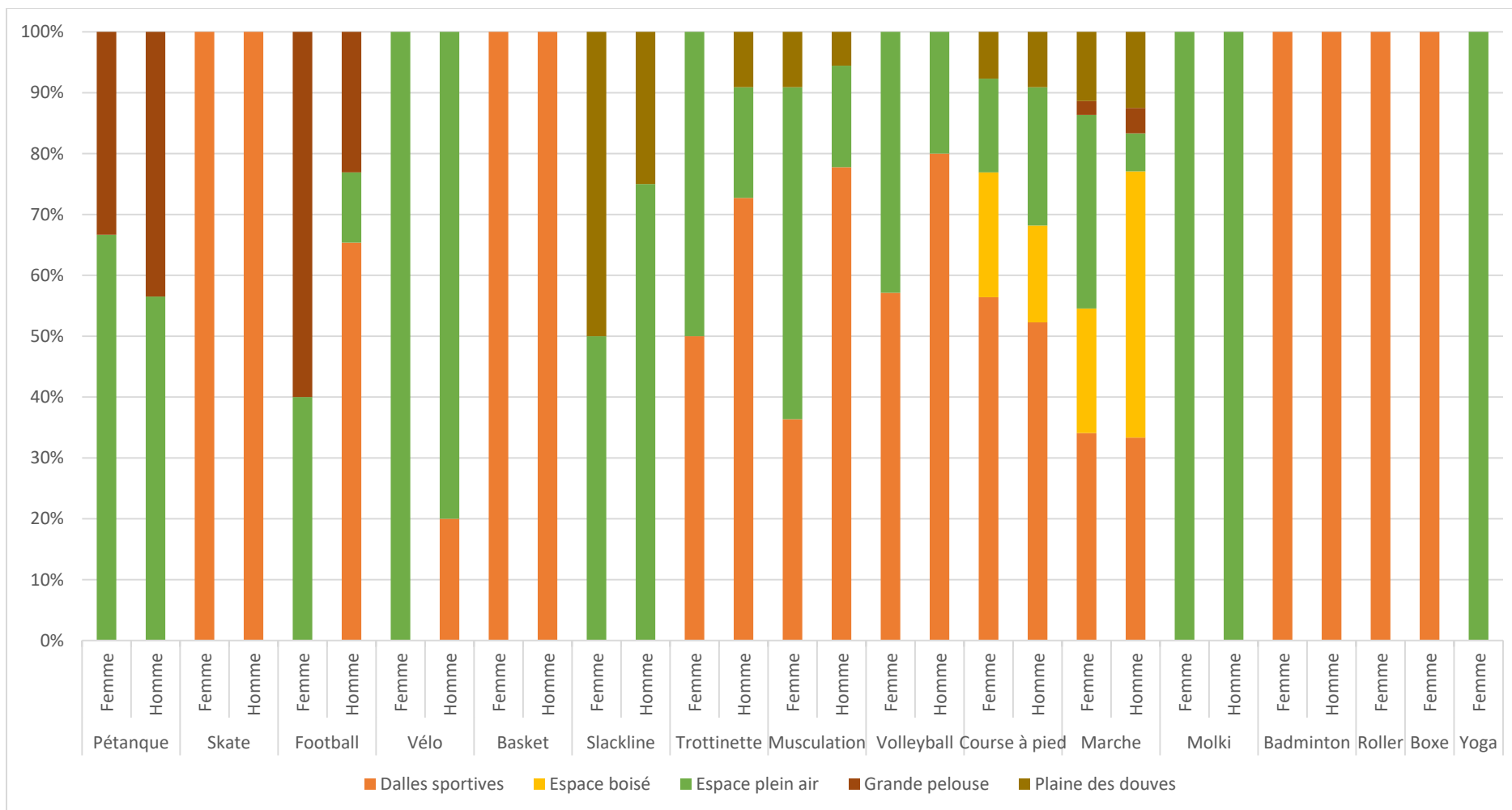


Figure 29 : Graphique présentant les espaces utilisés pour les activités selon le sexe pour les deux parcs (Source : Loïc Jacob)

On remarque que pour des activités similaires, les espaces appropriés par les usagers femmes et hommes ne sont pas les mêmes. Pour la « musculation » par exemple, 76% des hommes qui en pratiquent vont en faire sur les « dalles sportives », contre 36% des femmes. L'espace « dalles sportives » comporte pourtant une surface de 100 m² dédiée à la musculation avec des agrès sportifs (voir figure 21). 55% des femmes préfèrent utiliser l'« espace plein air » pour réaliser cette activité . Elles ont également tendance à apporter leur propre matériel lorsqu'elle pratiquent la musculation en extérieur comme des sangles ou des « médecine ball » (voir figure 30). Les femmes interrogées sur les zones de musculation dans les parcs mettent en avant un manque de diversité des mobiliers dédiés à la musculation.



Figure 30 : Photo d'une femme ayant apporté des sangles TRX sur l'aire de musculation des « dalles sportives » (Source : Loïc Jacob)



Figure 31 : Photo du terrain de foot investi par des hommes sur l'espace des dalles sportives (Source : Loïc Jacob)



Figure 32 : Photo d'une fille ayant investi la « grande pelouse » du parc du Clos Layat (Source : Loïc Jacob)

Cette différenciation d'usage de l'espace se ressent également pour d'autres activités, le football par exemple est pratiqué en grande majorité par les hommes sur l'espace des « dalles sportives ». 65% des hommes jouaient sur le terrain de foot dédié des « dalles sportives ». D'un autre côté, lorsque les femmes jouent au foot, elles utilisent majoritairement l'« espace plein air », ou bien la « grande pelouse », respectivement 40% et 60%. Les échanges avec les usagers ont permis de constater que les usagères du parc préfèrent jouer sur l'herbe, car « le terrain est toujours utilisé par les garçons » (voir figures 31 et 32).

La figure 29 permet également de constater que certaines activités sont uniquement pratiquées par les femmes. Lors des relevés *in situ*, des femmes ont pu être observées en train de suivre un cours de boxe sur les « dalles sportives », activité qu'elles exerçaient apparemment deux fois par semaine dans le parc. Elles apportaient également leur propre matériel pour pratiquer cette activité.

On peut voir que le skate était uniquement pratiqué sur l'espace des « dalles sportives ». Deux espaces étaient en fait distincts pour cette pratique. Les hommes étaient majoritairement présents sur le skate-park, alors que les filles venaient s'installer sur une surface plane non loin de celui-ci (voir figure 31). Quelques garçons venaient également de temps en temps. Les hommes présents sur cette aire plane revendiquaient que le skate-park peut être « dangereux parce qu'il y a trop de monde ». Les filles plaident pour la même raison, mais ajoutent qu'elles aiment rester entre filles pour pratiquer.



Figure 33 : Photo d'une fille faisant du skateboard à l'écart du skate-park
(Source : Loïc Jacob)



Figure 34 : Photo du skate-park principalement utilisé par les garçons
(Source : Loïc Jacob)



Figure 35 : Photo présentant un homme assis sur une « chaise » sur l'espace de plein air du parc Blandan (Source : Loïc Jacob)

e. Les mobiliers mis en place

Les données recueillies permettent d'étudier les pratiques des usagers quant au mobilier mis en place. Il faut noter que le mobilier « chaise » était uniquement placé sur l'espace plein air du parc Blandan (voir figure 35), tandis que les autres étaient répartis dans l'ensemble du parc.

Sur la figure 36, on observe que les mobiliers ne sont pas utilisés de manière homogène par les femmes et les hommes. Premièrement, on remarque que les hommes se positionnent plus sur le sol que les femmes. On observe que le mobilier « chaise » est utilisée à 50/50. Pour le mobilier « banc », « table » et « plateforme », on observe que ce sont les femmes qui les utilisent le plus, respectivement à 54%, 56%, et 61%. Cela peut s'expliquer par une plus grande variété de position et posture possible grâce à ces mobiliers.

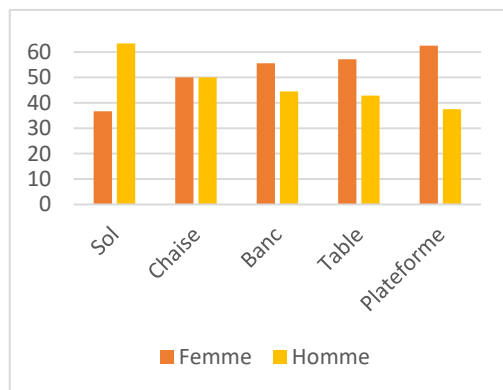


Figure 36 : Graphique présentant le pourcentage de femmes et d'hommes en fonction des mobiliers proposés sur les différents espaces libres des deux parcs (Source : Loïc Jacob)

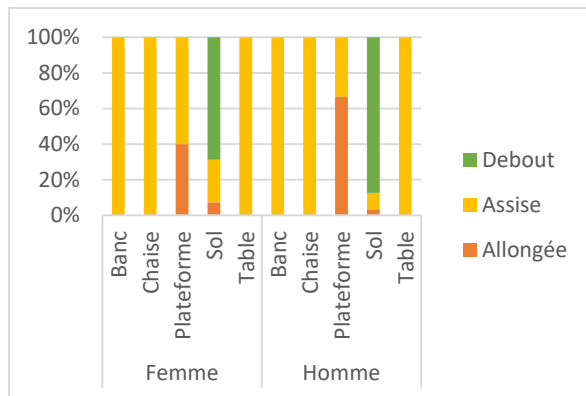


Figure 37 : Graphique présentant le pourcentage des postures adoptées par les femmes et par les hommes sur les différents mobiliers des espaces libres des deux parcs (Source : Loïc Jacob)

Sur les différents mobiliers mis en place on peut remarquer que les postures varient. La figure 37 présente les postures adoptées en fonction du mobilier proposé. Il n'y a pas de différence significative vis-à-vis des femmes et des hommes sur les postures choisies. On remarque que sur le sol, les trois postures sont adoptées, mais que la posture « debout » domine largement (80%). On voit aussi que les plateformes mises en place permettent aux usagers d'adopter plusieurs postures, les personnes utilisant ce type de mobilier s'allongent une fois sur deux. Pour le mobilier « banc », « chaise » et « table », les usagers les utilisent uniquement pour s'asseoir. Les observations sur site permettent également de voir que les

tables et les bancs sont utilisés d'une manière dérivée, certains usagers vont s'asseoir sur le plateau des tables, plutôt que sur les bancs placés autour de celles-ci, mais aussi se servir de ces mobiliers comme support d'exercices physiques. Les observations ont également permis de relever que les femmes sont souvent accompagnées par des femmes ou des hommes, contrairement aux hommes, qui sont plus souvent seuls sur les différents mobiliers.

4. Synthèse

Les données récoltées *in situ* permettent de vérifier certains faits mis en avant dans la partie I, c'est à dire les inégalités que présentent les espaces publics, dans des contextes récents (les parcs étudiés ayant été inauguré en 2013 et 2014).

Dans la globalité, les hommes sont plus présents dans les parcs, mais les proportions varient en fonction des espaces et des usages liés. Une forte mixité est ressentie sur les aires de jeux pour enfants du côté du jeune âge, contrairement à une entière absence féminine chez les adolescents. Par ailleurs, on remarque que sur les aires de jeux, les femmes sont plus présentes pour accompagner les enfants mais que la tendance s'inverse sur les espaces libres. La forte présence des femmes dans les aires de jeux est conditionnée par les soins aux enfants, ici, leur rôle est souvent réduit à la surveillance. La non-délimitation des aires de jeux pourrait favoriser plus de mixité chez les personnes accompagnatrices.

Vis-à-vis des activités qui y sont proposées, on s'aperçoit que les jeux en hauteur touchent plutôt les filles (cordes et escalades). Les garçons restent quant à eux plus souvent sur des jeux au sol (jeux à ressorts). On constate que l'« aire de jeux du clos Layat », par une proposition et une possibilité d'activités plus variées fait naître une mixité plus importante.

Cette seconde partie ciblée sur les espaces libres, a permis de constater dans un premier temps que les activités de détente sont plus pratiquées par les femmes et les activités sportives par les hommes. En effet, les relevés démontrent que les femmes investissent plutôt des espaces non délimités et spatialement ouverts, alors que les hommes choisissent des zones plutôt délimitées spatialement, et dédiées physiquement à des activités sportives. On constate des différences notoires pour les lieux où les femmes et les hommes réalisent leurs activités. Pour de mêmes activités, on observe une ségrégation spatiale des femmes par les hommes, notamment pour le skate, le football et la musculation. En effet les « dalles sportives », espace offrant le plus d'activités sportives, est occupé majoritairement par des hommes. Cela peut s'expliquer par des activités sportives assignées et orientées le plus souvent vers eux (Football, basket, skate). De plus, il n'existe pas de zones attribuées et d'équipements mis à disposition pour les activités les plus pratiquées par les femmes, soit la boxe, le yoga et le roller par exemple. Des questions se posent alors quant à un réel équilibre entre les espaces libres et les espaces délimités, en particulier à l'assignation sportive des espaces.

L'ouverture sur l'extérieur des équipements plutôt appropriés par les hommes (équipements de musculation, terrain de foot, de basket et espace pour le skate) et leur inscription dans des espaces permettant d'autres usages sportifs (piste de course, de danse, aire de boxe, aire de glisse pour le roller etc.), tout comme l'organisation de rencontre mixtes régulières pourraient les rendre plus appropriables par toutes et tous.

Les études sur les mobiliers permettent de constater que les femmes et les hommes ne se placent pas sur les mêmes mobiliers. Les hommes ont plus tendance à s'asseoir sur le sol que les femmes. Quant aux mobiliers de type « chaises », « bancs », et « tables », ils sont

légèrement plus investis par les femmes que par les hommes. Au niveau des postures adoptées on ne remarque pas de différence significative entre les femmes et les hommes. Les mobiliers de type « plateforme » offrant davantage de positions et postures différentes, sont plus fréquemment utilisés par les femmes. Ce dernier constat peut tendre à orienter le choix des mobiliers dans les futurs aménagements des espaces publics.

Les réflexions menées suite à l'analyse des sites rejoignent des études plus élargies comme celles réalisées à Gennevilliers, par SensOmoto et Corinne Luxembourg (Luxembourg et al. 2020).

III. L'Exemple de la place Jean Jaurès (Lyon 7^{ème})

Le concours d'idées de la place Jean Jaurès à Lyon fut organisé par le collectif « Le cercle de Zaha », basé à Lyon. Les règles du concours étaient très larges, mais devaient se focaliser sur l'approche du genre : *« Il s'agit d'en faire un espace public référent du quartier, un espace de rencontre inclusif où habitants historiques et nouveaux venus cohabitent, un lieu de mixité sociale, un lieu partagé où les plus jeunes côtoient les plus anciens... et d'imaginer l'espace public de demain où la prise en compte du genre devient une vraie préoccupation »* (Le cercle de Zaha 2020).

La participation à ce concours s'est faite en dehors du temps de stage et l'agence Base n'a aucunement participé à la conception de ce projet. Ce travail est le fruit des réflexions et des productions de moi-même (Loïc Jacob) ainsi que de Stevan Thomas. Elles sont également issues de réflexions évoquées dans les parties théoriques et analytiques de ce mémoire. Bien que les espaces étudiés dans la partie II soient des parcs, et la place Jean Jaurès une place, celle-ci s'accorde plus avec les caractéristiques des précédents car de nombreuses activités y sont pratiquées, et son contexte géographique la positionne dans un contexte similaire à un parc. La réponse au concours comptait une partie diagnostic, et une partie projet. La partie diagnostic ne présentant qu'une partie mineure de la réponse attendue, les éléments proposés sur ce document cibleront un contexte plus restreint et synthétique, et un développement sur les espaces imaginés plus détaillés, se focalisant sur une approche d'aménagement « non genré ».

Le but de cette partie est d'apporter un nouveau regard quant aux types d'espaces publics qu'il serait nécessaire de mettre en place pour que chacun femmes-hommes puisse jouir des installations publiques de manière égalitaire. Le support de ces nouveaux aménagements, la place Jean Jaurès à Lyon, positionne les solutions proposées dans le contexte urbain du 7^{ème} arrondissement de Lyon. Une prise de recul est donc nécessaire vis-à-vis des aménagements proposés. Chaque espace a une configuration spécifique, qu'il faut prendre en compte dans son aménagement afin de rééquilibrer au mieux les populations qui vont s'y rendre et lui donner vie.

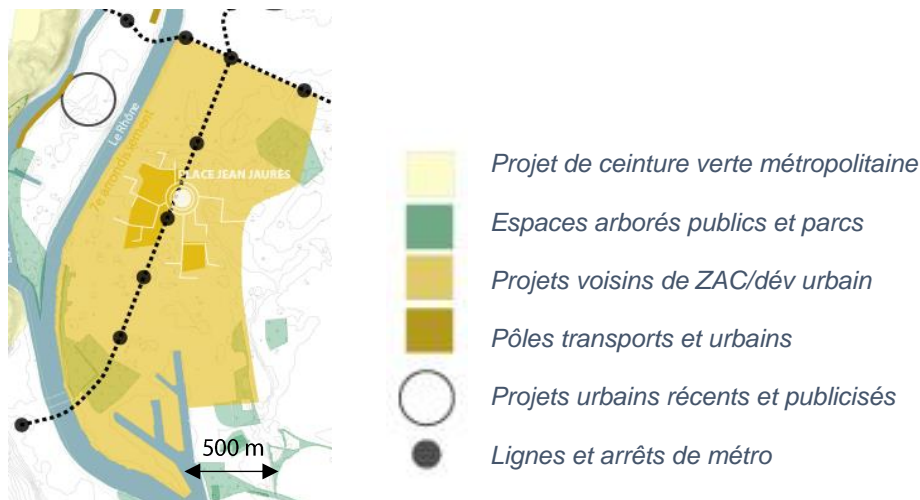
1. Le contexte du projet

a. Le quartier de la place Jean Jaurès

Les politiques urbaines de la ville de Lyon place le projet de la place Jean Jaurès dans un contexte favorable au développement durable et à la création d'un environnement agréable pour la vie de sa population. Ces directives présentées en annexe VI intègrent la question du genre dans le volet social via les discriminations.

Le 7^{ème} arrondissement de la ville est composé de plus de femmes que d'hommes, elles représentent effectivement 53% de la population du quartier. La composition du quartier est plutôt jeune, puisque 18% des habitants ont 15 ans et moins et 56% des habitants ont de 16 à 25 ans. Les personnes de 26 à 64 ans représentent 32% et les personnes de 65 ans et plus 6% (voir annexe VII).

Sur la figure 37, on voit que la place Jean Jaurès se situe au cœur du 7^{ème} arrondissement. Elle est bordée par l'avenue du même nom, qui constitue un axe majeur vers le sud du quartier. Les secteurs alentours de la place présentent une ZAC de 18 hectares, celle des Girondins. Ce projet d'aménagement a débuté en 2012 et sera livré en 2027. Il a pour objectif de créer une nouvelle centralité avec une mixité d'usages (habitats, commerces, activités tertiaires, espaces publics), et de concevoir de nouvelles liaisons Est/Ouest et Nord/Sud et de développer une trame verte (compléments en annexe VIII).



b. La place Jean Jaurès

La place Jean Jaurès, recouvrant une surface de 1,2 ha, était investie par des jardins ouvriers jusque dans les années 1950. S'y trouvaient alors déjà des platanes en alignements et une surface centrale déjà largement ouverte. Depuis plusieurs années le site s'est vu s'entourer de plusieurs usines et ateliers. Des aménagements progressifs viennent densifier et habiter le quartier dans les années 1970-80. Aujourd'hui, les immeubles avoisinants au Nord, à l'Ouest et au Sud de la place, bien que grands (6 étages), ne sont pas perçus comme imposants car ils sont contrebalancés par le double alignement de platanes (voir figures 39 et 40). Le groupe scolaire au Sud, construit en 2006, est très vitré et donne directement sur la place (voir figure 41). Un parking à l'Ouest vient s'appuyer sur le parvis de l'école et représente 1/3 de la surface à aménager. Le centre de la place revêt de gorrhee (sable formant un sol meuble), est entouré d'une double rangée de platanes. Une aire de jeux pour enfants est présente sur la place. Elle se compose d'une structure avec un toboggan (voir figure 42). Des systèmes anti-béliers limitant le tour de la place sont utilisés par les passants ou les habitants du quartier comme bancs lors de moments de pause.



Figure 39: Coupe orientée Ouest-Est sur le secteur de la place Jean Jaurès (Source : Loïc Jacob)

Les modes de déplacement vers la place Jean Jaurès sont multiples et la rendent facilement accessible. Elle est à proximité immédiate de nombreux grands axes de déplacements tels que le métro B et la ligne de bus 64. Une station Vélo'v est également présente sur la place et favorise l'utilisation des modes doux.

Les alignements arborés de la place, véritable poumon vert du quartier viennent se greffer aux nombreux corridors verts avoisinants et deviennent un maillon de la trame verte existante dans la ville de Lyon (voir annexe IX).



Figure 40 : Photo de l'espace central de la place Jean Jaurès (Source : Cercle de Zaha)



Figure 41 : Photo de l'école de la place Jean Jaurès (Source : Cercle de Zaha)



Figure 42 : Photo de l'aire de jeu de la place Jean Jaurès (Source : Cercle de Zaha)

La métropole est sujette à de nombreuses périodes de canicules, accentuées par l'apparition d'îlots de chaleur urbains. La présence d'un espace au patrimoine aussi arboré et développé est donc rare. D'autant plus que l'espace ombragé et frais de la place est très sollicité en été.

c. Le diagnostic genré du site

La place Jean Jaurès se situe dans le même quartier que les parcs étudiés. Les observations ont été similaires pour les activités de détente, activités sportives et activités sur l'aire de jeux de la place. La petite échelle du site a cependant permis un complément d'étude vis-à-vis de la temporalité.

Un résumé des présences femmes-hommes est présenté en figure 43. Le matin en semaine, on peut voir que les femmes sont majoritairement présentes, elles sont nombreuses à déposer les enfants à l'école. Les hommes rencontrés à ce moment-là pratiquent généralement des activités sportives.

Sur le temps du midi et de l'après-midi les effectifs sont mixtes avec des moments de pause et d'accompagnement d'enfants sur l'aire de jeux. Le soir et la nuit, les femmes sont nettement moins présentes sur la place, les hommes venant investir l'espace par des jeux de boules.

Le weekend, on observe toujours une majorité de femmes circulant sur la place le matin mais elles ne représentent plus que 60% au lieu de 80%. Le midi laisse place uniquement à des regroupements et à des traversées de la place. L'après-midi, on remarque que les hommes investissent toujours l'espace libre avec les jeux de boules, mais les femmes sont cette fois-ci présentes et accompagnent les enfants sur l'aire de jeux. En soirée et pendant la nuit, les femmes sont absentes.

Les spatialités observées en complément de la figure 43 sont présentées sur la figure 44 ; des diagrammes sont placés sur la place et montrent les pourcentages d'occupations des espaces par les femmes et les hommes. On remarque ainsi que les femmes sont plus présentes sur le parvis de l'école et sur l'espace de jeux pour enfants. Les hommes quant à eux sont plus présents sur les autres espaces libres de la place et investissent les lieux à la pratique de la pétanque.

Lors des rencontres avec les usagers de la place, ils nous font part une grande déception quant à la place en elle-même. Les personnes interrogées mentionnent qu'elles se rendent sur la place car c'est le seul espace libre à moins de 1 km (soit 15 minutes à pied) et que le seul point positif qu'elles évoquent est la présence des arbres.

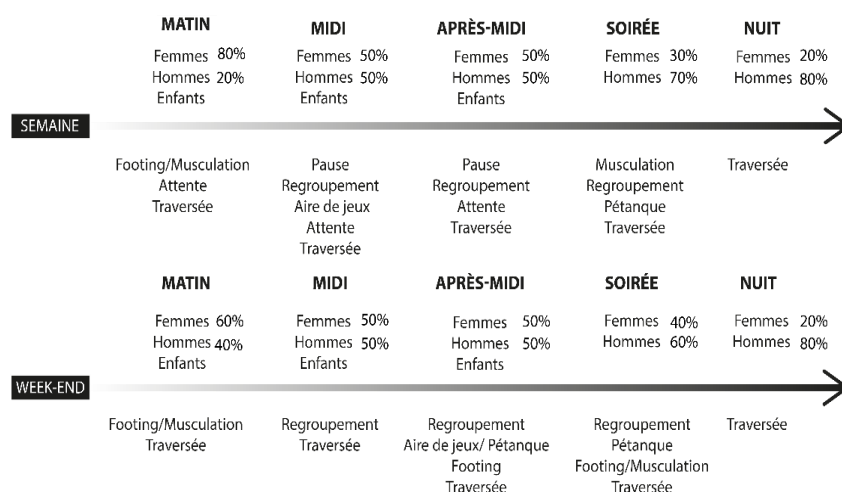


Figure 43 : Schéma temporel des présences femmes-hommes et des activités sur la place Jean Jaurès (Source : Loïc Jacob)

Les déplacements sur la place s'effectuent principalement sur les diagonales de la place. Lors des observations *in situ*, des stratégies d'évitement ont été relevées, notamment sur la zone de parking au sud-est et en dessous des platanes proches de l'aire de jeux pour enfants, par la quasi-constante présence masculine. Les femmes rencontrées citent également un sentiment d'insécurité lorsqu'elles passent à proximité de la place la nuit.

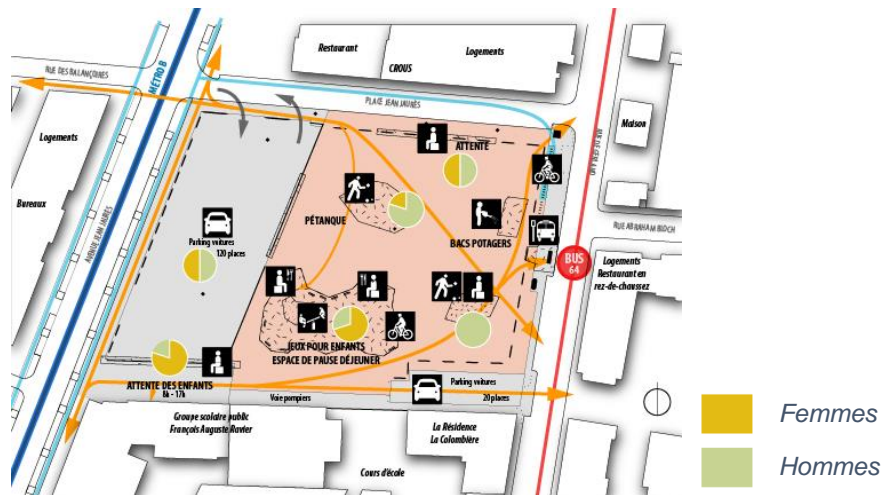


Figure 44 : Schéma de la place Jean Jaurès illustrant les différents espaces, les présences femmes-hommes, ainsi que les circulations sur la place Jean Jaurès (Source : Loïc Jacob)

2. La place Jean Jaurès, passé industriel et futur inclusif ?

Dans une première réflexion du projet, notre volonté est de rendre l'espace plus vivant et appropriable pour ses habitants, et de répondre à leurs attentes, ainsi qu'à offrir de nouvelles pratiques sur ce lieu qui favorisent la mixité. Les idées présentées ici sont une première hypothèse de projection sur le devenir de la place. Ces idées pourraient être exposées lors d'ateliers de préfiguration, afin d'obtenir l'avis et les suggestions d'améliorations des habitants. Dans le cadre de cette préfiguration, un sondage serait réalisé dans le quartier pour savoir quel moment serait le plus propice à une plus grande mixité.

Le projet de réaménagement de la place Jean Jaurès s'oriente autour de deux grands axes de circulation piétonne existants, qui viennent structurer la place en trois grandes entités. L'espace central « le polygone », en référence à une forme géométrique aux multiples faces, est alors marqué par ces traverses et devient l'épicentre de la place. Lieu de rassemblement, d'évènements du quartier, il laisse ouvert les possibilités d'investissement par les habitants (voir figure 45).

Ces traverses bien que dans leur première fonction sont des lieux de passage, invitent les usagers à s'offrir un moment de détente et d'observation en se reposant sur le mobilier en arc.

Les trois entités végétalisées ont pour volonté de privilégier des espaces non-spécifiés où sont praticables des activités multiples et inclusives afin de limiter les espaces assignés à une seule activité. Ces activités sont dirigées vers des usages mixtes ayant pour support des mobiliers modulables et appropriables. Le café-lecture, situé au nord, est une structure associative qui organise sur la place des évènements pour les habitants du quartier. Le parking au sud-est est supprimé et celui au nord à l'ouest est réduit. Cela permet de repenser les abords de l'école ainsi que le parvis d'attente. Les espaces imaginés seront décrits plus précisément dans les parties suivantes.

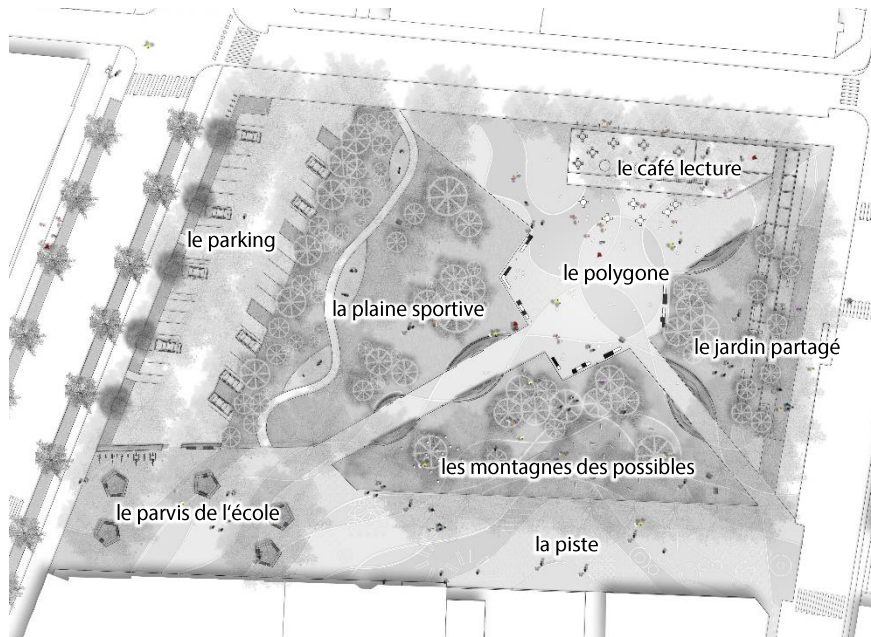


Figure 45 : Plan masse de l'hypothèse de projection de la place Jean Jaurès (Source : Loïc Jacob)

a. Des espaces à investir

i. La place centrale, « le polygone »

Le polygone marque une centralité pour la place Jean Jaurès (voir figure 46). Il intercepte les cheminements principaux, et crée un espace aux divers usages. Au fil de l'année, des événements festifs et culturels viendront prendre place ponctuellement, et apporter une dynamique. Le choix des événements est basé sur des thèmes éclectiques hybridant les différentes populations du quartier. Il laisse aussi libre court à des rendez-vous hebdomadaires pour des activités de groupe, comme de la danse ou des cours de sport par exemple. Les chaises mobiles de la place permettent de moduler des espaces de discussion et ainsi rendre l'espace plus convivial.



Figure 46 : Illustration présentant l'espace du « polygone » (Source : Loïc Jacob)

ii. « Les montagnes des possibles »

« Les montagnes des possibles », entité triangulaire au Sud de la place, orientée pour les enfants, est une reproduction de paysage dunaire en rupture avec le langage urbain alentour (voir figure 47). Le traitement du sol se fait selon une approche topographique avec la création de plusieurs buttes de différentes formes et hauteurs. La conception de ces reliefs vient créer des espaces de visibilité et d'intimité. Le triangle est fermé visuellement et physiquement par une bande arbustive du côté de « la piste » et est entouré de bancs linéaires plus éloignés des deux autres côtés. Ils assurent une perception visuelle sur toute l'aire de jeux pour les parents. La distance entre les assises et les espaces de jeux permet aux enfants d'interagir entre eux sans une forte pression des parents.

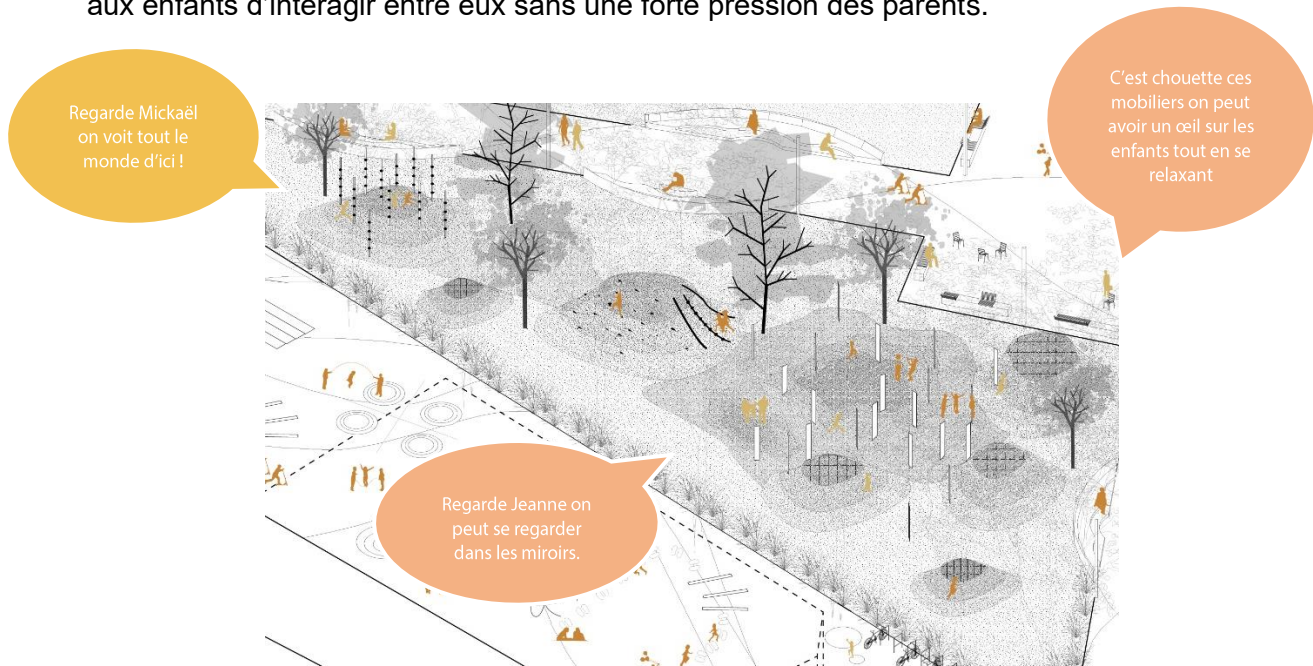


Figure 47 : Illustration présentant « les montagnes des possibles » (Source : Loïc Jacob)

Le jeu des miroirs est focalisé sur la perception sensorielle et corporelle dans l'intérêt de favoriser l'interaction sociale. L'escalade et les cordes poussent au dépassement de soi-même, à se découvrir, connaître ses capacités et ses limites. Ces usages mis en place s'inspirent des constats établis sur l'« aire de jeux du Clos Layat » et la « vague des remparts » du parc Blandan. Ils favorisent la mixité en se focalisant sur une expérience et non une activité précise.

iii. La plaine des sport / jeux libres

« La plaine des sports », située à l'Ouest de la place, est la plus grande surface végétalisée (voir figure 48). Elle offre une grande flexibilité en termes d'usages possibles. Les jeux libres y sont privilégiés ainsi que les activités sportives ne nécessitant pas forcément de lieu spécifié telles que le badminton, le volley, la boxe et le yoga. D'après les relevés réalisés précédemment ces activités sont exercées autant par les femmes que par les hommes.

Suite aux déductions émises par les relevés portant sur le type et le lieu des activités sportives pratiqués par les hommes et les femmes, des aires d'équipements sportifs s'ouvrent sur « la plaine des sports » venant s'inscrire dans un espace permettant d'autres usages sportifs.

Trois aires d'équipements sportifs sont aménagées entre les arbres existants. Chaque zone est orientée spécifiquement soit pour les femmes, soit pour les hommes ou bien pour les deux. Ce choix se justifie par une réelle demande des femmes concernant des agrès sportifs plus adaptés à leurs pratiques. Pour répondre à ces orientations, le choix des équipements s'inspire des relevés réalisés sur les « dalles sportives » du parc Blandan. Pour la zone orientée pour les hommes, des agrès verticaux type barres de traction, échelle... sont mis en place. A l'inverse, sur la zone des femmes, des agrès plus variés visant le travail musculaire de la partie basse du corps sont ciblés. Sur la zone mixte, des équipements et structures intégrés permettent la mise en place de sangles, punching-balls... éléments plébiscités par les femmes et pouvant être utilisés également par les hommes.

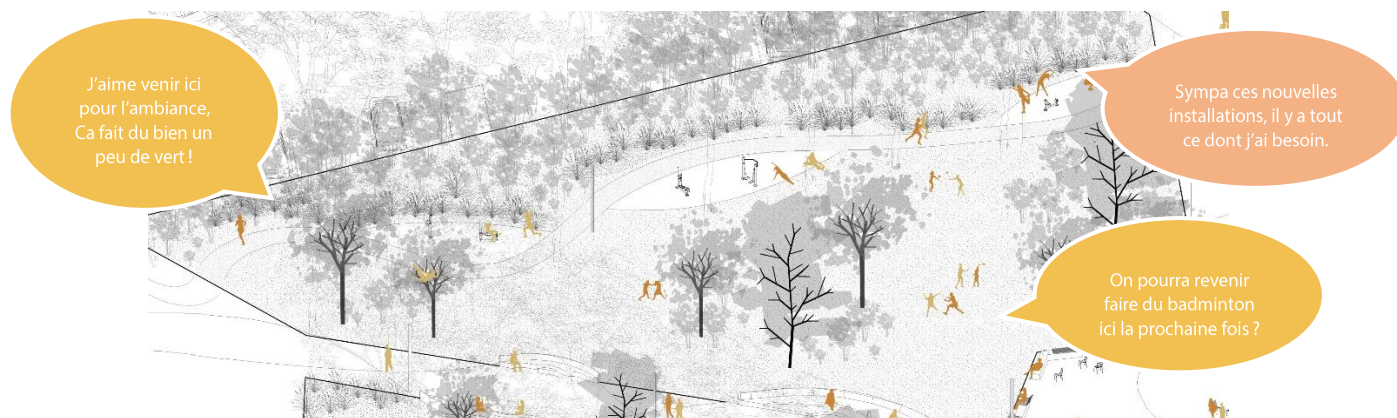


Figure 48 : Illustration présentant « la plaine des sports » (Source : Loïc Jacob)

Les relevés précédents ont démontré que les femmes accompagnent majoritairement les enfants sur les aires de jeux alors que ce sont plus les hommes qui les accompagnent sur les espaces libres. La mise à proximité de « *La montagne des possibles* », de « *La plaine des sports* » et du parvis de l'école, tend à déstructurer ce schéma. Une possible inversion des « rôles » est envisageable au travers de cet aménagement.

iv. La piste

La cour d'école est un espace où s'expriment des rapports de domination (genre, âge, capacité), laissant matière à réfléchir en termes de rééquilibrage des usages de l'espace, notamment des délimitations.

« *La piste* » propose d'étendre la cour de l'école à l'extérieur, pour que les élèves puissent venir investir l'espace dans le cadre d'activités scolaires (voir figure 49). Le prolongement du parvis de l'école vers l'Est de la place, permettra cela sur un espace libre d'usage d'une largeur de 17 mètres. Suite à l'étude des deux parcs, on peut remarquer que le jeu libre se fait de plus en plus rare dans les espaces publics. De ce fait, sur cette partie de la place, mise à part les stationnements vélos, aucun équipement n'est présent, et seul un travail de marquage au sol vient offrir de multiples usages libres. La volonté est de pousser les enfants à revenir à des jeux libres, c'est-à-dire à s'amuser avec des roches et des branches, jouer au ballon-chasseur, faire de la trottinette ou du roller, juste pour le plaisir, seul ou à plusieurs, mais surtout sans encadrement, sans consignes, sans but spécifique. Des ateliers participatifs avec les enfants du quartier seront menés, afin de les faire participer à la conception de leur nouvel espace.

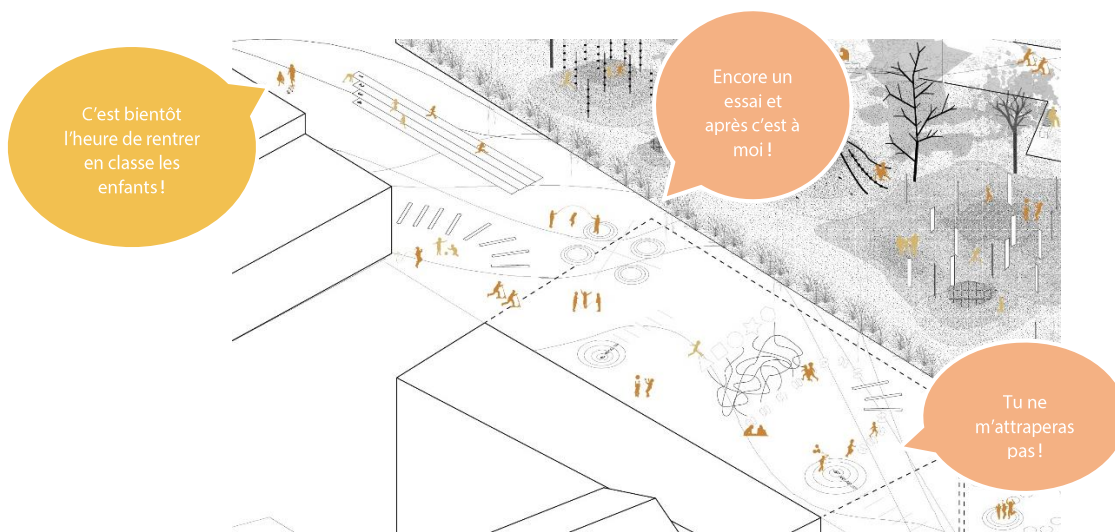


Figure 49 : Illustration présentant « la piste » (Source : Loïc Jacob)

v. Le parvis de l'école

Le parvis de l'école est facilement accessible avec la conservation partielle du parking existant à proximité, donnant lieu à l'accompagnement des enfants jusqu'à l'entrée de l'école. Le parvis de l'école est un lieu de sociabilité féminin puisqu'il reste dans la même sphère que l'aire de jeux où la présence de la femme est conditionnée par les soins aux enfants. Il s'agit ici d'appuyer l'appropriation des espaces publics par les enfants et les adultes sur la continuité du parvis et de « la piste » (voir figure 50).

Le déplacement en mode doux est renforcé et encouragé avec la mise à disposition de stationnements vélo et vélo-cargo. Les vélo-cargo sont de plus en plus utilisés, et permettent à beaucoup de parents d'associer des déplacements à vélo, avec l'accompagnement d'enfants. Des mobiliers entourant les arbres existants permettent plus de confort lors de l'attente à la sortie des écoliers.



Figure 50 : Illustration présentant le parvis de l'école (Source : Loïc Jacob)

Le parking est conservé en partie pour répondre aux besoins des habitants avec la proximité de l'école mais sert aussi à l'installation d'un marché. Ce programme peut permettre aux femmes de s'approprier l'espace public puisque les achats comptent parmi les éléments réalisés majoritairement par les femmes.

b. L'accompagnement associatif de la place

i. Le café associatif



Figure 51 : Illustration présentant « le café associatif » (Source : Loïc Jacob)

Une structure associative est prévue afin de maintenir un espace de vie actif où les habitants ont libre accès à une bibliothèque intégrée au café (voir figure 51). Chaque habitant du quartier est libre de venir déposer et emprunter des livres, revues, journaux etc. Cette activité touche toutes les catégories de la population, elle est mise en valeur sur la place par des rassemblements organisés en semaine ou le weekend par le café sous forme de débats et de conférences. Le libre-échange de livres, entraîne l'interaction sociale et implique un esprit de solidarité entre les individus femmes et hommes.

Le café associatif prend en charge la gestion du mobilier urbain mobile prévu sur le « polygone ». Il est mis à disposition des habitants la journée et rangé le soir dans la structure du café. Ce même système d'éléments semi-privés sera mis en place pour des équipements de jeux, ils seront disponibles au café, les personnes pourront se servir, et replacer le matériel utilisé une fois leurs moments de jeu terminés.

L'association tenant le café est aussi présente en tant qu'accompagnatrice de l'espace de jardinage participatif. Elle donne les connaissances suffisantes pour cultiver et entretenir les bacs potagers.

ii. Les jardins participatifs et ses murs d'expression

Lors de la préfiguration du site, une pépinière éphémère est aménagée de manière linéaire le long de la rue Gerland. Les arbres, cépées et « TBB » (tiges basses branchues) sont plantés dans des bacs et seront ensuite transplantés sur les trois entités végétales. Ce processus accentue la projection des habitants dans leur futur espace d'agrément.

Après la plantation des végétaux, un espace de jardinage participatif prend alors forme. La structure en bois qui maintenait les végétaux est conservée et devient le support d'éléments pédagogiques tels que de la signalétique apportant des informations sur les plantes cultivées et les notions de base sujettes à la biodiversité et à l'écologie.

Cet espace est un lieu de socialisation sur une place nouvellement construite, un lieu de rencontre pour les femmes et les hommes et le support de l'émergence d'une vie de quartier (voir figure 52). Cela prend forme grâce à son fonctionnement (bacs partagés et composts collectifs), mais aussi aux échanges qu'il permet (entre voisins, avec les écoles du quartier et notamment avec le Groupe scolaire Auguste Ravier accolé à la place). Cet espace permet également d'organiser de nombreux événements de partage : goûter, distribution de légumes, cours pédagogiques sur la culture des fruits et légumes... Les jardins mêlent le productif et le reproductif et deviennent alors des supports d'engagement concret dans et sur leur ville : trocs de graines, atelier de cuisine, débats, formation au jardinage, atelier de construction de bacs à composts avec la création d'un collectif zéro déchet ou d'habitats pour la faune. Cette activité liée au cycle de répétition des saisons amène une variation d'usages sur ce lieu tout au long de l'année.

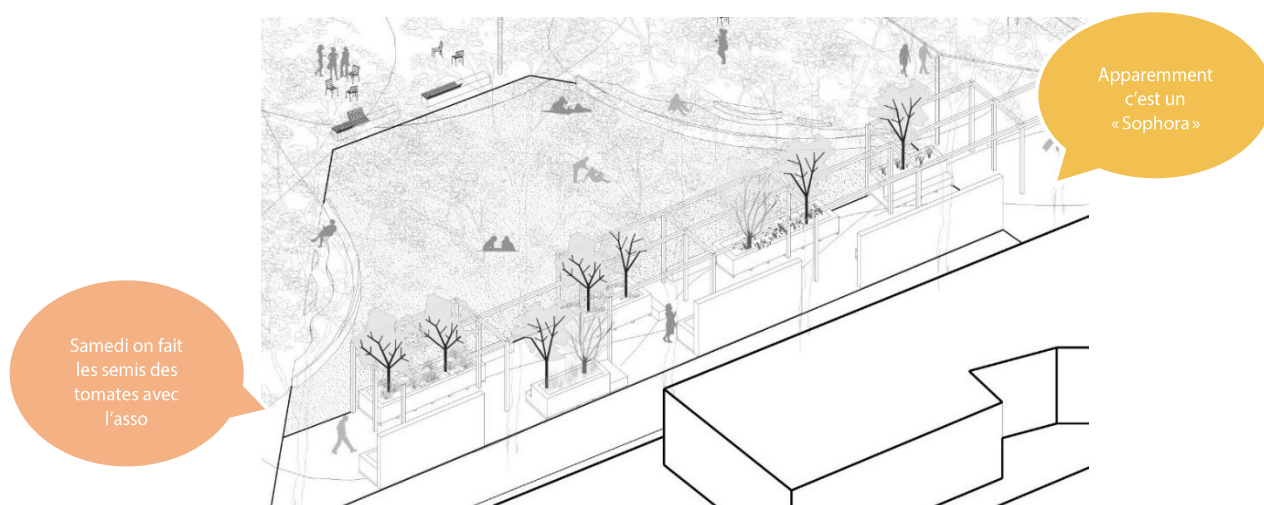


Figure 52 : Illustration présentant « l'espace de jardinage participatif et ses murs d'expression »
(Source : Loïc Jacob)

La présence de mobiliers de récupération fait de cet espace un lieu de rencontre, de discussion, de repos ou de consommation au sein même des jardins. Outils de socialisation, ils offrent la possibilité aux individus de venir aux jardins et d'y rester sans même jardiner.

L'espace de jardinage offre aussi par la présence de pans de mur le long de la rue Gerland, un espace de libre expression sans que cela puisse avoir de liens et de conséquences sur les politiques menées par la municipalité. Cette pratique qui attire un public mixte est gérée par le café associatif dont le projet est de dynamiser la vie de quartier avec un vernissage mensuel et faire découvrir aux habitants les nuances de l'art urbain.

c. Marquages au sol, mobiliers et éclairage

Le nouvel aménagement de la place recherche par ses matériaux, son mobilier et son éclairage, à offrir plus de lisibilité de l'espace, et favoriser un sentiment sécuritaire. Le dessin global de la place évite également les impasses, détournements et recoins pour les mêmes raisons.

- Revêtement et marquage au sol

Le marquage au sol par des formes organiques simples ouvre l'espace et favorise la multiplicité de parcours et de zones de rencontre. Les formes sont symbolisées par des changements de couleurs légers. Les couleurs choisies prennent des teintes neutres, sans connotations. La déambulation dans l'espace est donc plus intuitive, et la contemplation plus

agréable. L'unification du marquage au sol sur la place limite les barrières invisibles et des espaces assignés à des activités ou usages uniques, et cela favorise des animations multiples et inclusives.

- Le mobilier inclusif de la place

Le mobilier de la place a été pensé pour offrir une diversité d'usages et aussi « d'assemblage ». Lorsque l'on se rend sur la place, seul ou à plusieurs, on peut à la fois s'asseoir, s'allonger, se faire face, se tourner le dos, être côte à côte... Le mobilier tend finalement à proposer du confort aux usagers. On observe trois types de mobiliers sur la place.

Un premier vient s'insérer dans les espaces végétalisés, par des formes courbes, il propose une multiplicité de positions, ainsi que des éléments pour poser des objets (ordinateurs, bouteilles, paniers repas). Le dossier des éléments permet de reposer son dos, et favorise un sentiment de sécurité (voir figure 53).

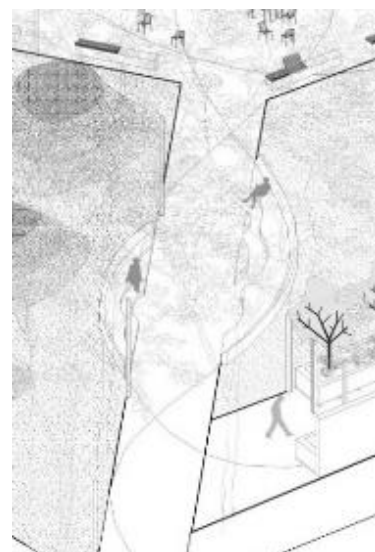


Figure 53 : Illustration présentant le premier type de mobilier (Source : Loïc Jacob)

Le second type de mobilier se présente sur l'espace du « polygone ». Ces mobiliers sont issus de la récupération des blocs béliers en béton originalement présents sur la place et que les usagers avaient l'habitude d'utiliser pour leurs moments de pauses. Des assises en bois ont cependant été rajoutées sur ces blocs en béton afin de multiplier les positions et matériaux d'assise (voir figure 54).

Le troisième type de mobilier apporte une réelle flexibilité d'usages, puisque ce sont des chaises légères en acier, déplaçable sur toute la place. Elles permettent d'étendre les zones de rassemblement, et créer des lieux de convivialité adaptés à tous (voir figure 54).



Figure 54 : Illustration présentant le type de mobilier 2 et 3 (Source : Loïc Jacob)

- L'éclairage bienveillant

Pour la mise en lumière de la place, l'intention est d'installer un éclairage simple et mesuré, produisant une ambiance bienveillante. L'espace central du polygone présente de grands mâts d'éclairage qui projettent différentes formes au sol. Elles viennent créer une ambiance artistique et invite au mouvement en début de soirée. La nuit l'éclairage léger mais précis, offre une homogénéité de lumière sur l'espace central. Les cheminements traversant la place sont éclairés par des alignements lumineux au sol, qui accompagnent la traversée des passants grâce à des détecteurs de mouvement. La lumière les accompagne et les rassure le long de leur traversée.

CONCLUSION

Les recherches et les analyses de terrain menées dans ce mémoire nous ont permises de comprendre comment les stéréotypes de genre étaient favorisés dans les espaces publics, ainsi que d'évoquer des pistes de réflexions pour des aménagements plus égalitaires.

Combattre les stéréotypes de genre par l'aménagement de l'espace public demande aujourd'hui plusieurs éléments.

Il faut tout d'abord axer les diagnostics vers des perspectives prenant en compte le genre (Gender mainstreaming), mais le développement de ces diagnostics ne doit pas cibler uniquement les femmes. Elles ne sont en fait femmes que par opposition à l'homme et les stéréotypes de genre n'en seraient donc pas. L'avancée de ces propos pose bien sur la même question vis-à-vis de tous les genres existants, comprenant les LGBTQI.

Il faut ensuite que les aménagements imaginés et créés selon le genre entrent dans cette même optique. Les nouveaux aménagements doivent permettre d'expérimenter des schémas sociaux, spatiaux et temporels différents et permettre aux femmes, hommes, et autres catégories de genre de sortir des rôles sociaux qui les caractérisent, pour revenir à leurs sentiments individuels. Il faut ainsi penser diversité, plutôt qu'usages exclusifs et privilégier la flexibilité et la polyvalence des lieux plutôt que de les figer dans des fonctions.

Ces nouveaux schémas doivent chercher à intégrer les populations locales dans les processus de préfiguration et de conception, mais aussi à leur permettre de s'investir dans les nouveaux aménagements par le biais de nouveaux groupes sociaux et associations.

Les hypothèses de projection et les réflexions apportées sur la place Jean Jaurès pourraient être développées sur d'autres projets d'aménagement, mais il faudra toujours se reporter au contexte dans lequel s'insèrent les projets. Chaque aménagement correspond à un public différent, ainsi qu'à une typologie d'espace qui caractérise et crée la diversité des espaces publics disponibles aujourd'hui.

BIBLIOGRAPHIE / SITOGRAPHIE

- Almeida, Massan. 2015. « Comprendre le concept de genre ». Genre en action. 2015. <https://www.genreenaction.net/COMPRENDRE-LE-CONCEPT-GENRE.html>.
- Bareiro, Fernando. 2015. « Améliorer l'usage des espace publics dans les villes européennes ». https://urbact.eu/sites/default/files/user_final_report_fr.pdf.
- Barles, Sabine. 2016. « La rue parisienne au xixe siècle : standardisation et contrôle ? » *Romantisme* 171 (1): 15-28. <https://doi.org/10.3917/rom.171.0015>.
- Beaucire, Francis. 2014. « Espace public ». 2014. http://www.citego.org/bdf_fiche-document-127_fr.html.
- Beaudet, Gérard. 2007. *Profession, urbaniste*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal. <http://books.google.com/books?id=bRIRAAAAYAAJ>.
- Bédarida, François. 2003. *Histoire, critique et responsabilité*. Complexe. Histoire du temps présent. Bruxelles. https://www.icomos.org/monumentum/vol18-19/vol18-19_2.pdf.
- Bertholon, Patrick. 1987. « Le paysage construit », *Technique et Architecture*, n° 370.
- Biarrotte, Lucile. 2017. « Féminismes et aménagement, influences et ambiguïtés. La diffusion internationale d'initiatives d'urbanisme dédiées à l'émancipation des femmes ». *Les Annales de la Recherche Urbaine* 112 (1): 26-35. <https://doi.org/10.3406/aru.2017.3237>.
- Biarrotte. 2020. « L'infusion d'approches genrées dans l'urbanisme parisien : métaphore d'une propagation aux échelles organisationnelles et individuelles ». *Minorités/Majorités*. <https://www.revue-urbanites.fr/13-biarrotte/>.
- Blanchon, Bernadette. 1999. « Les paysagistes français de 1945 à 1975 ». *Les Annales de la Recherche Urbaine* 85 (1): 20-29. <https://doi.org/10.3406/aru.1999.2275>.
- Bousquet, Sénac, Badre, et Berthy. 2017. « Quel partage du pouvoir entre les femmes et les hommes élu.e.s au niveau local ? » 2017. https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hce_parite_au_niveau_local_2017_02_02_comprese.pdf.
- Burgess, Gemma. 2008. « Planning and the Gender Equality Duty. Why does gender matter ? » *People, Place and Policy Online*, novembre. <https://doi.org/10.3351/ppp.0002.0003.0001>.
- Champeau. 2006. « Urbanisme progressiste : la fin de l'espace public ? - Espace public républicain ». 6 juin 2006. <http://cabinetchampeaux.canalblog.com/archives/2006/06/06/2032600.html>.
- Deswarte, Elisabeth. 2019. « Stéréotypes de genre ». *Psychologie-sociale*. 2019. <http://www.psychologie-sociale.net/images/football.jpg>.
- Fainstein, S., et L. Servon. 2005. *Gender and Planning*. London.
- Fusco. 2010. « La place du Moyen-âge ». 2010. <https://unt.univ-cotedazur.fr/uoh/espaces-publics-places/la-place-espace-public-cle-de-la-ville-europeenne/>.
- Fusco. 2020. « La place, espace public clé de la ville européenne ». 17 octobre 2020. <https://unt.univ-cotedazur.fr/uoh/espaces-publics-places/la-place-espace-public-cle-de-la-ville-europeenne/>.
- Galvez, Lina, Paula Rodríguez-Modroño, et Mónica Domínguez-Serrano. 2011. « Work and Time Use By Gender: A New Clustering of European Welfare Systems ». *Feminist Economics* 17 (octobre): 125-57. <https://doi.org/10.1080/13545701.2011.620975>.
- Insee. 2018. « Femmes et hommes – Tableaux de l'économie française ». 2018. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3303378?sommaire=3353488#consulter>.
- Lambert, Baptiste. 2020. « Voici les 10 pays qui respectent le plus l'égalité hommes-femmes ». *newsmonkey*. 6 mars 2020. <https://fr.newsmonkey.be/voici-les-10-pays-qui-respectent-le-plus-egalite-hommes-femmes/>.
- Larousse. s. d. « Définitions : genre ». Larousse. Consulté le 21 octobre 2020. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/genre/36604>.
- Lavedan, P. 1936. *Géographie des villes*. Paris: Gallimard.

- Luxembourg, Labruyere, faure, et hernandez-Gonzales. 2020. *Les sens de la ville : pour un urbanisme de la vie quotidienne*. Le temps des cerises. Penser le monde.
- Michaud, Anne. 1997. « Les femmes et la ville : un enjeu local, un enjeu mondial ». *Recherches féministes*. Revue Recherches féministes. Érudit: www.erudit.org.
- Mosconi, Nicole, Marion Paoletti, et Yves Raibaud. 2015. « Le genre, la ville ». *Travail, genre et sociétés* n° 33 (1): 23-28.
- Navarre, Maud, et Georges Ubbiali, éd. 2018. *Le genre dans l'espace public: quelle place pour les femmes?* Collection Logiques sociales, Série « Sociologie du genre ». Paris: L'Harmattan.
- « Ordonnance de police ». 1832.
- Paquot, Thierry. 2009. *L'espace public*. Paris: La Découverte.
- Piché, Denise. 1989. « Des villes au féminin : projets d'ici et d'ailleurs ». *Recherches féministes* 2 (1): 115-23. <https://doi.org/10.7202/057540ar>.
- Raibaud, Yves. 2016. « Care, genre et espaces publics. De la recherche à l'engagement ». *Pratiques : les cahiers de la médecine utopique*, Les huis clos de la violence, Octobre 2016 (75): p.44-47.
- Revue « Politique ». 2012. « Gender mainstreaming : l'urbanisme peut-il contribuer à l'égalité ? » *Politique*. Politique. 14 octobre 2012. <https://www.revuepolitique.be/gender-mainstreaming-urbanisme-peut-il-contribuer-a-egalite/>.
- Stein, Veronique. 2003. « La reconquête du centre-ville : du patrimoine à l'espace public », 337.
- Tummers, Lidewij. 2015. « Stéréotypes de genre dans la pratique de l'urbanisme ». *Travail, genre et sociétés* n° 33 (1): 67-83.
- Ville de Lyon. 2019. « Introduire l'égalité femmes-hommes dans l'aménagement urbain ».

Année universitaire : 2019 - 2020

Spécialité : Paysage

Spécialisation (et option éventuelle) :

Paysage, Opérationnalité et Projet

Mémoire de Fin d'Études

d'Ingénieur de l'Institut Supérieur des Sciences
agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du
paysage

de Master de l'Institut Supérieur des Sciences
agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du
paysage

d'un autre établissement (étudiant arrivé en M2)

ANNEXES

Par : Loïc Jacob

Soutenu à Angers le 13/11/2020

Devant le jury composé de :

Président : David Montebault

Maître de stage : Jeanne Souvent

Enseignant référent : Fanny Romain

Autres membres du jury : Birgit Schmidt

Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent que la responsabilité de son auteur et non celle d'AGROCAMPUS OUEST

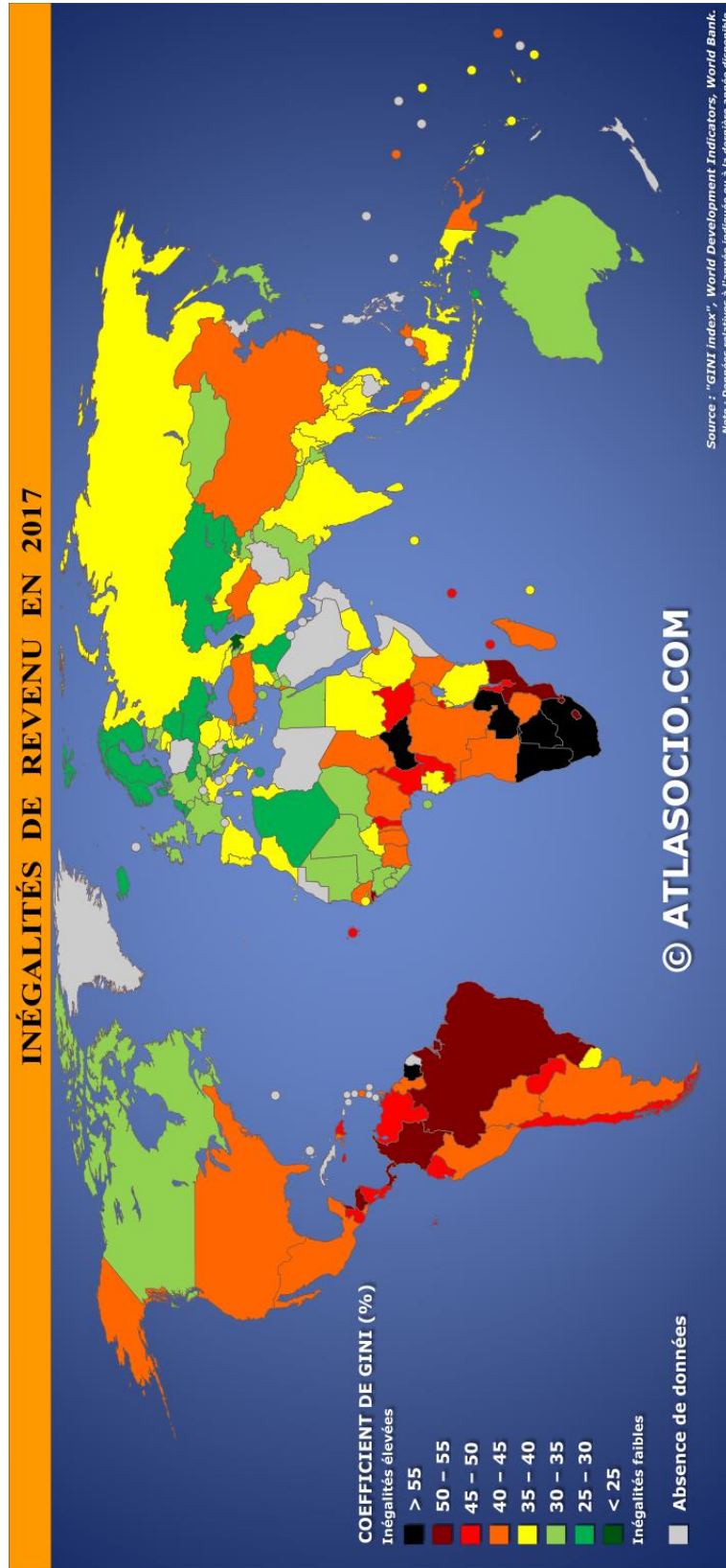


Ce document est soumis aux conditions d'utilisation
«Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France» disponible en ligne
<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr>

TABLE DES ANNEXES

ANNEXE I	Carte présentant les inégalités femmes-hommes dans le monde (Source : GINI 2017)	3
ANNEXE II	Retranscription de l'entretien du 02/10/2020 avec Anne Labroille.....	4
ANNEXE III	Tableau utilisé pour la réalisation des observations in situ (Source : Loïc Jacob)	12
ANNEXE IV	Graphique présentant les espaces utilisés pour les activités selon le sexe pour les deux parcs (Source : Loïc Jacob)	13
ANNEXE V	Graphique présentant les pourcentages des femmes et des hommes en fonction des espaces libres du parc Blandan et du Parc du Clos Layat (Source : Loïc Jacob)	14
ANNEXE VI	Schéma présentant les politiques urbaines de la ville de Lyon (Source : Loïc Jacob)	15
ANNEXE VII	Diagramme présentant la répartition de la population Lyonnaise par âges et sexes sur le quartier de la place Jean Jaurès (Données : Insee 2017, Production graphique : Loïc Jacob)	16
ANNEXE VIII	Vue aérienne présentant le réseau de projets autour de la place Jean Jaurès (Source : Loïc Jacob)	17
ANNEXE IX	Vue aérienne présentant les axes végétalisés aux alentours de la place Jean Jaurès (Source : Loïc Jacob)	18
ANNEXE X	Vue aérienne présentant la toponymie des lieux avoisinant la place Jean Jaurès (Source : Loïc Jacob)	19
ANNEXE XI	Plan masse de la proposition d'aménagement paysager de la place Jean Jaurès (Source : Loïc Jacob)	20
ANNEXE XII	Coupe AA' de la place Jean Jaurès (état projeté) (Source : Loïc Jacob).....	21
ANNEXE XIII	Coupe BB' de la place Jean Jaurès (état projeté) (Source : Loïc Jacob).....	22
ANNEXE XIV	Vue en axonométrie de la proposition d'aménagement de la place Jean Jaurès (Source : Loïc Jacob)	23

ANNEXE I Carte présentant les inégalités femmes-hommes dans le monde (Source : GINI 2017)



ANNEXE II *Retranscription de l'entretien du 02/10/2020 avec Anne Labroille*

Loïc Jacob : *Est-ce que vous pouvez nous faire part de votre parcours professionnel et nous dire comment vous êtes arrivée sur le sujet du genre dans l'espace public ?*

Anne Labroille : *Je suis architecte urbaniste, et c'est assez récemment que j'ai commencé à m'intéresser à ces questions-là. Ça doit faire maintenant quatre-cinq ans. J'étais spécialisée sur l'espace public en tant qu'architecte, j'ai travaillé pendant 10 ans chez Wilmotte ou j'ai travaillé sur des projets d'aménagement de l'espace public, à Lyon j'ai pu travailler sur le concours des terrasses de la presqu'île, donc la question de l'espace public était toujours quand même familière, et la question des usages aussi pour moi était importante. Il y a très longtemps, j'ai fait mes études avec ceux qui ont fait Bruit du frigo, avec Gabi Farage et Yvan Detraz, qui travaillent beaucoup avec Base. La question des usages était donc émergente à ce moment-là, dans les années 90 avec Bruit du frigo. Ensuite je suis partie à Paris, donc j'ai rejoint l'agence Wilmotte, qui est un peu déconnectée de la question des usages, et des questions participatives, complètement déconnectée d'ailleurs, mais bon en tout cas moi j'ai quand même développé une pratique de la fabrique de l'espace public, très soucieuse de mon côté, ça n'intéressait pas tellement Wilmotte mais bon peu importe il me laissait faire, j'avais carte blanche. Moi j'ai été quand même toujours dans l'écriture de Wilmotte mais très intéressée de l'inclusivité des usages, sans utiliser ce terme-là, parce qu'il y a encore dix-quinze ans le terme inclusif n'était pas du tout utilisé. Mais en tout cas j'étais soucieuse de la variété des personnes qui allaient pouvoir s'installer sur les espaces publics, autant au niveau handicap, intergénérationnel, voilà, et en fait c'était ça être inclusif, c'était se soucier de l'accessibilité universelle, et intergénérationnelle, et puis il y a quelques années j'ai une copine qui m'a trainée à une réunion d'« Osez le féminisme », donc ça doit être en 2015, où Yves Rabaud intervenait et présentait son livre « La ville faite par et pour les hommes ». Ah non même avant ça, en 2013, justement avec le Bruit du frigo, on travaille sur un projet à Gennevilliers, et là il y a des élus qui me disent « on est en train de mener des marches exploratoires de femmes pour travailler sur la sécurité des femmes dans l'espace public », et en fait, à l'époque ce sujet là m'a complètement fait fuir, parce que j'y voyais que le côté sécuritaire, et j'avais très peur que ça se transforme en mise sous vidéo-surveillance partout et bon... Je ne comprenais pas trop le sujet, donc même si j'étais féministe, et je le suis toujours et de plus en plus, ce sujet-là me faisait même peur, par ses dérives. Mais bon quand-même, il y avait une intuition en me disant, c'est quand même un peu con d'écarter le sujet. Donc cette copine, un an plus tard, me traine voir Yves Raibaud, qui a écrit « La ville faite par et pour les hommes », et là effectivement ça a été un déclic pour moi, et je me dis comment ça se fait que ça fait 15 ans que je fabrique de l'espace public, et je me suis jamais posé la question du genre, pourquoi, alors que j'étais soucieuse. En commençant à travailler avec Bruit du frigo, avec cette ambition et vision d'être la plus ouverte possible, inclusive, pourquoi je ne me suis jamais posé cette question du genre. Donc déjà c'était mon premier questionnement, là j'ai trouvé quelques réponses dans effectivement qui m'avait enseigné la pratique du projet, comment on m'avait cantonnée de manière inconsciente à enlever mon côté, comment dire, à ne pas se poser ces questions-là, parce que quand on est une femme architecte il faut savoir s'imposer, enfin ce ne sont pas les sujets, en tout cas pas ces sujets-là. Et on ne m'a jamais ouvert les yeux là-dessus. Et ensuite je me suis dit que c'était quand même un sujet très intéressant, et comment on va pouvoir le développer. J'ai commencé à chercher des références, des gens qui travaillent là-dessus, et ce n'était pas évident parce qu'en France je n'ai pas trouvé grand monde. En tout cas aucun architecte et encore maintenant je ne connais pas d'architecte, enfin pas beaucoup d'architectes qui travaillent sur ce sujet-là. Par contre, j'ai creusé et là au niveau de la géographie du genre j'ai trouvé des gens hyper intéressants en phase diagnostic, qui m'a amené à comprendre tous les impensés de la ville, tous les usages, et toutes les choses que ça faisait émerger. Concours de circonstances donc plus tard, des confrères architectes me demandent de participer à une petite réunion dans le cadre des journées portes-ouvertes dans leur agence, et on se dit qu'on pourrait faire un débat sur les femmes architectes. Parce qu'il n'y avait aussi rien sur le sujet et on voyait bien que c'était quand même un peu problématique, qu'on venait chacune de monter nos agences, et on venait chacune de grosses agences, et on voyait bien qu'on n'avait pas accès du tout aux mêmes commandes, voilà qu'on se trouvait confrontées, un peu comme les jeunes architectes aussi, mais on était plus jeunes architectes, et on se trouvaient confrontées à braver des problématiques récurrentes. Donc en fait ces questions elles ont émergé un peu en même temps.*

LJ : Quand vous parlez ici d'architectes vous mentionnez des architectes de l'espace public ou des architectes en général ?

AL : Je parle des architectes en général, en fait c'est pour vous montrer comment toutes ces problématiques se sont croisées. En fait j'ai fait un gros big bang dans ma tête, ça devait être en 2013-2014 ou je commençais à faire un lien entre ma pratique professionnelle, en tant que femme, où je me suis dit « tiens pourquoi je ne me suis jamais posé la question dans ma conception de l'espace public, pourquoi je me suis jamais posé la question du genre, pourquoi en tant que femme architecte je suis confrontée à des difficultés récurrentes » et qui sont pas personnelles mais qui sont liées à toutes mes grosseurs, et ce bouquin toujours, la ville fabriquée par et pour l'homme. Et là j'ai commencé à écrire un discours autour de ça. C'est la petite réunion un peu informelle qu'on avait faite pour les portes ouvertes, et on nous a proposé, plusieurs architectes nous ont proposé de structurer tout ça, mais là plutôt côté professionnel, structurer en fait la défense contre les inégalités professionnelles homme-femme dans nos métiers qui sont en fait énormes. Et donc on a commencé à chercher des chiffres, se renseigner... Donc j'ai en fait tiré de ce discours professionnel des enjeux, en me disant, si effectivement on ne change pas non plus les acteurs de la construction, les modes de fabrique, on va perpétuer cette même ville. C'est pour cela que pour moi l'enjeu professionnel est en fait très lié à ce que l'on fabrique. Il y a ce qu'on a et ce qu'on produit.

LJ : Effectivement je comprends bien ce rapport entre ce que le point de vue des acteurs et les espaces produits par la suite.

AL : Voilà entre les acteurs de qui produit la ville, et ce que ça génère, comme impensés en fait. Donc on a monté la fondation Mémo, avec essentiellement des architectes mais on voulait s'ouvrir à tous les métiers, on veut aussi s'ouvrir aux paysagistes et urbanistes mais malheureusement on en a moins qui nous rejoignent, je ne sais pas vraiment pourquoi. D'un côté on a monté cette association pour lutter contre les inégalités professionnelles, et dans le cadre de cette association-là, on a toujours fait de la place au questionnements émergents de comment prendre en compte le genre dans la fabrique urbaine. Donc c'était un sujet récurrent sur la page Facebook, je mets souvent des articles sur la page Facebook, organiser des conférences, on a toujours eu des gens qui travaillaient sur ces sujets-là. Donc ça c'est l'émergence de ce sujet. Et pour mon parcours professionnel, pour être très claire, j'ai fait mes études vers la fin des années 90, j'ai travaillé deux ans à Bordeaux dans des petites agences, je m'ennuyais beaucoup, je suis partie à Paris, à Paris au bout de deux ans j'ai intégré l'agence Wilmotte. Comme je travaillais au sein de l'espace public à l'agence Wilmotte et que ça n'intéressait personne j'ai pu progresser, quand même les architectes le disent ça leur fait un peu peur. Donc j'ai pu progresser sur l'espace public, au contraire moi la question m'a beaucoup intéressée justement comment traiter ce vide-là par la question des usages. En 2011, j'ai commencé à quitter l'agence en prenant un mi-temps puis en 2013 j'ai rejoint Bruit du frigo, et on a développé des projets ensemble, bon maintenant je ne suis plus à l'agence de Wilmotte depuis 3-4 ans, et de plus en plus je travaille sur ces sujets-là et je vais vous expliquer un petit peu comment par la suite. Je suis aussi enseignante de master d'urbanisme à Paris Nanterre.

LJ : Comment percevez-vous l'usage de l'espace public par le prisme du genre ?

AL : Je le perçois d'un usage et d'un accès inégalitaire pour l'instant, je vois que les hommes et les femmes, en général ont un rapport à l'espace public très différencié, et ça pour plusieurs raisons, notamment à tous ces géographes du genre, merveilleux, j'ai pu comprendre pourquoi, on avait ce regard-là.

LJ : Selon vous quels sont les facteurs qui favorisent cette inégalité entre les femmes et les hommes ?

AL : Alors pour moi il y a le facteur social, c'est pour ça que les premières fois que j'ai entendu parler de ça je vous disais que j'avais un peu peur de sa traduction sécuritaire, mais pour moi c'était un fait social. Et je ne voyais pas comment par la forme, on allait interagir dessus. Pour moi c'est quand même un grand problème social à la base, mais que l'espace peut quand même contribuer à améliorer. Pour moi quand même le départ ce n'est pas l'espace qui va générer des inégalités, elle va venir les renforcer. Et c'est là où j'ai commencé à me dire, en tant qu'architecte, que je vais pouvoir interagir sur ça. J'étais militante féministe avant, mais je ne le voyais pas dans ma posture professionnelle. Donc là c'est super, un champ s'est ouvert à moi. Et dans la manière dont je l'aborde il n'y a pas de guides référentiels sur la matière pour moi, enfin pour moi les guides

référentiels, bon il en faut, pour les professionnels parce qu'ils en ont besoin, mais en tout cas il ne peut pas y avoir de normes parce que chaque espace a sa configuration bien spécifique et donc la manière dont j'aborde les projets sous ce prisme-là c'est déjà comprendre les usages qui sont en place et mener un diagnostic genré. Et pour moi c'est le point de départ, si je n'ai pas ce point de départ, je n'ai pas encore, et je n'espère ne jamais avoir une vision très définie avant d'avoir analysé l'espace. C'est comme tous les sujets, il faut quand même observer ce qu'il s'y passe et comprendre les mécanismes pour pouvoir agir dessus. Donc les inégalités si on revient un peu là-dessus, ce n'est pas les mêmes présences, bon mais ça l'accessibilité c'est plus une question sociale, hormis pour des petits détails parfois, après c'est tout le confort d'usage qu'on peut y amener mais on va rentrer dans le détail après.

LJ : Avez-vous remarqué une évolution au niveau des politiques publiques, en France, ou à l'international ?

AL : Oui tout à fait moi c'est même par les pouvoir public et par des appels d'offre. Ce qui a aussi été déclencheur c'était en 2015, ou 2016, la ville de Paris a lancé le projet des 7 places. Et pour la première fois ils ont mis comme compétence demandée « spécialiste du genre en urbanisme ». Et c'est par ce biais là que j'ai rencontré Lucile Biarrotte qui est chercheuse en urbanisme. Et donc à cette époque-là je lui ai proposé de collaborer avec nous sur la réponse à l'appel d'offre pour une place. Parce que à l'époque j'avais peu de connaissance en la matière, le sujet me semblait légitime mais il me manquait quand même des billes là-dessus. On a répondu pour la place de la Bastille, qu'on n'a pas eu, mais on a eu la petite ceinture avec Bruit du frigo, et Wagon-Landscaping, et ce qu'il était amusant d'observer c'est que cette petite ligne de spécialiste du genre avait été effacé, alors que c'était exactement le même appel d'offre, en copier-coller, le même. La grande différence était que d'un côté c'était le service de la voirie qui gérait l'appel d'offre, et de l'autre le service de la DEV qui gérait ça. Donc je pense qu'il y a soit quelqu'un qui a oublié de le mettre, soit quelqu'un qui l'a effacé. Quand même j'étais hyper frustrée de pas pouvoir travailler sur la place de la bastille et de travailler sur ce regard-là donc j'ai quand même proposé à la maîtrise d'ouvrage de développer ce regard sur le genre. Evidemment ils l'ont accepté puisqu'il était eux-mêmes intéressée pour travailler ce regard-là. Donc ça a été un point d'entrée pour moi de commencer à développer une démarche qui n'était pas le prisme du genre, mais qui était parmi d'autres champ, les enjeux étaient plutôt la co-conception, et la co-construction. Et donc oui de plus en plus il y a des appels d'offre où la maîtrise d'ouvrage demande un regard spécifique sur la fabrique urbaine, que ce soit à Paris avec le Grand paris aménagement, je sais que Lyon est assez intéressé également par ces questions-là, Bordeaux aussi par exemple, enfin bon pas mal de métropole.

LJ : Avez-vous pu aller à l'étranger pour réfléchir sur ces sujets ?

AL : Alors oui je me suis renseigné et j'ai rencontré des gens super, et à Barcelone en fait. Vraiment les personnes les plus intéressantes sur le sujet pour l'instant sont à Barcelone. Enfin en tout cas les plus intéressantes pour moi parce que ce sont des architectes, ou des paysagistes qui y répondent. Ce n'est pas plus intelligent que ce qu'ils font ailleurs mais ça répond plus à mes attentes et à mon positionnement en tant qu'architecte. Ce que j'ai vu ailleurs je trouve que c'était plus au Canada, là où ça a commencé à émerger dans les années 90, les outils des marches exploratoires ont été très développés là-bas, c'est plutôt dans les politiques publiques, mais après dans l'opérationnel je trouve que c'est à Barcelone que j'ai trouvé les choses construites, enfin les plus abouties. Après je n'ai rien trouvé de vraiment intéressant, à part quelques réflexions sur l'habit. En tout cas je n'ai pas trouvé de choses pour l'instant vraiment intéressantes, en terme spatial. Mais parce que c'est très émergent, ce n'est pas une critique. J'ai rencontré y a deux ans le collectif Equal Saree, en fait j'ai reconstitué, et ça grâce à Lucile Biarrotte, qui fait beaucoup de recherche sur l'émergence de ces problématiques-là, dans un territoire, et il y a l'explication par exemple au Canada sur le fait qu'il y est eu un féminicide terrible dans les années 90, en même temps, des politiques assez volontaires pour dégager ça, des gens des services techniques volontaires, des enseignants, enfin cela montre que pour développer un sujet dans un territoire il faut qu'il y est toute une série d'acteurs à des postes différents qui sont ouverts sur ces sujets-là. Et ce que je trouve hyper intéressant à Barcelone, ou il y a effectivement cette demande publique, aussi par rapport à un fait divers en Espagne il y a deux-trois ans avec un viol collectif ou des hommes n'avaient pas été incriminés, et ça a créé un énorme scandale, et ça a été en fait le début de tout un mouvement féministe extrêmement fort en Espagne, donc les pouvoirs publics qui donnent aussi les financements assez élevés, le service égalité de Barcelone, qui compte près de trente personnes, alors qu'à Paris elle sont trois... Il faut aussi

que la puissance publique s'empare de ces sujets-là et donne les moyens, là c'est pas juste en terme d'affichage qui est en ce moment un peu le cas de Paris, en tout cas en urbanisme sur ces sujets-là. Et à Barcelone, il y a une enseignante argentine féministe, il faut que je me rappelle de son nom... Un peu une Edith Maruéjols de là-bas, mais qui est architecte, donc je pense que ça a donné beaucoup de réponses spatiales. Elle a formé beaucoup d'étudiante, et aussi Punt 6 qui sont aussi sur les questions participatives et qui ont fait les premiers diagnostics sous le prisme du genre, dont s'est beaucoup intéressé la ville de Paris pour son référentiel. Moi j'ai rencontré les petites sœurs de Punt 6 qui sont donc Equal Saree, et elles travaillaient beaucoup sur la question des cours d'écoles.

LJ : On parle souvent des inégalités, mais y a-t-il selon vous également des similitudes dans l'appropriation de l'espace par les hommes et les femmes ?

AL : Alors oui, mais moi ce qui m'intéresse plus ce sont les différences, pour les contre-carrer. Oui en fait quand on est en centre-ville oui, alors non il n'y a pas toujours autant d'hommes que de femmes mais après c'est dans l'écoulement, c'est-à-dire la présence elle est peut-être en terme comptable égalitaire mais dans ce qu'on y fait c'est différent, et ça c'est vraiment les observations, moi je ne suis pas sociologue ni géographe, donc là je me réfère beaucoup aux observations de Edith Maruéjols, de Genre et Ville, enfin toutes les personnes qui ont travaillé sur ces questions-là et observent que les femmes passent, que les hommes restent... Et en fait si on veut arriver à des observations précises, c'est que tous ces éléments-là, j'ai pu les observer sur la petite ceinture. Et ça a vraiment été intéressant pour moi, comme je vous disais que moi j'ai besoin d'un diagnostic, parce que je pense que je ne suis pas encore, même si j'ai cette étiquette et j'en suis très fière, mais je ne suis pas encore la grande spécialiste du genre et de l'espace public et j'ai encore besoin d'aiguiser mon regard par rapport à ça. Et effectivement tout ce que j'avais lu et entendu, issu de manière un peu intuitive par ma propre expérience de l'espace public j'ai pu l'observer sur la petite ceinture. La petite ceinture c'est une ancienne voie de chemin de fer qui fait le tour de Paris, intra-périphérique, voie de chemin de fer qui n'est plus utilisée depuis trente ans. Donc il faut savoir que c'est quand même un espace particulier parce que c'est un espace qui était interdit au public, et relativement fermé, même s'il était très poreux il était quand même bien fermé au public, mais il y avait quand même quelques usages qui s'y développaient donc pour nous la mission c'était quand même de s'ancrer sur les usages, pas bienveillants, mais on va dire tolérés qui s'y développaient pour pouvoir amplifier ça, l'ouvrir au public et voir ce qu'on pouvait y faire d'autre qu'une promenade. L'idée de la promenade était bien mais on voulait enrichir cet espace qui est très linéaire en fait. Et donc pour mener ce regard du genre j'ai observé, j'ai fait des comptages, j'ai regardé ou étaient les hommes, ou étaient les femmes, est-ce qu'effectivement ils y étaient à des moments différenciés, est-ce qu'ils faisaient des choses différentes etc.

LJ : Et concrètement qu'avez-vous remarqué ?

AL : Alors déjà c'est qu'effectivement les femmes étaient bien moins présentes, en général. Bon c'est un espace interdit, et ça m'a bien conforté sur le fait qu'à partir du moment où c'est un espace interdit les femmes respectent ça, peut-être par crainte, mais en tout cas le fait est que les mecs arrivent à passer l'interdit, et les femmes ne le font pas, ou de manière plus minoritaire. Les temps où il y avait moins de personnes sur l'espace, il y avait généralement 70% d'hommes et 30% de femmes. J'observais quand même que quand il faisait beau, quand il y avait du monde, parce qu'il y avait quand même quelques espaces où l'on pouvait quand même pénétrer facilement, plus on était proche des sorties, et plus il y avait de mixité. Donc ce que j'en ai déduit c'est que plus les femmes se sentent en sécurité, plus elles sortent, parce que le monde apporte cette sécurité. Et cette mixité-là embrayait, et amenait de la mixité. Donc en fait un des enjeux si l'on voulait amener des femmes c'était de jouer sur la mixité des usages, pour pouvoir les amener au sentiment de sécurité. Ce qui était assez amusant aussi c'était d'observer que les femmes, quand elles étaient en « mode pause », pas en marche, alors oui déjà je n'ai jamais rencontré de femmes seules sur la petite ceinture, donc même si elles étaient 30%, elles étaient toujours en groupe, ou accompagnées d'un homme, jamais toutes seules. Enfin si j'en ai rencontré deux toutes seules, une qui avait un arrosoir, c'était super drôle, et une qui avait un appareil photo, c'est-à-dire qu'il fallait qu'elles aient un truc à faire, et il fallait qu'elles montrent qu'elles avaient un truc à faire. J'ai pu observer et valider tout ce qui était énoncé, et que je savais de manière intuitive, parce que moi-même en tant que femmes j'ai pu pratiquer l'espace public depuis quelques années maintenant, et en fait tout ce que je faisais de manière inconsciente, ça m'a permis de la conscientiser. Ce qui est amusant également c'est que les rares

espaces où les femmes étaient en pause, s'asseyait, c'était systématiquement à côté d'une sortie, c'était en hauteur, et là je suis allé voir des jeunes filles pour leur demander pourquoi elles se mettaient là et pas ailleurs, et là aussi c'était inconscient de leur part mais elles disaient « ici on voit tout autour de nous, et s'il nous arrive un problème, on nous voit ». Donc le sentiment de voir et d'être vu étaient important pour rentrer dans ce sentiment de sécurité. Ce qui était assez amusant aussi comme observation de comportement, alors ça je n'ai pas trouvé de réelle explication à cela, mais dès qu'il y avait un caillebotis en bois par exemple, enfin dès que j'en ai vu qui s'asseyaient, pique-niquaient, etc, c'était constamment sur un petit équipement en bois. Alors que les mecs pouvaient s'asseoir n'importe où, dans l'herbe, sur les quais, enfin peu importe. Mon hypothèse est qu'une construction, montre qu'on avait pensé, et qu'on faisait d'un coup un mobilier bienveillant, c'était en fait les prémices de mobilier, et donc qu'elles étaient invitées à s'asseoir. Après c'est de l'urbex dans tout son bonheur la petite ceinture, pour une femme qui peut avoir un peu peur ce n'est pas hyper accueillant, donc le fait d'avoir à un moment un élément un peu construit, je pense que ça rajoute quelque chose à ce sentiment de sécurité, de manière un peu inconsciente mais c'est une amorce d'aménagement, de pensée, et d'ouverture du site pour moi. Donc tout ça ce n'est pas l'espace qui le crée c'est tout notre inconscient, notre social qui fait qu'on est comme ça et qu'on a besoin de se sentir en sécurité, ce n'est pas l'espace en lui-même qui génère les choses mais il y a un support de création de bien-être de sécurité, d'accueil... Le gros souci était aussi le fait qu'il n'y est pas de toilettes, pour un mec ce n'est pas gênant, alors que pour une femme c'est plus compliqué. Et ça fait trois ans qu'on se bat pour en mettre, mais quand on a demandé ça à la maîtrise d'ouvrage elle nous a dit « c'est comme en montagne la petite ceinture n'y a pas besoin de toilettes ». Donc même si le conscient fait qu'on peut affirmer des choses publiquement les réflexes sont quand même très durs à bouger. Et après bien sur il y a les questions financières derrière ça mais j'aurai préféré que la maîtrise d'ouvrage me dise « non on n'a pas les moyens pour se payer ça sur la petite ceinture » plutôt que d'avoir une réflexion aussi masculine.

LJ : J'aurai voulu discuter avec vous des aménagements dits masculins, notamment les skate-parks, les city-stades... ce sont des éléments assez récurrents. On dit même que 75% des budgets publics sont dédiés aux hommes, que pensez-vous de ces espaces, faut-il selon vous les proscrire ? Ou comment faire selon vous pour que les femmes se les approprient ?

AL : Alors les proscrire... oui c'est hyper embêtant, mon sujet ce n'est pas d'évacuer les espaces masculins, mais plutôt comment créer des espaces mixtes. Donc soit on travaille sur l'hybridation des usages, donc ça veut dire qu'il faut moins marquer un terrain foot, ou qu'il soit plus hybride et puisse se transformer facilement en autre chose. Je réfléchis mais je n'ai pas encore les solutions mais avec Bruit du frigo qui travaille un peu sur ces formes un peu hybrides je dois arriver à apporter ce genre de réponse. Il n'y a pas encore le catalogue des objets hybrides en termes de mobilier urbain, et peut-être tant mieux, mais pour moi il y a un enjeu de recherche d'hybridation des usages, il y a des réponses par exemple en Suède sur la gestion, où à un moment on garde le city-stade et le skate-park mais on le fait non-mixte pendant un certain temps par semaine et on embauche des personnes qui vont vraiment gérer l'espace, et encourager les femmes à venir, et qu'après elle vont s'approprier le site. Je suis plutôt favorable à cela mais concrètement je n'ai jamais testé donc je ne sais pas ce que ça donne, mais je vois que les pouvoirs publics ont pas beaucoup de moyens financiers après pour gérer, donc je serai plutôt sur une hybridation. Après c'est vrai que pour moi le foot... c'est un grand sujet avec Yvan, moi j'aurai envie d'exploser le foot et tout ce qu'il représente. Je ne suis pas très objective là-dessus. Je suis consciente que ça peut être un sujet fédérateur, qu'il peut y avoir des nanas qui jouent au foot, mais en tout cas que ce n'est pas naturel et spontané, donc si ça ne tenait qu'à moi je ne les conserverais pas mais j'écoute quand même aussi beaucoup de gens, il faut les faire soit hybrides, ou travailler à terme sur la gestion pour que les femmes et les jeunes filles s'y sentent légitimes. Mais en fait j'aurai plutôt envie d'inventer de nouveaux espaces de jeu hybrides, quand j'étais petite à l'école il n'y avait pas de terrains de foot, mais parce que le foot n'avait pas non plus cette importance financière etc, mais il y avait des jeux où on jouait en mixité, et s'il n'y avait pas de mixité ce n'était pas grave. Mais effectivement mais ces cours d'écoles que j'ai pu observer chez mes filles qui ont maintenant treize et seize ans, je ne les ai pas connues. Moi j'avais une cour d'école où on fabriquait des cabanes, on faisait des visites dans la campagne, y avait beaucoup de moment où on jouait ensemble. Et après c'est quand je suis rentré à Bordeaux en école traditionnelle où on jouait aux billes, c'était ma grande source d'inspiration. Mais bon en tout cas je pense qu'il y a un recul et une segmentation très accrue par ce terrain de foot donc moi j'aurai plutôt envie de l'évacuer mais je sais que la société n'est pas encore mure pour le faire. Donc à voir comment on peut l'améliorer, soit le mettre un peu plus de côté mais c'est encore une grande

discussion avec Yvan qui m'affirme qu'on ne peut pas le mettre sur le bord d'une cour, mais alors on l'éjecte. Et le skate-park moi je rêve que les nanas s'y mettent, j'adore ça, moi je trouve ça hyper beau, mais ce n'est pas gagné, si on n'accompagne pas et qu'on ne légitime pas les femmes sur ces espaces-là c'est sur qu'en l'état des choses elles ne peuvent pas y aller. Donc je pense qu'on doit être suffisamment riche aussi de position, mais c'est hyper difficile comme question, moi je tricote et je n'ai pas encore la solution autour de cette question depuis des années mais je n'ai pas la réponse encore. Et on ne peut pas tomber dans la caricature non plus je n'ai pas envie de faire un espace « zumba » à côté d'un espace pour les mecs. Pour moi l'idée n'est pas de faire un espace pour les femmes mais comment faire un espace pour toutes et tous. Et pour répondre aux skate-parks qu'est ce qu'on fait on fait des espaces tricot ? Et c'est pour ça que je suis souvent avec Bruit du frigo et ses formes hybrides.

LJ : Pensez-vous qu'il serait intéressant de placer le genre comme une norme ?

AL : A Lyon quand on avait travaillé sur les terrasses de la presqu'île on avait travaillé avec un groupe de travail handicap auquel on avait présenté le projet et il y avait pas mal d'échanges, et je trouvais ça tellement plus riche que la norme, une fois qu'on arrive à les « débraqués », c'était hyper riche et on est arrivé à des formes... Il y avait une grande rampe, qui était insupportable pour eux parce qu'il y avait cent mètres sans paliers par exemple et ils disaient que c'était ingérable pour eux, alors qu'on respectait la norme. Et c'était la seule forme que l'on pouvait faire au vu de la norme alors avec leur approbation la maîtrise d'ouvrage a pu sortir de cette norme et valider cette solution-là. Enfin ça montre bien que les normes ça embête tout le monde parce que ça ne laisse pas cette liberté. Et la question du genre elle est encore plus et tellement sociale, et ancrée vraiment sur les territoires qu'elle ne peut absolument pas être une norme mais plutôt une méthodologie. De conseiller à partir d'une méthodologie et partir d'un diagnostic.

LJ : On retrouve souvent les marches exploratoires comme outil de diagnostic, qu'en pensez-vous ?

AL : Pour le moment les marches exploratoires c'est que le seul outil effectivement. Pour moi la question participative elle est fondamentale et la marche exploratoire est un des outils de la démarche participative. Je pense que ce n'est pas pour rien que je me suis intéressée à ces questions de genre, en partant aussi des méthodes participatives. C'est très lié finalement.

LJ : Avez-vous pu faire des marches exploratoires ?

AL : Oui j'en ai fait, pour la petite ceinture j'en ai faite. Alors c'était des marches exploratoires ciblées, donc on n'a pas fait de marches exploratoires que de femmes, on a fait des marches exploratoires handicap, cognitif, on a fait des marches exploratoires d'enfants, seniors aussi, et on a fait, sciemment, de manière située chacune des marches pour pouvoir vraiment cibler, et fixer le regard sur une particularité, et ensuite on a fait une marche où on a regroupé tout le monde et on a fait un diagnostic ensemble. Donc ça c'était intéressant. Et la marche exploratoire des femmes était la moins intéressante pour moi, parce qu'une marche exploratoire ne suffit pas et on n'avait pas les moyens d'en faire plusieurs et les marches exploratoires de femmes elles se sont transformées en marches exploratoires de mères et elles n'ont parlé que de leurs enfants, que de la place des enfants. Et c'est vrai que c'est un lieu complètement insécure... et il a fallu leur dire à un moment « justement est-ce que ce serait pas mal d'avoir un espace où les enfants ne peuvent pas venir, où vous vous pouvez être tranquilles ? » Et ça a permis de faire l'allumette et de sortir un peu de ça. Et je pense que je pouvais le dire en tant que femme et mère, c'était facile pour moi de dire ça, mais c'est vrai que je trouve que les marches exploratoires, je trouve que c'est un bon outil d'« empowerment », tel que c'est fait dans certaines collectivités, mais je trouve que tel qu'on les préconise maintenant en terme d'outil de conception ce n'est pas hyper intéressant. Mais peut-être parce que c'est plus la manière dont on les mène maintenant en France. Quand on l'a fait sur la petite ceinture on a vraiment taché d'avoir une approche spatiale et constructive, et à se projeter sur une espace, mais ça c'est une méthode participative classique. Pour ça il en faut plusieurs. Le problème qu'on a eu sur la petite ceinture c'est que comme les gens ne connaissait pas bien le lieu, et que c'était la première fois qu'il le découvrait on avait du mal à les amener à se projeter. C'est un peu ma frustration quand on a fait les marches exploratoires sur la petite ceinture. Mais quand j'observe les marches exploratoires qui sont menées par les dispositifs ANRU, donc les marches exploratoires de femmes, souvent ce n'est pas dans une dimension « projectuelle », c'est vraiment du consumérisme. Montrant les feux cassés, les trottoirs défoncés... Et là ce n'est pas hyper

intéressant, en tout cas moi ça ne m'intéresse pas. Mais après j'en ai discuté avec pas mal de gens qui encadrent, et ça je veux bien le croire, c'est qu'il y a un côté « empowerment » c'est-à-dire que ces femmes-là à qui on donne la parole pour une fois alors qu'on ne leur donne jamais la parole, ça les légitimise dans l'espace. Alors pour cet usage-là je trouve ça intéressant, mais pour l'usage « projectuel », je trouve ça un peu limité. Et je suis vigilante avec ça parce que dans les programmes ANRU ce qui est financé c'est la marche exploratoire, mais il a tous les enjeux politiques qu'il y a derrière auquel il faut être vigilant qu'on ne voit pas forcément en tant que concepteur. C'est l'utilisation qu'on en fait actuellement en France qui ne me convint pas comme outil de conception mais plus comme outil d'« empowerment ». C'est un vrai boulot que d'amener les gens à se projeter sur un espace, ce n'est pas juste une marche, et une marche elle accompagne, elle est importante, et intéressante mais je trouve que pour l'instant telle qu'elle est faite ça limite un peu le regard et ça amène sur un regard très fonctionnel, et pas sur les usages etc. C'est pour ça que moi je suis un peu frustrée des marches exploratoires, je trouve qu'elles ne sont pas à la hauteur pour l'instant de l'ambition que ça pourrait mener. Et j'ai peur que ça se transforme en une case à cocher. Je veux dire que ça fait partie d'un panel de choses et qu'il faut être vigilant là-dessus. Et comme je le vois souvent comme unique réponse à la fabrique urbaine, ça me frustre.

LJ : Que faudrait-il faire alors pour arriver dans cette dimension de projection selon-vous ?

AL : Et bien pour moi c'est vraiment ce que fait Bruit du frigo, jusqu'à présent ils ne s'étaient jamais vraiment posé la question de leur public en terme de genre, mais le cibler, et voir les différences. Donc il faut prendre leurs méthodes, ou les méthodes participatives en tout cas qui autour d'un évènement créent du dialogue, du récit, et amène les gens à se projeter sur un espace, faire part de désirs et d'envie, et après c'est à l'architecte de s'emparer de ces visions pour pouvoir trouver une réponse formelle mais en tout cas venir sur des ateliers comme ça, est plus une réponse pour moi. En tout cas, il faut d'abord un diagnostic, ensuite pourquoi pas une marche exploratoire, parce qu'effectivement c'est intéressant de balayer des espaces, et ensuite d'accompagner avec des ateliers, et de vraiment conscientiser les professionnels de ces méthodes. Et après tout ça s'applique à tous les sujets, les mobilités, de visibilité, les supports d'usages... Après on peut trouver des applications concrètes si on rentre en tant que professionnel, la notion de la végétalisation, du vu/être vu, de la création d'ambiance intime. Pour moi un bon concepteur de l'espace il répond à la question des femmes mais le conscientiser est pour moi intéressant et important, de comprendre. Parce que parfois ça peut éviter quelques écueils.

LJ : Est-ce que vous avez déjà eu affaire à des projets qui n'ont pas fonctionné ?

AL : Oui et bien la petite ceinture... Mais pour moi ce n'était pas vraiment la question de la méthode, parce que j'en suis assez fière, mais on n'a pas eu les moyens financiers pour aller jusqu'au bout, dans les aménagements. Donc en fait finalement les aménagements ont été très peu nombreux, et en plus fabriqués un an avant l'ouverture du site... Enfin il y a eu pleins de choses qui ont fait que ce n'est finalement pas tant occupé que ça, ça a été détérioré, et forcément ça joue sur le confort. La question du vu/être vu, on voulait développer tout un archipel d'installations le long de la promenade, pour justement créer ce sentiment d'aménagement tout le long, et justement faute de moyens on n'a pas pu en faire tant que ça, donc des fois on se retrouve avec un kilomètre sans aucun aménagement... Donc c'est un peu frustrant, on peut développer des discours et des méthodes mais si derrière on ne donne pas argent pour le faire, ça fait un peu « flop ».

LJ : L'accompagnement par la suite est donc un facteur important selon vous ?

AL : Oui la question de la gestion après, de l'entretien, par des associations, ou par des riverains, ou par des habitants, parce que c'est ça finalement, l'appropriation positive qu'on cherche, malheureusement la question juridique est très compliquée à aborder. A partir du moment où on délègue, pour les questions de responsabilités... Moi je tourne en rond sur ces sujets-là depuis trois-quatre ans, avec le collectif X, c'est une question de responsabilité, et tant que c'est le pouvoir public qui est responsable du site il n'a aucun intérêt, aucune envie à le léguer à une association, parce que ça veut dire qu'il délègue sa responsabilité, et il ne peut pas. Ou alors si l'association est responsable du site, et bien elle le privatise, et c'est entendable aussi. Pour moi c'est plutôt un blocage juridique, ou plutôt une vision qu'on a de l'espace public. Et ça n'a rien à voir avec la question du genre, on a tous envie que l'espace public soit approprié de manière participative, impliquée, mais

on a du mal parce que c'est le côté juridique qui est compliqué. On voit toutes les difficultés qu'on a à mettre un barbecue sur l'espace public... Ne serait-ce que cette petite question-là c'est compliqué... Après il y a le jardin partagé comme seule alternative mais c'est un espace privé. Sur la petite ceinture on a beaucoup réfléchi avec la maîtrise d'ouvrage, qui était très triste de ce constat-là. Elle disait qu'ils avaient beaucoup de mal, parce que l'idéal c'est d'avoir des espaces gérés par des individus, mais qu'en fait nos statuts juridiques en France de l'espace public fait qu'on ne peut pas. Donc pour moi il y a quelque chose à raconter et c'est la question de la responsabilité. Alors je ne connais pas très bien l'Allemagne mais le fait que l'individu soit responsable de lui-même sur l'espace public ça change tout. Ça fait qu'on a des jeux, et moi j'admire beaucoup le travail de Base qui arrive bien à travailler sur ces limites-là, mais les aires de jeux qu'on a en Allemagne sont magnifiques et quand on les compare aux aires de jeux arides et sèches qu'on a en France... Mais bon c'est aussi une question liée au pouvoir, maintenant c'est le maire de la ville qui est responsable de tous ces petits sujets, et d'une manière on est déresponsabilisé de l'espace public. Pour moi c'est un état d'esprit mais je pense qu'on pourrait arriver à changer cela. Je ne sais pas si c'est possible mais je le souhaite.

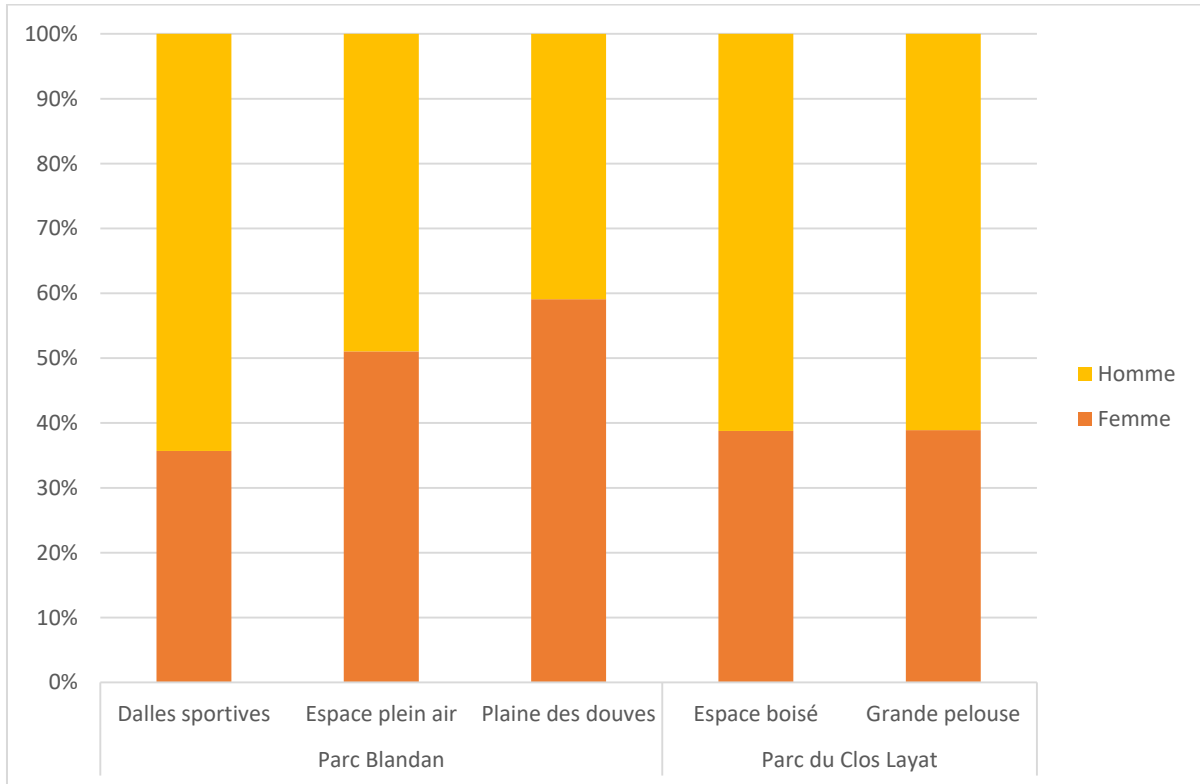
LJ : Quels sont les éléments pour un espace inclusif raté ?

AL : Je dirais que c'est d'essentialiser. Je prends par exemple la cours d'école qui a été faite à Trappes, c'étaient des jeux à ressorts sur une grande couche de sol souple violet et jaune. Et je la trouve triste... Le grand problème c'est d'essentialiser, mettre de la couleur pour que ça plaise à tout le monde, la notion peut-être de supprimer un espace central... j'ai compris après que ça avait été fait par les services de la ville, mais oui c'est d'essentialiser les éléments, et ne finalement pas jouer sur la mixité des usages.

ANNEXE III Tableau utilisé pour la réalisation des observations in situ (Source : Loïc Jacob)

Renseignements généraux		Relevés de terrain - Mémoire de fin d'étude Loïc Jacob																										
Parc étudié	Zone	Renseignements généraux contexte							Informations sur les personnes observées																			
		Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Date	Temps	Catégorie d'âge de la personne	Posture adoptée	Type de mobilier	Type de surface pratiquée	Luminosité	Activité pratiquée												
Parc Eblandan	Aire de jeu Pelouse raquette								JUMMMA4	Mai (7h - 19h30)	Adulte	Allongé	Table	Banc	Chais	Pan	Banc	Eblan	Herbe	Pierre	Enrobé	Sol	Ombre	Sombre	Foncé	Moy	Min	
	Plais des dames									Mer (19h30 - 14h)	AM (14h - 17h30)																	
	Sportif									S (17h30 - 21h30)																		
	Aire de jeu																											
	Grande pelouse																											
	Boisement																											

ANNEXE V Graphique présentant les pourcentages des femmes et des hommes en fonction des espaces libres du parc Blandan et du Parc du Clos Layat (Source : Loïc Jacob)



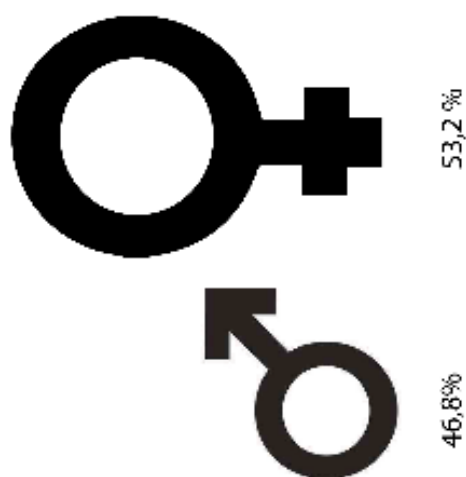
ANNEXE VI Schéma présentant les politiques urbaines de la ville de Lyon (Source : Loïc Jacob)



ANNEXE VII Diagramme présentant la répartition de la population Lyonnaise par âges et sexes sur le quartier de la place Jean Jaurès (Données : Insee 2017, Production graphique : Loïc Jacob)

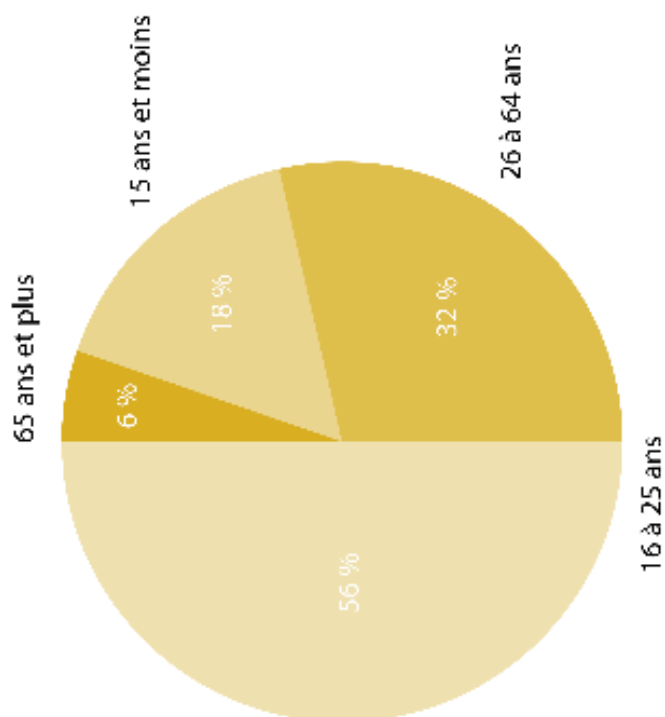
RÉPARTITION DES SEXES DANS LE QUARTIER

sources : INSEE



RÉPARTITION DES ÂGES DANS LE QUARTIER

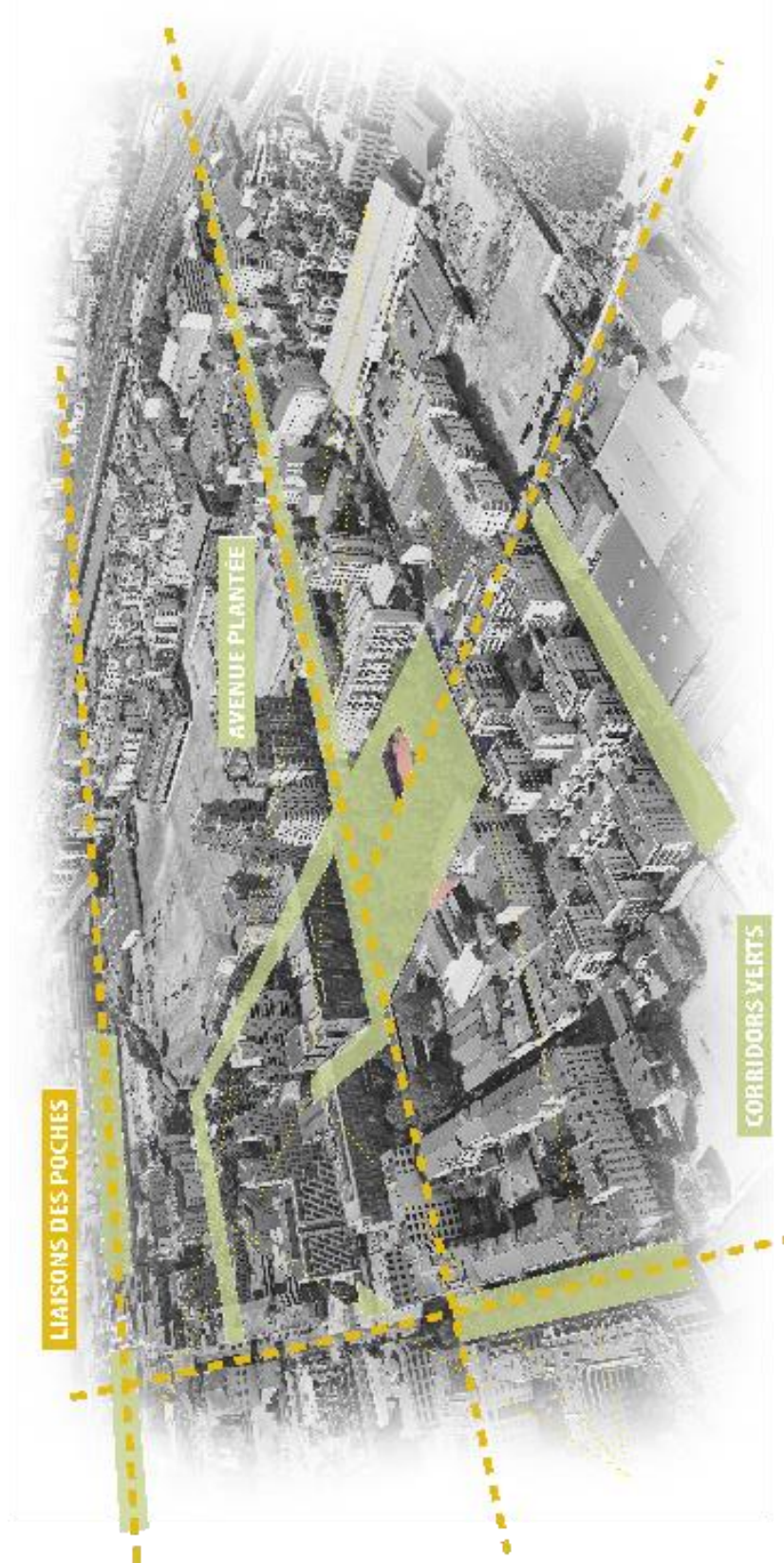
sources : INSEE



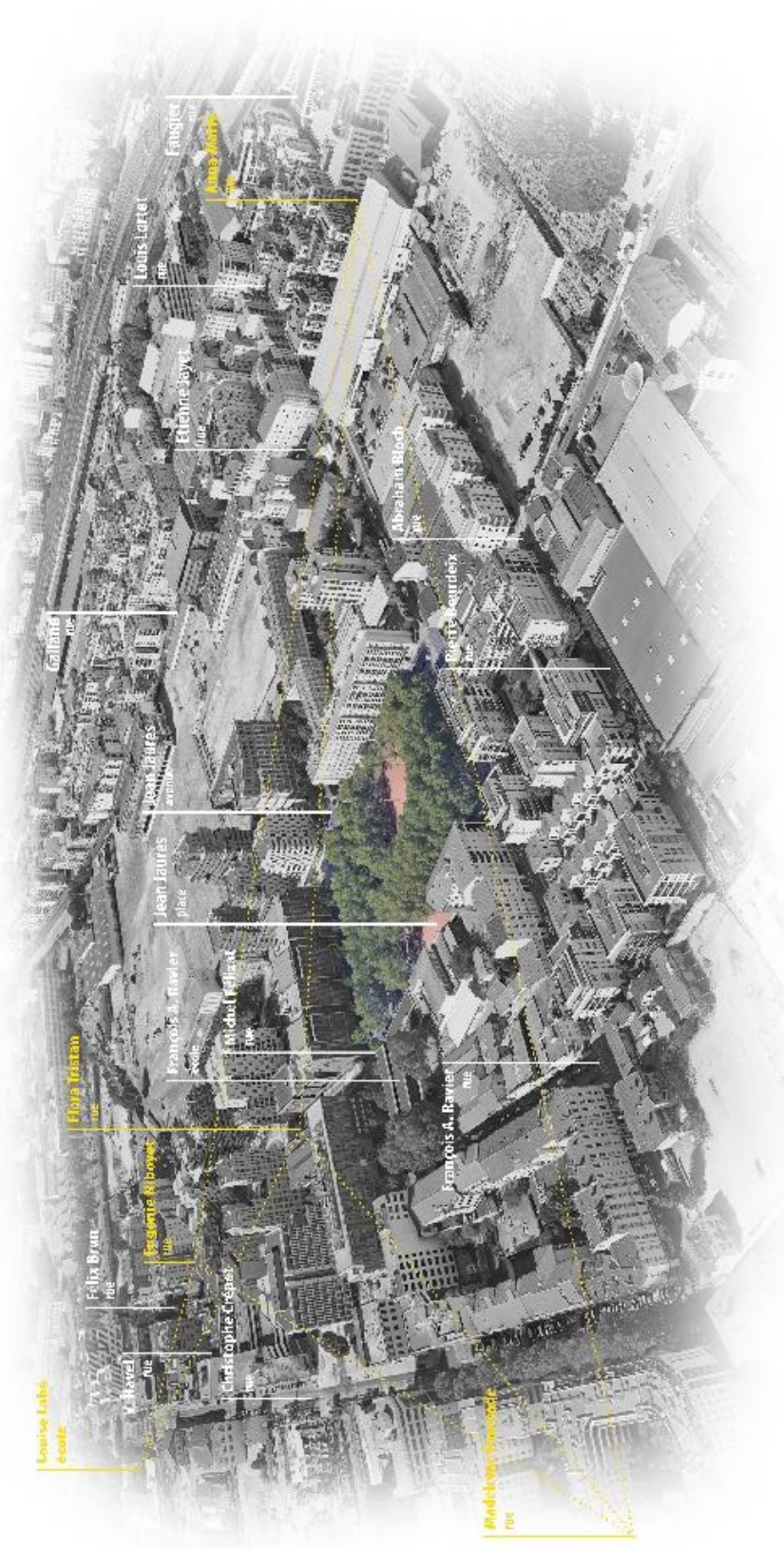
ANNEXE VIII Vue aérienne présentant le réseau de projets autour de la place Jean Jaurès (Source : Loïc Jacob)



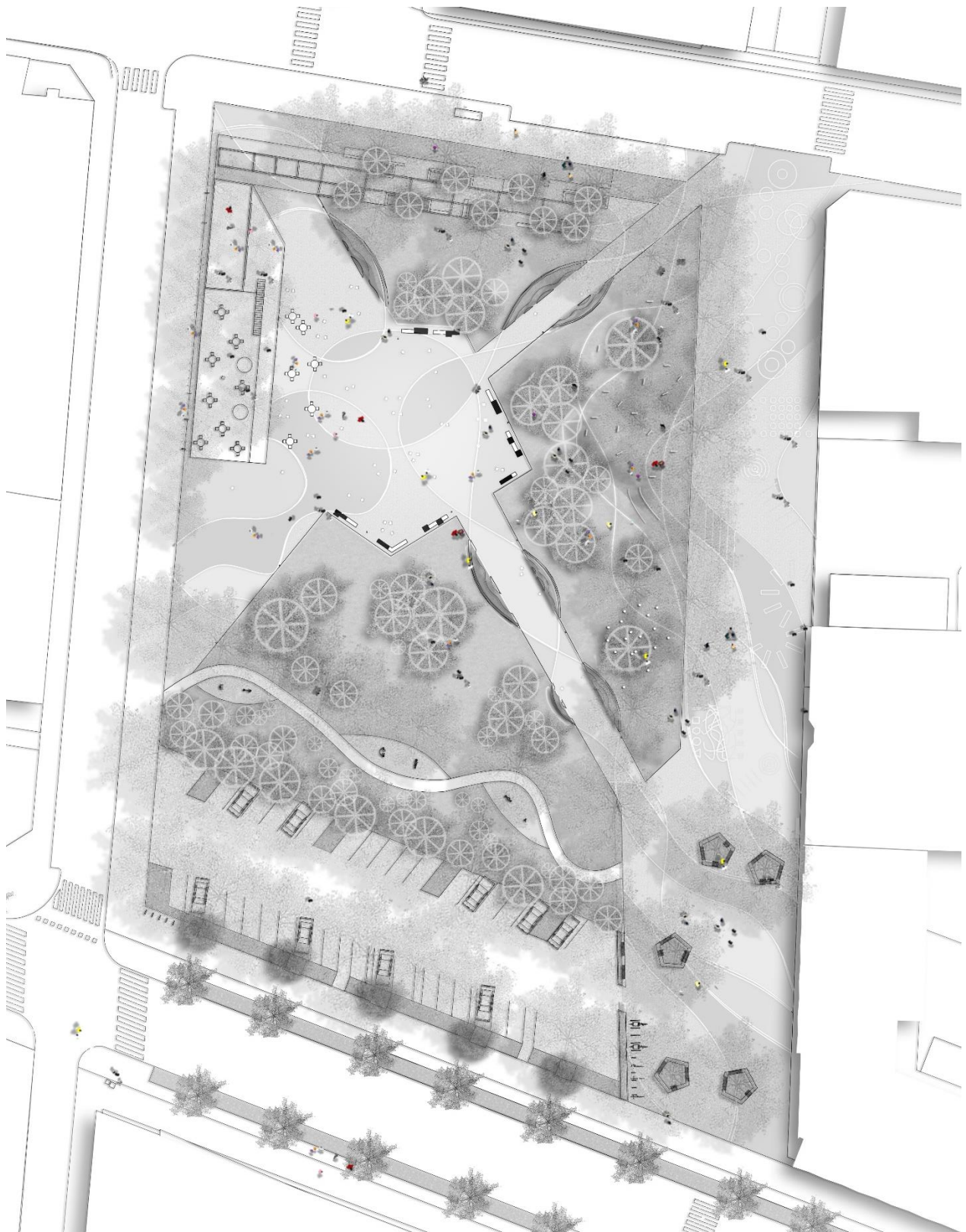
ANNEXE IX *Vue aérienne présentant les axes végétalisés aux alentours de la place Jean Jaurès (Source : Loïc Jacob)*



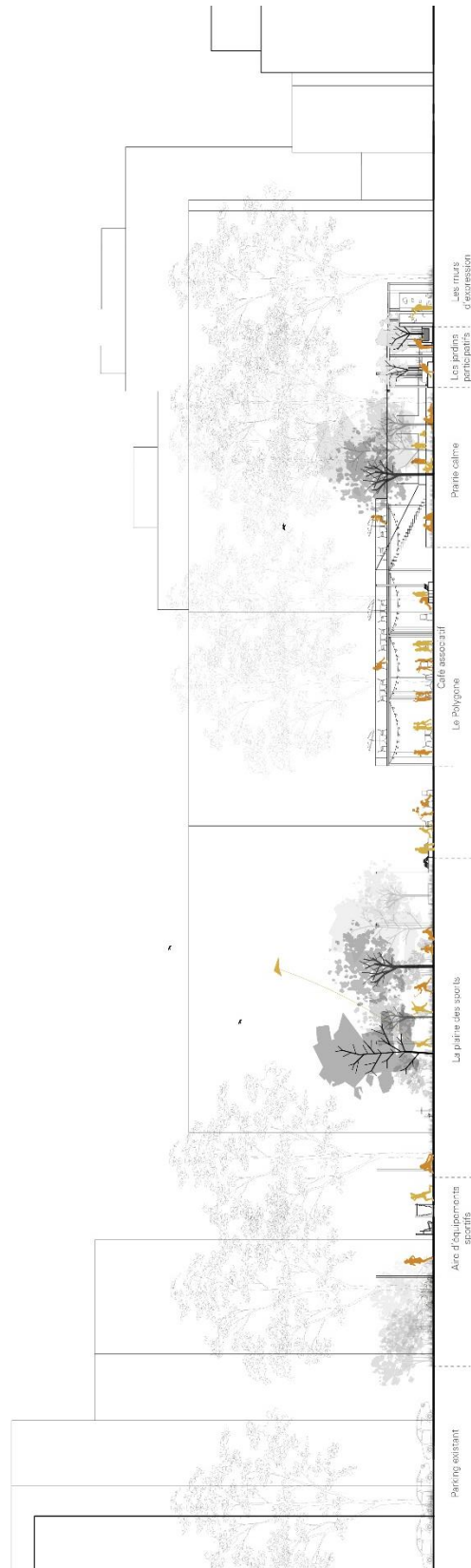
ANNEXE X Vue aérienne présentant la toponymie des lieux avoisinant la place Jean Jaurès (Source : Loïc Jacob)



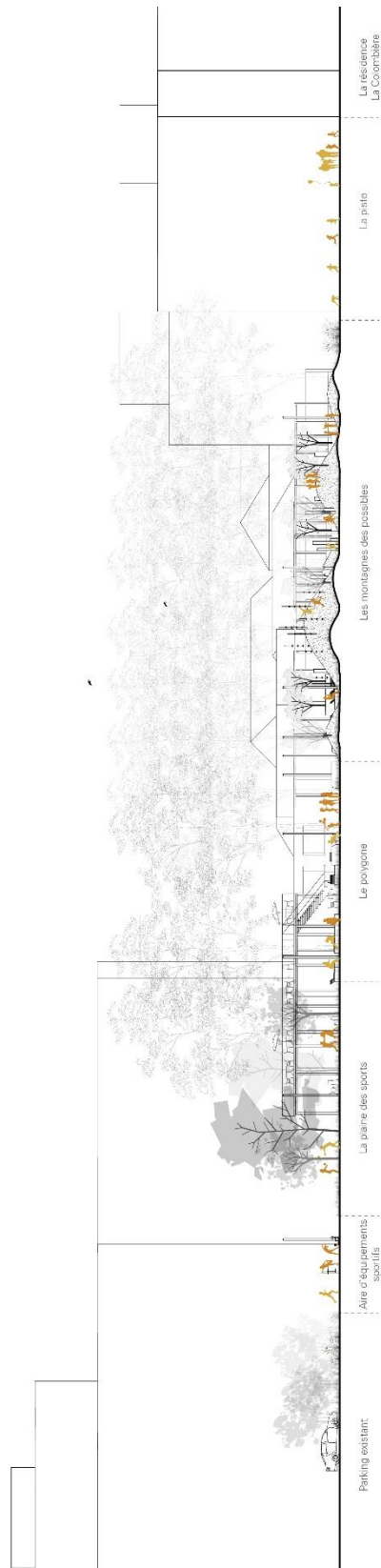
ANNEXE XI Plan masse de la proposition d'aménagement paysager de la place Jean Jaurès (Source : Loïc Jacob)



ANNEXE XII Coupe AA' de la place Jean Jaurès (état projeté)
(Source : Loïc Jacob)



ANNEXE XIII Coupe BB' de la place Jean Jaurès (état projeté)
(Source : Loïc Jacob)



ANNEXE XIV Vue en axonomie de la proposition d'aménagement de la place Jean Jaurès (Source : Loïc Jacob)



	<p>Diplôme : d'Ingénieur de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage Spécialité : Paysage Spécialisation / option : POP Enseignant référent : Fanny Romain</p>
<p>Auteur(s) : Jacob Loïc Date de naissance* : 25/12/1997</p>	<p>Organisme d'accueil : Agence BASE 17 rue Etienne Dolet 69003 Lyon Maître de stage : Jeanne Souvent</p>
<p>Nb pages : 42 p. Annexe(s) : 23 p.</p>	
<p>Année de soutenance : 2020</p>	
<p>Titre français : Peut-on combattre les stéréotypes de genre par l'aménagement de l'espace public ? Titre anglais : Can we fight gender stereotypes by openspaces planning ?</p>	
<p>Résumé :</p> <p>Les femmes et les hommes sont encore aujourd'hui affiliés à des rôles stéréotypés de genre qui placent les femmes dans le secteur de la reproduction et de l'homme dans la production et ces inégalités sont observées dans les espaces publics par des méthodes de déplacement différentes, un accès déséquilibré aux activités de loisir... Les différentes avancées en matière d'égalité en Europe ont vu le jour par le traité d'Amsterdam, qui a permis des changements de lois et des projets d'action locaux de « Gender-mainstreaming ». Ces inégalités et différences affiliées au genre ont pu être vérifiées lors de l'étude de contextes récents, les parcs du clos Layat et du Sergent Blandan à Lyon. Cette étude a permis de voir que les femmes et les hommes répondent à des normes de genre sociétales. Les hommes sont plus présents les espaces publics (ici les parcs) et les activités pratiquées varient en fonction du genre. On retrouve donc une majorité de femmes pratiquant des activités de détente et une majorité d'hommes réalisant des activités sportives. Ces pratiques inégalitaires pourraient s'expliquer par le nombre d'équipements publics répondant à des demandes masculines et par la suite à une monopolisation de ces espaces. Le focus de l'étude sur les aires de jeux pour enfants permet également de distinguer l'importance des femmes dans la surveillance des enfants, en opposition aux espaces sportifs où les hommes les accompagnent plus. Les observations permettent également de tisser un lien entre le nombre d'activités proposées et la mixité des espaces de jeux. Les hypothèses de projection sur la place Jean Jaurès de la ville de Lyon (7^{ème}) permettent de développer des pistes d'orientation pour de futurs aménagements égalitaires en adéquation avec les éléments étudiés dans les deux premières parties de ce mémoire. Les aménagements proposés développent notamment en premier lieu des stratégies sociales, avec la création d'un pôle associatif, qui cherche à attirer les femmes et les hommes du quartier et les inviter à investir les espaces de la place. Ces derniers, pensés pour une liberté d'usages et une appropriation de tous, maintiennent de la mixité, et créent du lien entre les habitants du quartier.</p>	
<p>Abstract :</p> <p>Men and women are today still affiliated to stereotyped roles which are orienting women to work of "care" and men to productive work. These inequalities are reflected onto public spaces by different mobility, different access to entertainment activities... Progresses have been made in Europe and around the world, which permitted changes, and the opening of project centered on gender mainstreaming. These inequalities could be verified by the study of two parks in the city of Lyon. The study showed that men are more likely to being present in parks than women. It showed that men would practice more physical activities, while women would practice more relaxation activities. This situation could be explained by the number of public equipment dedicated to masculine activities, and the hold of those spaces by men. The focus on children playgrounds in the parks also showed that women would be more with children on playground specifically dedicated to children, while men would be more present with children on "normal" playgrounds. Answers to these patriarchal schemes were developed in this document, by explaining the chosen concepts in response to the competition "An exemplary non gendered space" (by Le cercle de Zaha) on the Jean Jaurès place (in Lyon). Those propositions led to creating a new playground for everyone, without creating barriers between spaces. Those spaces could then attract the inhabitant of the neighborhood to investing the place and create a new social site where everybody could feel safe, comfortable, and could act freely.</p>	
<p>Mots-clés : Genre, Analyse de genre, Paysage, Espaces publics, Espace public Key Words: Gender, Analysis, Public spaces</p>	